



Organisation
internationale
du Travail

► Rapport sur l'emploi en Afrique (Re-Afrique)

Relever le défi de l'emploi des jeunes



► **Rapport sur l'emploi en Afrique (Re-Afrique)**

Relever le défi de l'emploi des jeunes

Copyright © Organisation internationale du Travail 2020
Première publication 2020

Les publications du Bureau international du Travail jouissent du droit d'auteur en vertu du Protocole 2 de la Convention universelle sur le droit d'auteur. Toutefois, de courts extraits peuvent être reproduits sans autorisation, à condition d'en indiquer la source. Pour les droits de reproduction ou de traduction, veuillez vous adresser aux Publications de l'OIT (Droits et licences), Bureau international du Travail, CH-1211 Genève 22, Suisse, ou par courrier électronique: rights@ilo.org. Le Bureau international du Travail accueille favorablement ces demandes.

Les bibliothèques, institutions et autres utilisateurs inscrits auprès d'une organisation de droits de reproduction peuvent faire des copies conformément aux licences qui leur ont été délivrées à cette fin. Veuillez consulter le site www.ifrro.org pour trouver l'organisation des droits de reproduction dans votre pays.

Rapport sur l'emploi en Afrique (re-Afrique) – Relever le défi de l'emploi des jeunes – Bureau international du Travail – Genève: BIT, 2020

ISBN: 978-92-2-032874-3 (version imprimée)
ISBN: 978-92-2-032875-0 (version web PDF)

Les appellations employées dans les publications de l'OIT, qui sont conformes à la pratique de l'Organisation des Nations Unies, et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Bureau international du Travail aucune prise de position quant au statut juridique des pays, zones ou territoires ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières.

La responsabilité des opinions exprimées dans les articles, études et autres contributions signés incombe exclusivement à leurs auteurs, et leur publication ne constitue pas une approbation par le Bureau international du Travail des opinions qui y sont exprimées.

La mention ou la non-mention de telle ou telle entreprise, ou de tel ou tel produit et procédé commercial n'implique de la part du Bureau international du Travail aucune appréciation favorable ou défavorable.

Des informations sur les publications et les produits numériques de l'OIT sont disponibles à l'adresse: www.ilo.org/publns.

Produit par l'Unité de Production des Publications (PRODOC) du BIT. Conception graphique et typographique, mise en page et composition, impression, édition électronique et distribution. Le BIT s'efforce d'utiliser du papier provenant de forêts gérées de manière écologiquement durable et socialement responsable. Code: DESIGN-JMB-REP

► Avant-Propos

Cette première édition du Rapport sur l'emploi en Afrique (Re-Afrique) arrive à point nommé après la 14^e réunion régionale africaine (14^e RRA). La Déclaration d'Abidjan, faire progresser la justice sociale: façonner l'avenir du travail en Afrique, s'inscrit parfaitement dans le prolongement de la Déclaration du centenaire de l'OIT pour l'avenir du travail, 2019, et matérialise l'engagement de l'OIT envers ses mandants tripartites, dans le cadre d'un programme centré sur l'humain pour l'avenir du travail, qui répond à plusieurs objectifs:

- a) faire du travail décent une réalité pour la jeunesse africaine;
- b) renforcer la capacité de tous à tirer profit des possibilités offertes par un monde en mutation;
- c) promouvoir le développement économique inclusif et durable; et
- d) encourager les synergies entre l'OIT et les institutions en Afrique.

Etayé par des statistiques et des informations essentielles pour la mise en œuvre de la déclaration d'Abidjan, ce rapport met un accent particulier sur l'emploi des jeunes, rend compte de l'évolution économique récente et souligne certaines tendances générales et indicateurs clés, tels que le PIB réel, le PIB par habitant, la productivité et les salaires.

Le rapport expose en détail les thèmes liés à l'emploi et aux tendances sociales en Afrique, et donne la priorité aux indicateurs clés du marché du travail. Il commente d'abord le taux d'activité, en accordant une attention particulière à l'offre de main-d'œuvre en Afrique, et analyse la dimension de genre et les disparités entre les hommes et les femmes. Deuxièmement, il examine l'emploi sous l'angle de la croissance et du ratio emploi/population, et surtout, leurs caractéristiques dans

le contexte africain. Troisièmement, le rapport analyse en profondeur les questions liées au chômage et au sous-emploi de la main-d'œuvre.

Le rapport met ensuite l'accent sur les jeunes et les difficultés qu'ils rencontrent sur le marché de l'emploi, au moyen de plusieurs analyses approfondies: les tendances de la population active jeune et de la pauvreté des jeunes travailleurs; le taux de chômage des jeunes; les jeunes sans emploi, ne suivant pas d'études ni de formation (NEET); et le sous-emploi de la main-d'œuvre des jeunes. Le rapport examine également les répercussions potentielles sur le statut des jeunes sur les marchés du travail en Afrique. Le rapport analyse ensuite les facteurs déterminants de l'emploi, de l'informalité et des salaires chez les jeunes à l'aide d'un modèle économétrique. Il se termine par une analyse des tendances, qui constitue le fondement des orientations politiques formulées en guise de conclusion.

Ce rapport constitue un premier pas vers une meilleure compréhension du marché du travail en Afrique; pour ce faire, il analyse les synergies à l'œuvre dans le monde du travail sur le continent et projette les tendances futures. Étant donné la limitation et la disponibilité de la plupart des données, le rapport contient des analyses approfondies pour examiner la dynamique du marché du travail aux niveaux continental, régional, et, parfois, national.

J'espère que ce rapport donnera aux décideurs politiques africains des informations pertinentes sur les marchés du travail du continent, qui s'avéreront utiles dans le cadre des interventions que nous souhaitons mener, notamment à l'intention des jeunes.

(Les estimations faites dans ce rapport ne tiennent pas compte des effets du COVID-19).

Cynthia Samuel-Olonjuwon

Sous-directrice générale du BIT
Directrice du Bureau régional pour l'Afrique

► Remerciements

Ce rapport a été préparé par le Bureau régional de l'OIT pour l'Afrique (ROAF), sous la direction de Mme Cynthia Samuel-Olonjuwon, Sous-directrice générale du BIT et Directrice du Bureau régional de l'OIT pour l'Afrique. Les principaux auteurs du rapport sont M. Ken Chamuva Shawa, Pamphile Sossa et Shane Niall O'Higgins. Le Dr. Abiodun Oluwole Folawewo a apporté une contribution majeure à la production de ce rapport.

Les estimations modélisées du BIT figurant dans ce rapport proviennent du Département de la statistique du BIT. Nous remercions en particulier les statisticiens régionaux, M. Jean-Marie Hakizimana et Yacouba Diallo pour leurs contributions dans la mise en disposition en temps réel des données. M. Steven Kapsos, Roger Gomis et Stefan Kühn, respectivement des Départements de la Statistique et de la Recherche, ont joué un rôle essentiel dans l'estimations des données présentées dans le rapport.

La rédaction et la production du rapport ont fait l'objet de nombreuses consultations. Le rapport a largement bénéficié des conclusions d'une réunion d'experts, tenue en novembre 2018, parmi lesquels: Lawrence Jeff Johnson (BIT), le Professeur Vremudia Diejomaoh, ancien directeur de l'Equipe multidisciplinaire pour l'Afrique orientale (BIT), le Professeur Haroon Bhorat (Université du Cap), Steven Kapsos (BIT), Ken Chamuva Shawa (BIT), Abiodun Oluwole Folawewo (Université d'Ibadan), Ali Madaï Boukar (BIT), Patrick Gbakou (Université Félix Houphouët-Boigny), Abdoul Barry (Fonds international de développement agricole, FIDA), Gloria Moreno-Fontes (BIT), Yacouba Diallo (BIT), Adrian Gauci (Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique, CEA), Mohammed Mwamadzingo (BIT), Samuel Asfaha (BIT), Bernd Mueller (BIT), Shane Niall O'Higgins (BIT), Sevane Ananian (BIT), Jean-Marie Hakizimana (BIT), Joseph Jean-Marie Momo (BIT), Jean Marcelin Brou (Université Félix

Houphouët-Boigny), Rosemond Offei-Awuku et Taper Muzira (Banque africaine de développement, BAD).

Le Bureau régional de l'OIT pour l'Afrique souhaite exprimer ses vifs remerciements pour leurs commentaires et suggestions à: Rosemond Offei-Awuku et Taper Muzira, (BAD); Adrian Gauci (CEA); Lawrence Jeff Johnson, Marva Corley-Coulibaly, Catherine Saget, Stefan Kühn, Floriana Borino, Uma Rani Amara, Sajid Ghani, Khaoula Ettarfi, Département de la recherche (BIT); Sukti Dasgupta et Michael Mwasikakata, Département de la politique de l'emploi (BIT); Steven Kapsos, Département de la Statistique (BIT); Sara Elder et Christian Viegelahn, Unité d'analyse économique et sociale régionale (RESA) du Bureau régional de l'OIT pour l'Asie et le Pacifique; Sevane Ananian, Equipe du Caire pour le travail décent; Bernd Mueller et Laura Brewer, Equipe de Pretoria pour le travail décent; Yacouba Diallo, Equipe de Dakar pour le travail décent; Ali Madaï Boukar, Equipe de Yaoundé pour le travail décent; Abiodun Oluwole Folawewo, Université d'Ibadan; et Taper Muzira, BAD.

Le concept préliminaire de ce rapport a grandement bénéficié de la contribution des membres de l'équipe de direction du Bureau régional de l'OIT pour l'Afrique, notamment: Cynthia Samuel-Olonjuwon, Peter Van Rooij, Mary Odie Otieno Mugambi, Joseph Jean-Marie Momo, Nicolas Lopez-Armand et Guebray Berhane. Nous exprimons également notre reconnaissance aux directeurs des bureaux de pays de l'OIT pour leurs suggestions concernant la note de concept préliminaire, qui a également profité des commentaires de Sukti Dasgupta, Lawrence Jeff Johnson, Michael Mwasikakata, Catherine Saget, Clemente Pignatti, Samuel Asfaha, Bernd Mueller et Sevane Ananian. Nous tenons à remercier Francesca Bonomelli et Luis Pinedo Caro pour leur précieuse aide dans l'élaboration du Chapitre 3.

► Table des matières

1. Le contexte macro-économique en Afrique	3
1.1 La reprise de la croissance crée-t-elle des emplois?	4
1.2 La reprise de la croissance a-t-elle amélioré le bien-être de la population?	5
1.3 Productivité du travail et croissance des salaires	7
2. Emploi et tendances sociales	9
2.1 Taux d'activité	10
2.2 Emploi	10
2.2.1 Caractéristiques de l'emploi	13
2.2.1.1 Emploi par grands secteurs d'activité économique	13
2.2.1.2 Emploi par secteur dans les sous-régions	14
2.2.1.3 Situation de l'emploi en 2019	15
2.2.1.4 Part de l'emploi informel dans l'emploi total	16
2.3 Chômage et sous-emploi de la main-d'œuvre	17
2.3.1 Chômage	17
2.3.2 Sous-emploi de la main-d'œuvre	17
3. Tendances de l'emploi des jeunes	19
3.1 Le défi de la jeunesse	20
3.2 La nature du défi	20
3.2.1 Population active jeune et jeunes travailleurs pauvres: tendances	20
3.2.2 Taux de chômage des jeunes (15-24 ans)	22
3.2.3 Jeunes non scolarisés, sans emploi ni formation (NEET)	23
3.2.4 L'enjeu fondamental: la qualité de l'emploi	28
3.3 Problématiques et analyse	31
3.3.1 Dans quels secteurs les jeunes travaillent-ils (et réservoirs potentiels d'emplois)?	31
3.3.2 Le rôle des systèmes d'enseignement et de formation	32
3.3.3 Approfondir l'analyse: tenants et aboutissants de l'informalité	33

4. Se projeter dans l'avenir: Quelques recommandations politiques	41
4.1 Traduire la croissance économique en création d'emplois durables et décents	42
4.2 De l'agriculture de subsistance à l'agro-industrie	43
4.3 Le rôle central de l'enseignement et de la formation	43
4.4 Intervention active sur le marché du travail: Services publics de support à l'emploi	45
4.5 Exploiter le potentiel de l'économie numérique	47
4.6 Réduire les taux de NEET – notamment celui des jeunes femmes: faut-il adopter une nouvelle approche?	48
Bibliographie	49
Annexes	53

► Liste des Figures

► Figure 1.1	Croissance réelle du PIB (variation annuelle en %)	4
► Figure 1.2	Croissance du PIB par habitant (variation annuelle en %)	6
► Figure 1.3	Croissance par habitant par sous-région, 2000 et 2020	6
► Figure 1.4	Croissance de la productivité du travail, 2010-2020	7
► Figure 1.5	Productivité du travail et croissance des salaires en Afrique	8
► Figure 2.1	Croissance de l'emploi en Afrique (%)	11
► Figure 2.2	Ratio emploi/population, selon le genre, 2019	12
► Figure 2.3	Distribution de l'emploi par grand secteur d'activité économique, Afrique, 2011-2021 (%)	13
► Figure 2.4	Distribution de l'emploi, selon le genre, par secteur, 2011-2021 (%)	14
► Figure 2.5	Distribution de l'emploi par grand secteur d'activité économique, par sous-région, 2011, 2018 et 2019	14
► Figure 2.6	Situation de l'emploi	15
► Figure 2.7	Taux de chômage et part de l'emploi informel (pays pour lesquels des données existent)	16
► Figure 3.1	Population active jeune, par région, 1990-2030 (millions)	21
► Figure 3.2	Jeunes travailleurs pauvres, par région, 1990-2020 (%)	21
► Figure 3.3	Taux de chômage des jeunes, monde et sous-régions africaines, 2000-20 (%)	22
► Figure 3.4	Taux de chômage des jeunes en Afrique, par pays, 2020	23
► Figure 3.5	Taux de NEET, monde et sous-régions africaines, 2005-2020 (%)	24
► Figure 3.6	Taux de NEET des jeunes, par niveau de revenus, monde et Afrique, 2005-2020 (%)	24
► Figure 3.7	Taux nationaux de jeunes NEET, Afrique, 2020	25
► Figure 3.8	Taux de NEET, par genre, monde et sous-régions africaines, 2020 (%)	26
► Figure 3.9	Taux de jeunes NEET, selon le genre, Afrique, 2020	26
► Figure 3.10	Sous-emploi de la main-d'œuvre (LU3) jeune (15-24 ans), par genre, par région (%), 2020	27
► Figure 3.11	Taux d'emplois informels, monde, régions, jeunes (15-24 ans) et travailleurs adultes, année la plus récente (%)	28
► Figure 3.12	Taux d'emplois informels, certains pays africains, hommes et femmes (15-29 ans)	29
► Figure 3.13	Situation professionnelle, par genre, certains pays africains, jeunes travailleurs (15-29 ans), 2006-16	29

► Figure 3.14	Evolution du statut contractuel, jeunes travailleurs, Afrique, 2006-2016	30
► Figure 3.15	Evolution des parts de l'emploi, par secteur, jeunes et adultes, Afrique, 2006 et 2016	31
► Figure 3.16	Taux d'emplois informels, jeunes (15-29 ans), selon le niveau d'instruction, Afrique (%)	34
► Figure 3.17	Taux d'emploi informel, selon l'âge et le niveau d'instruction, Afrique (%)	35

► Liste des Tableaux

► Tableau 1.1	Valeur ajoutée, par secteur (% du PIB)	5
► Tableau 2.1	Taux d'activité, population active, 2000-2021	10
► Tableau 2.2	Taux d'activité, disparités hommes/femmes (%)	11
► Tableau 2.3	Ratios emploi/population, emploi total, 2000-2021	12
► Tableau 2.4	Emploi informel/emploi total (%)	16
► Tableau 3.1	Facteurs déterminants de l'emploi et de l'informalité; jeunes Africains et RdM	37
► Tableau 3.2	Impact de l'informalité sur les salaires horaires	39
► Tableau 3.3	Coefficient de Gini, inégalité salariale, travailleurs de l'économie formelle et informelle	40

► Liste des encadrés

► Encadré 4.1	Afrique du Sud, Projet pilote de subvention salariale pour les jeunes; Programme d'incitation fiscale à l'emploi (ETI)	46
----------------------	--	----

► Résumé analytique

Le contexte macro-économique

Il est impératif que la croissance macroéconomique que connaît l'Afrique s'accompagne de la création d'emploi sur le marché du travail. La croissance économique devrait atteindre 3,8 % d'ici à la fin de 2020, mais avec la pandémie de COVID-19 et ses effets négatifs sur l'économie, il est peu probable que l'Afrique atteigne ce niveau de croissance. Par ailleurs, la croissance est fortement tributaire des secteurs à faible valeur ajoutée caractérisés par le chômage, de bas salaires et une dépendance du secteur informel. Au fil des ans, le revenu par habitant en Afrique est resté faible et le taux de croissance très volatil. Sur ces aspects, le continent fait beaucoup moins que toutes les autres régions, à l'exception des États arabes. Selon les prévisions de 2020, la croissance par habitant devrait rester constante en Afrique centrale et diminuer dans toutes les autres sous-régions entre 2000 et 2020, à l'exception de l'Afrique orientale, où elle aura progressé de 2,4 %. Une fois encore, cette progression dépend fortement de la significativité des effets de COVID-19. En outre, la volatilité des niveaux de revenu par habitant s'est accompagnée d'une faible croissance de la productivité, apparemment corrélée avec des salaires réels très bas.

Les principales tendances sur le marché du travail

Ce rapport aborde les facteurs qui expliqueraient les tendances observées sur le marché du travail en Afrique :

- Entre 2000 et 2019, les taux d'activité en Afrique sont restés élevés et pratiquement inchangés. En 2019, le taux pour toute l'Afrique (63,1 %) dépassait la moyenne mondiale (60,1 %). L'Afrique orientale et centrale ont le plus fort taux. Les disparités de genre restent marquées, bien qu'elles aient reculé au fil du temps et soient meilleures que la moyenne mondiale.
- De 2000 à 2019, le taux annuel de croissance d'emploi est compris entre 2,5 et 3 %. Là encore grâce à l'Afrique orientale et centrale. En outre, le ratio emploi/population (REP) en Afrique est élevé par rapport à celui du reste du monde. Cela tient principalement au fait que davantage de personnes y occupent un emploi – y compris informel car elles ne peuvent tout simplement pas se permettre de rester oisives. Les REP les plus élevés sont observés en Afrique orientale, et les plus faibles en Afrique du Nord. Ils se caractérisent par d'énormes écarts entre les femmes et les hommes ; en 2019, ces derniers ont 17,3 points de pourcentage de plus par rapport aux femmes.
- L'agriculture reste le secteur qui emploie le plus de personnes en Afrique, soit 50,5 % de l'emploi total en 2020, en léger recul par rapport à 2011 (53,5 %). Si le secteur secondaire continue d'accuser un important retard, la part du secteur tertiaire a augmenté entre 2011 et 2019 (de 34 à 36,1 %). Les personnes employées dans le secteur agricole en Afrique sont majoritairement des femmes (54 % en 2019).
- En ce qui concerne l'emploi, il existe une grande disparité entre les secteurs. L'agriculture est le principal pourvoyeur d'emplois en Afrique orientale, occidentale et centrale. En revanche, en Afrique australe, l'emploi se concentre dans le secteur tertiaire tandis que l'industrie est le plus important employeur en Afrique du Nord.
- La part de l'emploi informel et ses composantes dans l'emploi total varie de 40,2 % en Afrique australe à plus de 90 % en Afrique centrale, orientale et occidentale. Les sous-régions où le taux d'emploi informel est le plus élevé connaissent également un fort taux d'emploi dans le secteur agricole, ce qui pourrait signifier que l'agriculture et l'emploi informel sont corrélées. On peut également observer une dimension de genre, presque 80 % des femmes actives travaillant dans l'économie informelle, contre seulement 68 % des hommes. En outre, il existe un lien entre le niveau d'éducation et le type d'emploi. Les personnes moins scolarisées étant plus susceptibles de travailler dans l'économie informelle.
- En 2019, près de 34 millions de personnes étaient au chômage en Afrique, et le taux d'emploi des femmes (7,5 %) dépassait celui des hommes (6,3 %). Ces chiffres se vérifient au niveau sous régional : en Afrique occidentale, par exemple, le taux de chômage des femmes

était de 6,6 %, et celui des hommes de 5,6 %. Le taux de chômage global est tendanciellement plus élevé en Afrique australe, essentiellement en raison du taux de chômage élevé en Afrique du Sud.

- S'agissant de la jeunesse, le présent rapport prend acte du fait que l'Afrique est un continent jeune: la jeunesse représente plus d'un tiers de la population (34,2 %), et c'est la seule région au monde où la population active croît plus rapidement.
- Le nombre de jeunes travailleurs pauvres régresse, mais pas aussi rapidement que dans d'autres régions. En 2019, l'Afrique comptait 63 % de jeunes travailleurs pauvres, contre 51 % d'adultes.
- Les taux de chômage des hommes et des femmes convergent en Afrique. Le plus fort taux de chômage des jeunes est observé en Afrique australe (50,3 % en 2019), et le plus bas en Afrique orientale (6,2 % en 2019).
- Le taux des jeunes Africains qui n'ont pas d'emploi et ne suivent ni études, ni formation (*NEET*¹) excède ceux du chômage global. En 2019, le taux des NEET s'élevait à 21,5 %; cela signifie qu'un jeune Africain sur cinq n'a pas d'emploi, et ne suit ni études, ni formation.

Interventions politiques

Résolument tourné vers l'avenir, ce rapport propose un certain nombre d'interventions politiques afin d'améliorer et de renverser les tendances observées sur les marchés du travail en Afrique, notamment pour les jeunes. Le rapport préconise plusieurs mesures, notamment: la stabilisation macro-économique; la mécanisation du secteur agricole; la promotion de l'enseignement et de la formation axés sur la demande et l'offre; la promotion de politiques d'intervention actives sur le marché du travail; et l'exploitation du potentiel des technologies numériques.

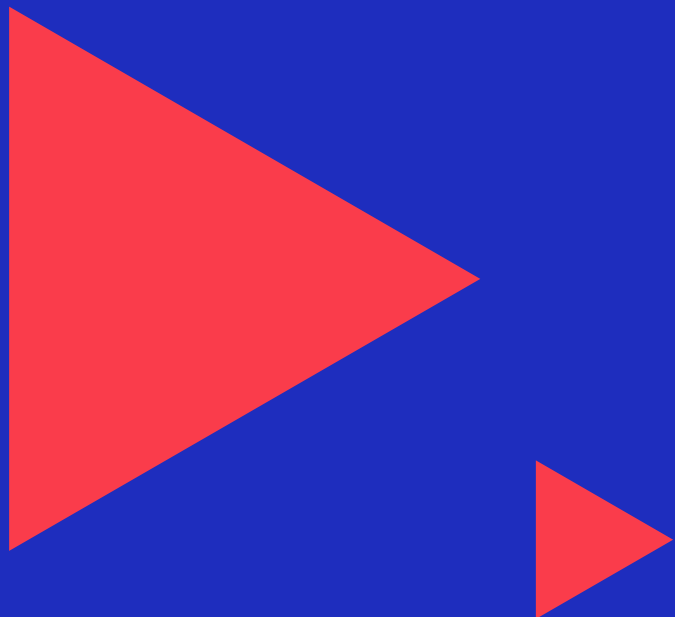
Vue l'impact profond de la pandémie du COVID-19 sur les marchés du travail, ces mesures devraient s'efforcer de soutenir le cadre politique de l'OIT, qui repose sur les normes du travail et sur quatre principaux axes clés: stimuler l'économie et l'emploi; soutenir les entreprises, les emplois et les revenus; protéger les travailleurs dans leur milieu de travail; et s'appuyer sur le dialogue social pour trouver des solutions².

¹ *NEET* Not in Education, Employment or Training

² Voir Observatoire de l'OIT, Le COVID-19 et le monde du travail (2e éd., Estimations et analyses actualisées. www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/@dgreports/@dcomm/documents/briefingnote/wcms_740877.pdf [15 avril 2020].

▶ 1

- ▶ **Le contexte macro-économique en Afrique**
-



1.1 La reprise de la croissance crée-t-elle des emplois?

L'Afrique a connu une croissance économique soutenue pendant près de cinq années consécutives (2016-20). Ceci est un record pour le continent, un retournement de tendance par rapport aux cinq années précédentes de déclin (2012-2016, Figure 1.1). La croissance a progressé de 2,1 à 3,2 % entre 2016 et 2019, et devrait atteindre 3,8 % d'ici à la fin de l'année 2020, soit une augmentation de 1,7 entre 2016 et 2020. C'est un record relativement conséquent, vue que la croissance a chuté de 6,8 à 2,1 % entre 2012 et 2016, soit une baisse de 4,7 points.³ En raison des effets de la pandémie COVID-19, la croissance sera considérablement plus basse que la prévision de 2020.

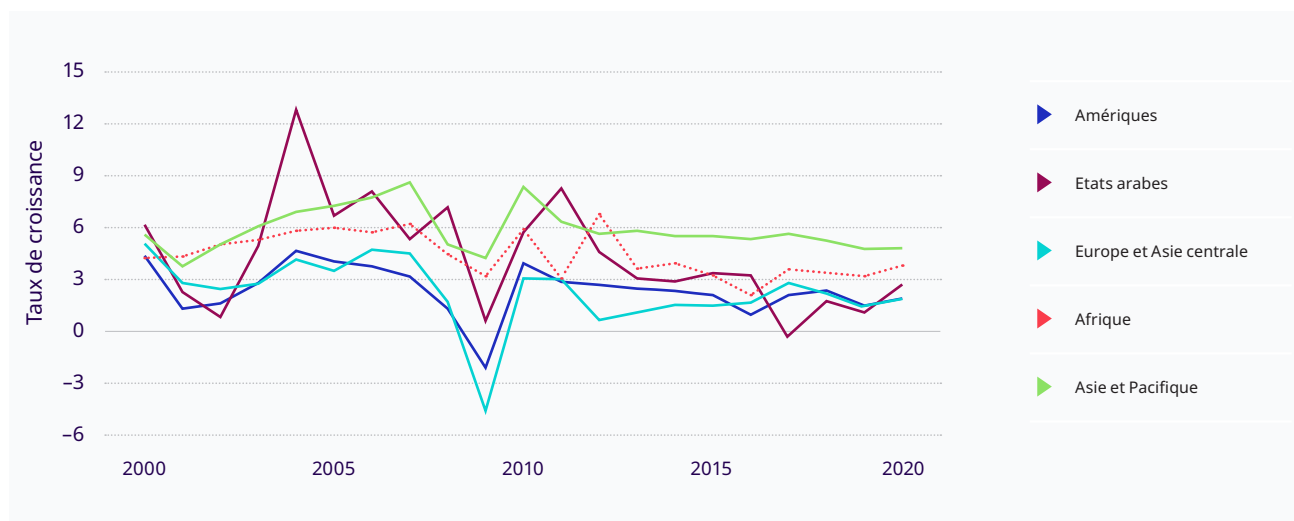
Au niveau sous régional en 2019, le produit intérieur brut (PIB) a été soutenu par l'Afrique orientale (5 %), suivie par l'Afrique occidentale (3,7 %) et l'Afrique du Nord (2,3 %), tandis que le PIB de l'Afrique centrale et de l'Afrique australe a connu une croissance modeste, soit 1,6 % et 0,8 %, respectivement.

Surpassée seulement par l'Asie-Pacifique, la croissance de la production en Afrique a dépassé celle des Amériques, des Etats arabes, de l'Europe et de l'Asie centrale durant la période 2012-20. Bien

que les moteurs de la croissance diffèrent d'une région à une autre, l'Afrique doit, à défaut d'accroître, maintenir son niveau de croissance économique. Dans les pays africains, comme dans de nombreux autres pays en développement, les principaux déterminants de la croissance économique sont généralement: le capital humain, l'investissement, l'ouverture commerciale, les ressources naturelles et le bon fonctionnement des institutions politiques et légales (Chirwa et Odhiambo, 2016). Le financement intérieur et extérieur sont vitaux pour la croissance du continent (Kedir, 2017). De nombreux facteurs tels que l'abondance des ressources naturelles, mobilisation des ressources intérieures (épargne et recettes fiscales), émergence et renforcement des partenariats commerciaux et d'investissement sont les moteurs d'une croissance soutenue en Afrique (ibid.).

La croissance économique de l'Afrique repose largement sur des secteurs à faible valeur ajoutée, tels que le secteur pétrolier et minier (principale source de revenus pour la plupart des Etats africains) et les exportations de matières premières (BIT, 2019a). Ces secteurs sont caractérisés par de faible potentiel en création d'emploi et des niveaux de salaires relativement bas. En outre, la croissance résulte d'une pression démographique forte et soutenue qui se traduit par une expansion concomitante

► Figure 1.1 Croissance réelle du PIB (variation annuelle, %)



Source: FMI, Perspectives de l'économie mondiale, octobre 2019³.

³ Les données concernant la croissance par habitant et celle du PIB sont tirées de Perspectives de l'économie mondiale, (FMI, octobre 2019). Elles sont agrégées en utilisant les taux de change à parité de pouvoir d'achat (PPA). Cependant, en ce qui concerne certaines régions/sous-régions pour lesquelles le FMI n'a pas de données, ou n'a que des données partielles, le Département de la recherche du BIT a effectué des modélisations globales afin que son modèle soit applicable pour l'ensemble du continent, ce qui peut entraîner de légers écarts. Lorsqu'elles étaient disponibles, les auteurs ont employé les données du FMI pour intégrer les calculs; à défaut, ils se sont fondés sur les données du BIT.

de l'activité économique, et pas nécessairement d'un processus de transformation structurelle et d'amélioration de la productivité. En conséquence, la croissance du PIB par habitant a été modérée, voire même négative (voir Figure 1.2). Le taux de croissance économique actuel ne suffit pas pour absorber toute la population active en recherche d'emploi décent (BIT, 2019b). Par exemple, entre la période de 2000-14, une hausse de 1 % du PIB s'est traduite par une hausse de 0,41 % de l'emploi. Cela signifie qu'actuellement, la création d'emploi s'accroît à un rythme beaucoup moins que celui du PIB (BAD, 2019).

Cette croissance (qui ne suscite pas encore la création d'emplois) peut être expliquée en partie par le faible apport du secteur secondaire au PIB (Tableau 1.1) et par le fait que les principaux moteurs de la croissance économique (les hydrocarbures, les mines et le gaz) génèrent beaucoup de revenu avec peu de main d'œuvre. À titre de comparaison, pour chaque million de dollars d'investissements directs étrangers (IDE), le secteur secondaire crée 2,75 emplois, tandis que pour le même montant, le secteur minier et pétrolier ne crée que 0,6 emplois (BIT, 2019c). Quant à la

valeur ajoutée sectorielle, le pourcentage de valeur ajoutée du secteur secondaire dans le PIB total de l'Afrique est inférieur à la moyenne mondiale. Il est intéressant de noter qu'en Afrique subsaharienne, au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, la part du secteur secondaire dans le PIB était plus faible en 2018 (10,9 et 13,9 % respectivement) qu'en 2010 (12,6 % et 18,1 % respectivement). En tout état de cause, seul 6 % de tous les emplois créés entre 2000 et 2018 l'ont été dans le secteur manufacturier, soit seulement 6,2 % de l'emploi total en Afrique (BIT, 2019a). La majorité des emplois se trouvent encore dans l'agriculture et sont essentiellement des activités de subsistance. Par conséquent, le poids relativement important de ce secteur dans la croissance du PIB ne se traduit pas forcément par une forte augmentation du nombre d'emplois. Enfin, la croissance rapide de la population exerce des pressions sur les marchés du travail du continent, qui pour le moment, n'absorbe pas toute l'offre de main-d'œuvre disponible pendant que un demi-million de jeunes de 15 ans viennent s'ajouter chaque année au nombre de demandeurs d'emploi depuis 2015; une situation qui devrait durer jusqu'en 2035 (Bah et al., 2015, p. 14).

► **Tableau 1. Valeur ajoutée, par secteur (en % du PIB)**

	Agriculture, sylviculture et pêche, valeur ajoutée (% du PIB)					Secteur secondaire, valeur ajoutée (% du PIB)					Industrie (y compris le bâtiment, valeur ajoutée (% du PIB)					Secteur tertiaire, valeur ajoutée (% du PIB)				
	2000	2010	2015	2017	2018	2000	2010	2015	2017	2018	2000	2010	2015	2017	2018	2000	2010	2015	2017	2018
Monde	4,9	3,7	3,5	3,4	–	17,1	15,9	15,6	15,6	0,0	29,0	27,2	25,6	25,4	–	60,2	63,2	64,9	65,0	–
Moyen-Orient et Afrique du Nord	6,4	4,6	5,4	5,1	4,0	18,1	14,1	12,9	13,5	13,9	44,6	46,2	38,5	39,1	42,3	45,8	47,4	54,6	53,9	51,2
Afrique subsaharienne	17,5	16,0	15,4	15,8	15,6	12,6	9,4	10,2	10,3	10,9	30,7	28,0	24,6	25,4	25,0	46,3	50,7	52,9	51,8	51,9

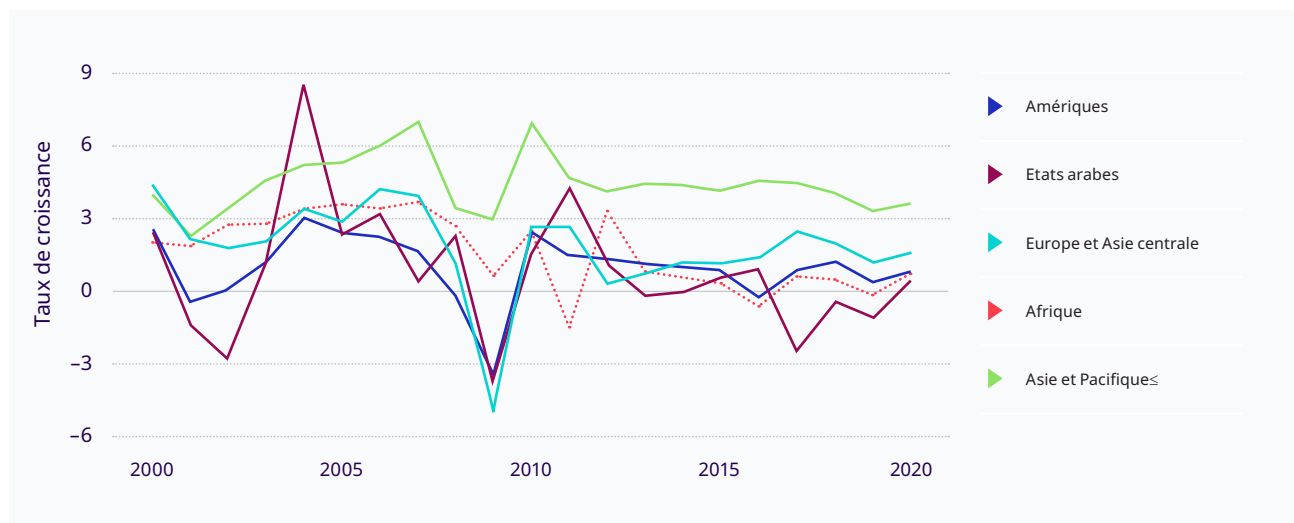
Source: Indicateurs du développement mondial.

1.2 La reprise de la croissance a-t-elle amélioré le bien-être de la population ?

Bien que des études ont abondamment documenté la reprise de la croissance économique

en Afrique, on sait beaucoup moins dans quelle mesure celle-ci s'est traduite par une amélioration du bien-être de la population en général, et par une réduction de la pauvreté en particulier (Arndt et al., 2016). L'augmentation de la production économique est un fait positif dont on peut se réjouir. Toutefois, il importe également d'examiner dans quelle mesure elle a procuré de meilleures conditions de vie aux travailleurs,

► Figure 1.2 Croissance du PIB par habitant (variation annuelle, %)



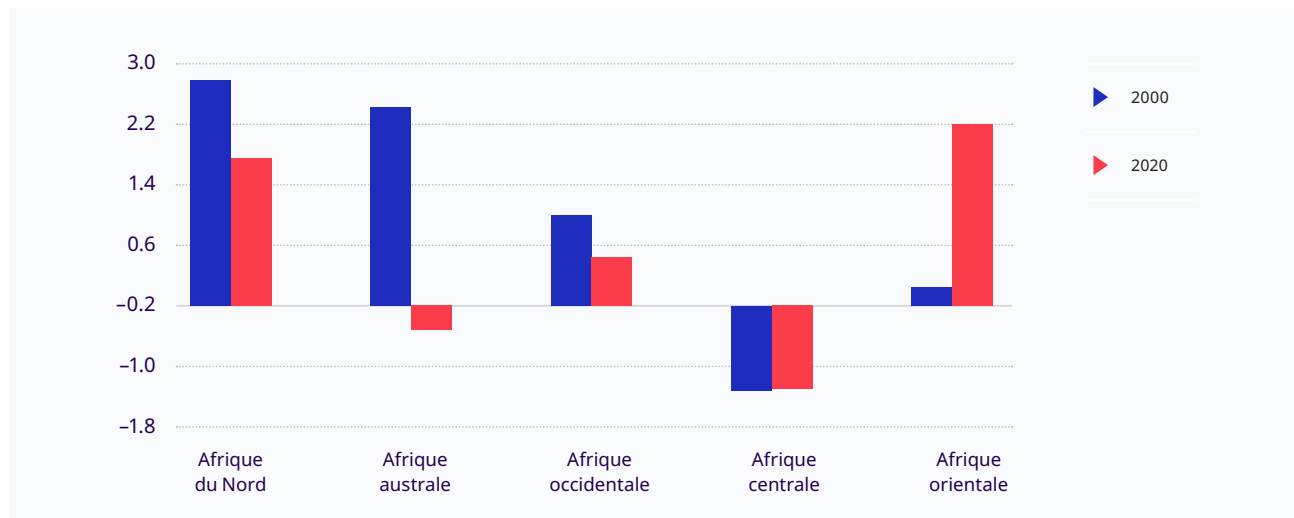
Source: FMI, Perspectives de l'économie mondiale, octobre 2019

et à la population dans son ensemble. En 2019, la croissance par habitant était négative (- 0,13 %); cela reflète un nivellement des niveaux de vie, qui ne devraient augmenter que de 0,74 % en 2020, soit environ un tiers (30 %) de ce qu'il était en 2010 (2,5 %). Globalement, la hausse de la croissance économique n'est pas suivie par une hausse des niveaux de vie, ce qui soulève la question: **à qui profite la croissance?**

La Figure 1.2 montre que la croissance du PIB par habitant durant la dernière décennie a fortement fluctué sur une courbe descendante dans toutes les régions, y compris en Afrique. Ce qui souligne

la corrélation directe entre la croissance économique, l'emploi, la pauvreté et les inégalités. Par exemple, l'enquête Afrobaromètre suggère que, malgré les forts taux de croissance constatés, la pauvreté en Afrique est restée pratiquement stable (Dulani et al., 2013). Comme indiqué précédemment, il convient également de noter que, si la croissance économique en Afrique a été positive, et a enregistré des chiffres supérieurs à ceux de toutes les régions (sauf l'Asie-Pacifique), mesuré à l'aune de la croissance par habitant, le bien-être reste sensiblement inférieur à celui de toutes les régions, sauf les Etats arabes (voir Figure 1.2). Au

► Figure 1.3 Croissance du PIB par habitant, par sous-région, 2002 et 2020



Source: FMI, Perspectives de l'économie mondiale, octobre 2019

cours de la dernière décennie, l'Afrique a connu une croissance économique rapide, mais paradoxale, à savoir qu'elle ne s'est pas accompagnée d'une profonde mutation structurelle, c'est-à-dire une économie fondée sur des échanges de biens et services non traditionnels (p. ex. produits manufacturés) susceptibles de créer de meilleurs emplois et de réduire la pauvreté (Rodrik, 2016).

Des analyses qui prennent en compte la spécificité régionales et/ou nationales pourraient nous aider à mieux comprendre dans quelle mesure et pour quelles raisons la croissance ne s'est pas accompagnée de mutations structurelles et d'une amélioration des niveaux de vie en Afrique. Par exemple, la Figure 1.3 révèle une certaine hétérogénéité des taux de croissance par habitant dans les régions. Au cours des deux dernières décennies, l'Afrique orientale a été la seule région où le taux de croissance par habitant a augmenté. L'Afrique du Nord et l'Afrique occidentale ont toutes deux connu un ralentissement de cet indicateur durant la même période, mais la croissance est néanmoins restée positive. Le taux de croissance par habitant de l'Afrique australe était positif en 2000, mais devrait être négatif en 2020, tandis que l'Afrique centrale a entamé le millénaire avec un taux de croissance négatif, ce qui sera encore le cas en 2020. Globalement, les conditions de base telles que les infrastructures, la mise en valeur des ressources humaines, les institutions juridiques et financières, l'environnement des affaires et la stabilité politique sont des

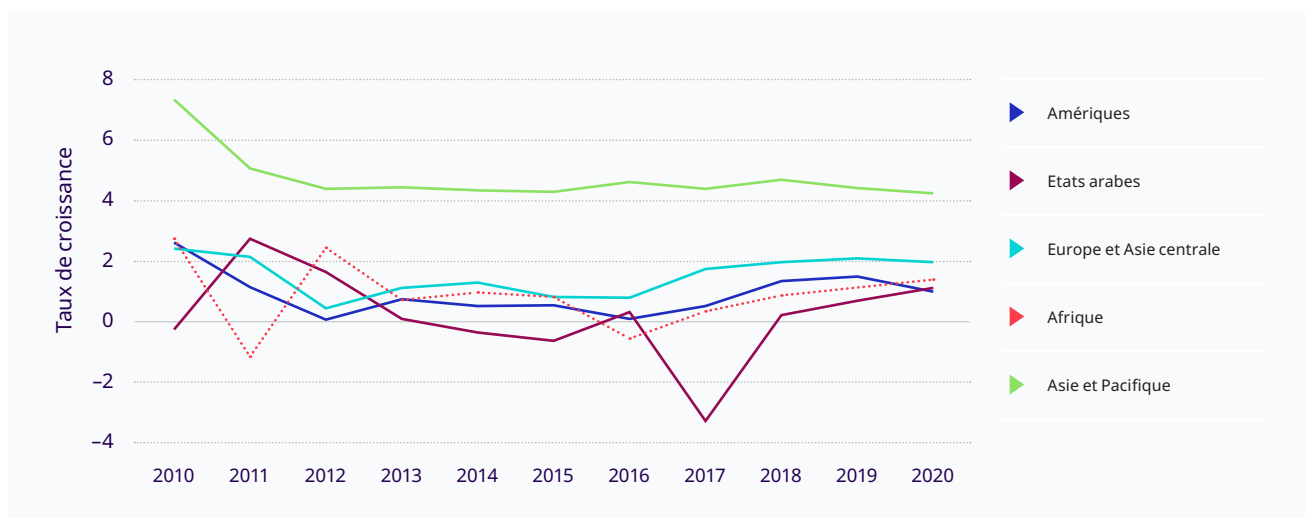
facteurs majeurs à prendre en compte pour comprendre le lien entre la croissance économique et la réduction de la pauvreté en Afrique.

Outre le faible taux de croissance par habitant et l'incapacité de l'économie à absorber une main-d'œuvre en constante augmentation, la productivité a également été faible en Afrique. Comme le montre la Figure 1.4, la productivité du travail sur le continent reste inférieure à celle de l'Asie-Pacifique, de l'Europe et de l'Asie centrale, mais supérieure à celle des Etats arabes et des Amériques. Lorsqu'on juxtapose l'évolution de la productivité et du salaire réel (Figure 1.5), il devient évident que la courbe descendante de la productivité du travail a épousé celle des salaires réels. La productivité du travail a augmenté de 1,1 % en 2019, et devrait passer à 1,4 % en 2020.

1.3 Productivité du travail et croissance des salaires

Au niveau sous régional, on observe une variation considérable de la productivité du travail. En 2019, l'augmentation de la productivité en Afrique orientale et en Afrique du Nord (2,4 et 2,3 %, respectivement) était plus de deux fois supérieure à celle enregistrée en Afrique australe et occidentale, tandis que la productivité a reculé en Afrique centrale. Toutefois, il est difficile de mesurer la productivité du travail en Afrique en raison de la forte proportion de la main-d'œuvre engagée dans des activités de subsistance (BIT, 2019a).

► Figure 1.4 Croissance de la productivité du travail, 2010-20

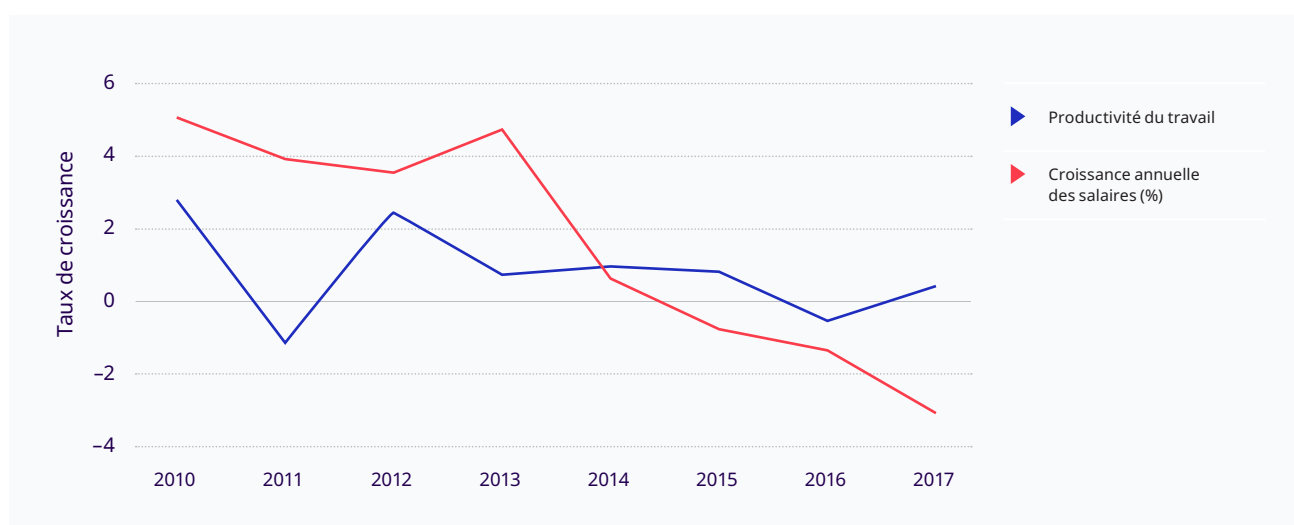


Source: Calculs fondés sur la base de données ILOSTAT, estimations modélisées du BIT, novembre 2019.

La productivité du travail peut contribuer à réduire, voire éradiquer les inégalités de revenus et la pauvreté des travailleurs, à condition que les gains résultant de l'augmentation de la productivité soient répartis équitablement entre les propriétaires d'entreprises, les investisseurs et les travailleurs (BIT, 2019a). En Afrique, les salaires ont augmenté plus lentement à partir de 2013, et diminué depuis 2015 (voir Figure 1.5). De fait, le

taux réel de croissance des salaires recule depuis 2013, même si, en moyenne, la productivité du travail a augmenté entre 2013 et 2017. Cette tendance confirme que les gains résultant de l'augmentation de la productivité ne sont pas partagés équitablement, ce qui explique en partie les taux élevés de travailleurs pauvres et les disparités de revenus en Afrique.

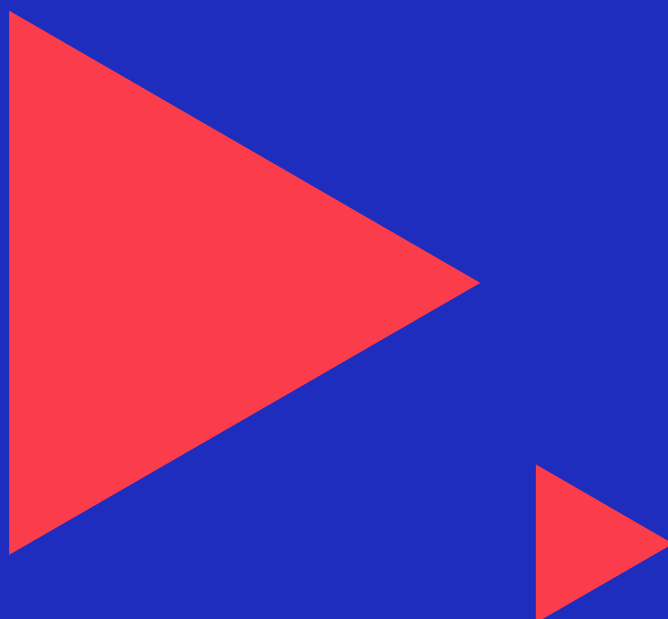
► Figure 1.5 Croissance de la productivité et des salaires en Afrique, 2010-2017



Source: Calculs fondés sur la base de données ILOSTAT, estimations modélisées du BIT, novembre 2019.

▶ 2

▶ Emploi et tendances sociales



2.1 Taux d'activité

La notion de population active est un outil de mesure plus large que l'emploi, car elle inclut tant les personnes en âge de travailler ayant un emploi que les chômeurs. La population active représente l'offre de main-d'œuvre disponible pour produire des biens et des services dans un pays donné, au moyen de transactions de marché en échange d'une rémunération.

En 2019, le taux d'activité global de l'Afrique (63,1 %) était supérieur à la moyenne mondiale (60,7 %), ce qui explique une offre abondante de main-d'œuvre (Tableau 2.1). Ce chiffre s'explique en grande partie par la présence d'une

population nombreuse en âge de travailler, qui cherche une activité économique et ne peut pas se permettre de rester oisive; toutefois, compte tenu des possibilités limitées d'emploi formel, ces personnes doivent se rabattre sur l'économie informelle (BIT, 2018c). Le taux d'activité du continent africain a très peu diminué durant la dernière décennie, soit de 65,1 à 63,1 % entre 2000 et 2019; en revanche, sur la même période, sa population active a nettement augmenté (de 302,1 à 489,7 millions), et devrait atteindre 518 millions d'ici à 2021. Dans les sous-régions, en 2019, le taux d'activité global se situait entre 45,7 % en Afrique du Nord et 77,3 % en Afrique orientale.

► **Tableau 2.1 Total labour force participation, 2000–21**

Région	Taux d'activité (%)							Population active (millions)						
	2000	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2000	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Afrique	65,1	63,2	63,1	63,0	63,1	63,1	63,1	302,1	451,3	463,2	476,0	489,7	503,8	518,0
Afrique centrale	73,9	69,1	69,1	69,0	68,8	68,7	68,5	38,5	59,7	61,6	63,6	65,7	67,8	69,9
Afrique orientale	78,5	77,6	77,5	77,3	77,3	77,4	77,4	109,0	175,8	181,3	187,0	193,3	199,8	206,3
Afrique du Nord	47,1	46,5	45,8	45,7	45,7	45,7	45,6	51,2	71,5	71,7	73,0	74,3	75,7	77,0
Afrique australe	56,0	56,5	57,1	56,9	56,9	56,9	56,9	18,8	25,3	25,9	26,2	26,7	27,1	27,5
Afrique occidentale	64,5	58,7	58,7	58,7	58,5	58,4	58,3	84,5	119,1	122,6	126,2	129,8	133,5	137,2
Monde	64,7	61,2	61,0	60,9	60,7	60,5	60,3	2 777,6	3 376,8	3 413,3	3 449,2	3 482,4	3 515,0	3 545,7

Source: Calculs fondés sur les données de la base ILOSTAT, estimations modélisées, BIT, novembre 2019.

Bien que les décideurs politiques se plaisent à souligner que les femmes devraient plus s'engager activement, les disparités de genre restent prononcées dans toute la région (Tableau 2.2). En 2019, l'écart entre les taux d'activité des hommes et des femmes s'élevait à 17,7 % sur l'ensemble du continent africain; il convient cependant de souligner que ce chiffre reste inférieur aux disparités de genre au niveau mondial (27 points de pourcentage, dont l'ampleur souligne la nécessité des politiques favorisant la participation des femmes au marché du travail. C'est particulièrement le cas en Afrique du Nord où cette disparité était de loin la plus prononcée sur le continent en 2019, soit 47,3 points de pourcentage.

2.2 Emploi

L'emploi décent est essentiel parce qu'il fournit un revenu durable aux travailleurs ainsi que leur famille et leur permet de s'extraire de la pauvreté. Dans le sens où il est utilisé ici, le terme «emploi» englobe toutes les personnes en âge de travailler qui, pendant une brève période déterminée, par exemple une semaine ou un jour, avaient: a) un emploi salarié (à la maison ou au travail); ou b) une entreprise (basé à la maison ou dans un bureau/ travail⁴). Depuis 2000, l'emploi total en Afrique a augmenté de 2,5 à 3 % (Figure 2.1), chiffre inférieur à la croissance de la production réelle. En 2019, l'emploi et la production réelle ont progressé respectivement de 2,9 et 3,2 %.

4 Résolution concernant les statistiques du travail, de l'emploi et du sous-emploi de la main-d'œuvre, adoptée par la 19^e Conférence internationale des statisticiens du travail, Genève, octobre 2013: www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---stat/documents/normativeinstrument/wcms_230304.pdf.

► Tableau 2.2 Taux d'activité, écarts hommes/femmes (%)

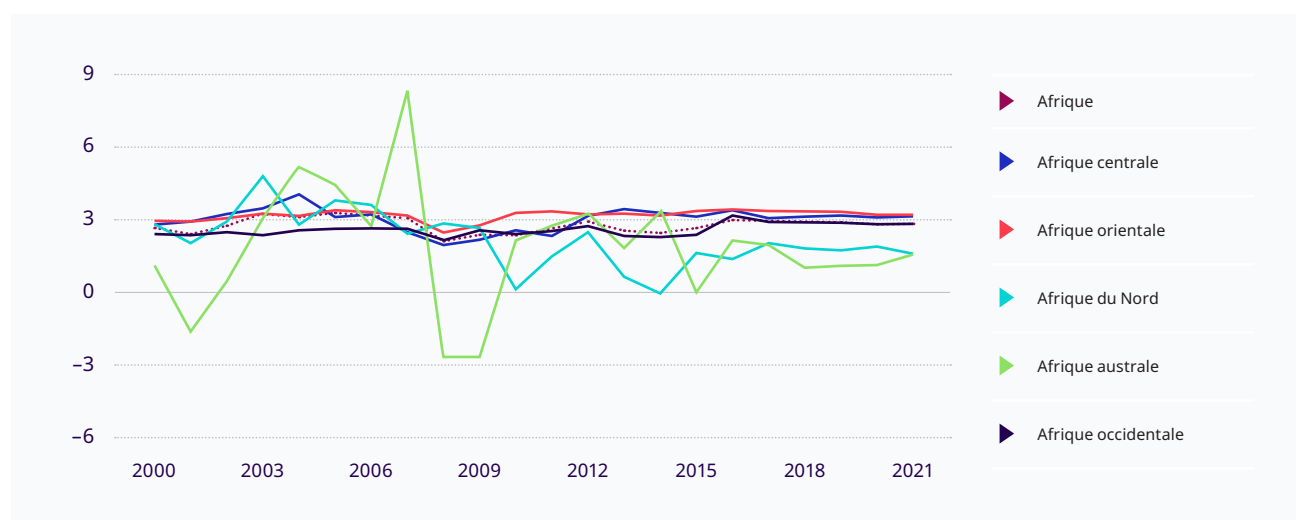
	2000	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Afrique	21,3	18,5	18,1	17,8	17,7	17,6	17,5
Afrique centrale	5,5	7,2	7,1	6,9	6,9	6,9	6,9
Afrique orientale	11,1	10,0	9,6	9,2	9,2	9,2	9,1
Afrique du Nord	52,5	48,0	47,6	47,5	47,3	47,2	47,0
Afrique australe	20,6	13,8	13,3	13,0	12,9	12,7	12,5
Afrique occidentale	13,3	12,0	11,8	11,6	11,7	11,8	11,9
Monde	27,5	27,2	27,1	26,9	27,0	27,0	27,1

Source: Calculs fondés sur la base de données ILOSTAT, estimations modélisées du BIT, juillet 2019.

La croissance de l'emploi a été particulièrement soutenue en Afrique orientale et centrale, qui ont enregistré des hausses supérieures à 3 % depuis 2000, avec toutefois un léger recul sous la barre des 3 % en 2009. En revanche, l'emploi en Afrique australe a connu une forte volatilité: accélération après le tournant du millénaire, suivie d'une forte baisse (essentiellement due à la crise financière de 2008), puis une amorce de reprise à partir de 2010. S'agissant de l'Afrique du Nord, les soulèvements du printemps arabe au début des années 2010 ont fortement nui à l'emploi, bien qu'une timide reprise s'observe depuis 2016. En Afrique occidentale, la croissance de l'emploi se situait entre 2,4 et 2,9 % entre 2016 et 2019, avec un pic à 3,2 % en 2017.

En Afrique, le ratio emploi/population (REP) est tendanciellement plus élevé que dans le reste du monde, bien que l'écart se réduise au fil du temps. Cela tient au fait qu'un plus grand nombre d'Africains occupent un emploi, quelle qu'en soit la forme. En 2019, le REP de l'Afrique ne différait que de 1,4 % par rapport au reste du monde (Tableau 2.3), mais avec de fortes disparités sous régionales: l'Afrique orientale avait le REP le plus élevé de tous en 2019 (74,8 %), et l'Afrique du Nord le plus faible (40,1 %). Bien que les REP du continent s'approchent des ratios mondiaux, ceux de l'Afrique du Nord et de l'Afrique australe sont beaucoup plus faibles que ceux du reste du monde. L'Afrique du Nord et l'Afrique australe possèdent les taux d'emploi informel les plus bas

► Figure 2.1 Croissance de l'emploi en Afrique (%)



Source: Calculs sur la base des estimations modélisées du BIT, novembre 2019.

► Tableau 2.3 Ratios emploi/population; emploi total, 2000-21

	Ratios emploi/population							Emploi (millions)						
	2000	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2000	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Afrique	60,0	58,8	58,7	58,7	58,8	58,8	58,8	278,6	420,2	430,7	443,3	456,3	469,7	483,1
Afrique centrale	70,5	65,7	65,7	65,7	65,6	65,4	65,3	36,8	56,7	58,6	60,6	62,5	64,6	66,6
Afrique orientale	75,1	75,1	74,9	74,8	74,8	74,8	74,9	104,3	169,9	175,3	180,9	187,0	193,3	199,6
Afrique du Nord	39,9	40,6	40,0	40,0	40,1	40,2	40,3	43,5	62,4	62,6	63,8	65,3	66,7	68,0
Afrique australe	39,4	41,8	42,1	42,0	41,4	41,3	41,0	13,2	18,7	19,1	19,4	19,4	19,6	19,8
Afrique occidentale	61,7	55,4	55,1	55,1	55,0	54,9	54,8	80,7	112,4	115,0	118,5	122,0	125,5	129,0
Monde	61,0	57,7	57,7	57,6	57,4	57,2	57,0	2 617,5	3 185,5	3 223,4	3 263,4	3 294,7	3 324,7	3 352,0

Source: Calculs fondés sur la base de données ILOSTAT, estimations modélisées du BIT, novembre 2019.

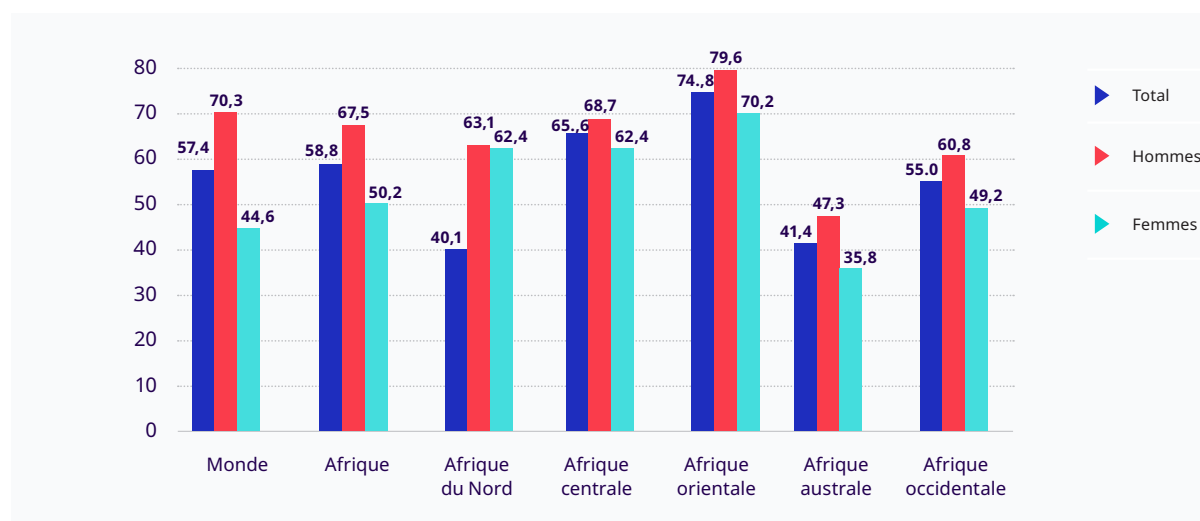
du continent, soit 67,3 % et 40,2 %, respectivement (Tableau 2.4).

Il est également établi que l'emploi augmente proportionnellement à la population en âge de travailler, car les ratios restent très stables au sein des régions. De 2000 à 2019, le REP en Afrique orientale a reculé de 75,1 % à 74,8 % seulement, tandis que celui de l'Afrique occidentale a stagné autour de 55 % entre 2016 et 2019, en baisse

par rapport aux 61,7 % enregistrés en 2000. Les REP d'Afrique du Nord et d'Afrique australe ont oscillé autour de 40 %, tandis que ceux de l'Afrique centrale ont connu un recul relativement marqué entre 2000 et 2019 (de 70,5 à 65,6 %).

On observe d'énormes écarts de genre dans les REP en Afrique (Figure 2.4). En 2019, le REP s'élevait à 67,5 % pour les hommes, soit 17,3 points de pourcentage de plus que celui des

► Figure 2.2 Ratio emploi/population, selon le genre, 2019



Source: Calculs fondés sur la base de données ILOSTAT, estimations modélisées du BIT, novembre 2019

femmes. Au niveau mondial, en 2019, le REP des hommes atteignait 70,3 % et celui des femmes 44,6 %, soit un écart de 25,7 points de pourcentage. Les REP supérieurs des hommes prouvent que les gouvernements doivent accentuer leurs efforts de promotion de l'emploi des femmes. En outre, un REP élevé ne signifie aucunement qu'il s'agit de formes de travail décent; de nombreux autres indicateurs sont nécessaires pour dresser un tableau fidèle de la dynamique des marchés du travail, notamment les données sur la pauvreté des travailleurs, la productivité du travail et le taux de chômage.

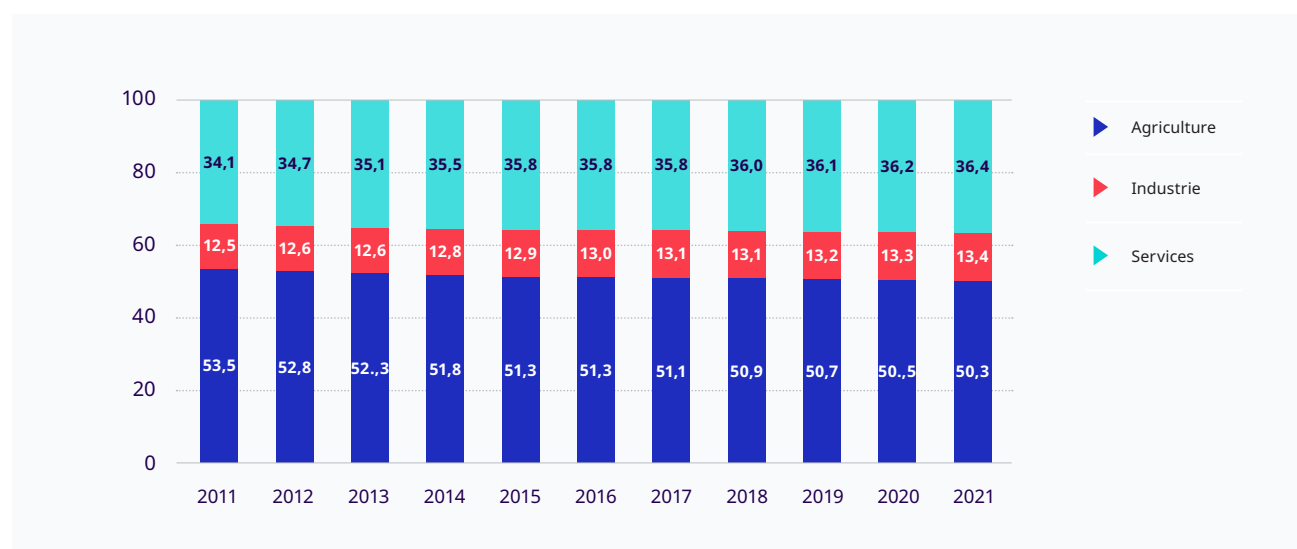
2.2.1 Caractéristiques de l'emploi

2.2.1.1 Emploi par grands secteurs d'activité économique

L'agriculture reste le plus important pourvoyeur d'emplois en Afrique (Figure 2.3). La part de l'agriculture dans l'emploi total a reculé de 53,5 à 50,7 % entre 2011 et 2019. Cette tendance baissière devrait se poursuivre, l'agriculture étant censée employer 50,5 % des travailleurs en 2020. Néanmoins, le secteur agricole, où les déficits en matière de travail décent font légion, reste un réservoir d'emplois incontournable en Afrique. Cela signifie que les mutations structurelles intervenues dans d'autres régions ne se

sont pas encore produites en Afrique. En Asie-Pacifique par exemple, il est prévu qu'en 2020, 43 % des travailleurs seront employés dans le secteur tertiaire, et seulement 31,7 % dans l'agriculture (BIT, 2018a). Cela dit, la part du secteur des services dans l'emploi total a légèrement augmenté, passant de 34,1 à 36,1 % entre 2011 et 2019; elle devrait atteindre 36,2 % d'ici à 2020 et 36,4 % d'ici à 2021. Il convient également de noter que le nombre d'emplois dans le commerce de gros et de détail a augmenté, et que le nombre de personnes employées dans la réparation de véhicules automobiles, qui se situait à 46 millions en 2010, devrait atteindre plus de 64 millions d'ici 2020, soit une augmentation de 40 %⁵. L'agriculture africaine se caractérise par sa proportion élevée de travailleuses. En 2019, près de 54 % des femmes actives travaillaient dans ce secteur, contre 49 % des hommes. La proportion de femmes dans le secteur agricole n'a que très légèrement diminué entre 2011 et 2019 (de 57,4 % à 53,7 %) et devrait atteindre 53,4 % en 2020 et 53,2 % en 2021 (Figure 2.4). Compte tenu de leur surreprésentation dans le secteur agricole (peu productif, largement informel, avec des revenus et des conditions de travail nettement inférieurs à ceux d'autres secteurs), les femmes sont confrontées à des déficits de travail décent plus importants que les hommes sur le marché du travail.

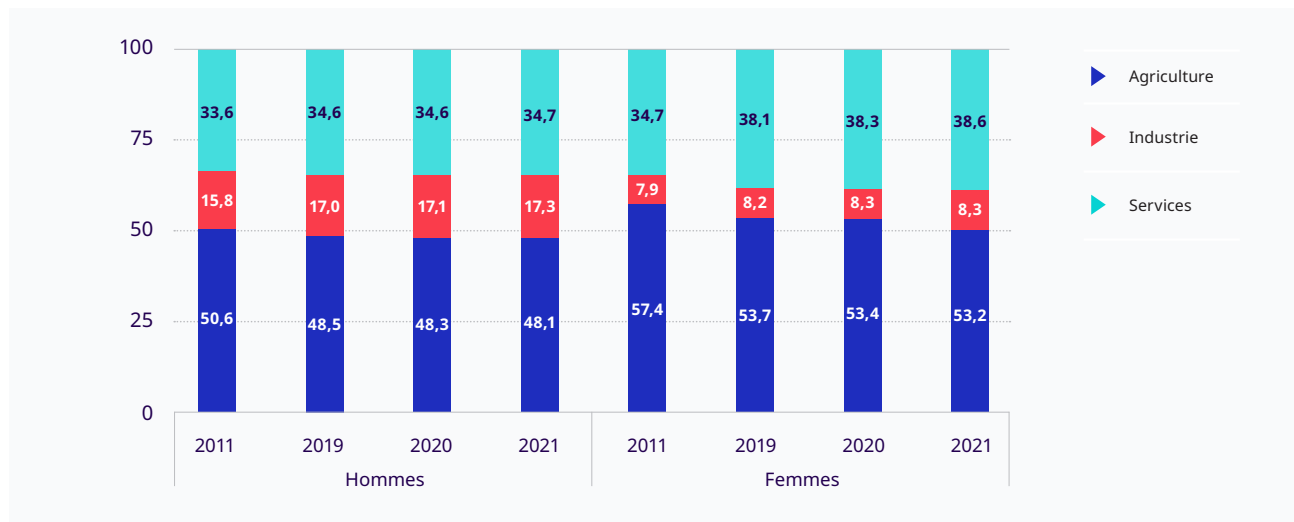
► Figure 2.3 Distribution de l'emploi, par grand secteur d'activité économique, Afrique, 2011-2021 (%)



Source: Calculs fondés sur la base de données ILOSTAT, estimations modélisées du BIT, novembre 2019.

⁵ Calculs de l'auteur fondés sur la base de données ILOSTAT.

► Figure 2.4 Distribution de l'emploi, par genre, par secteur d'activité économique, 2011-21 (%)



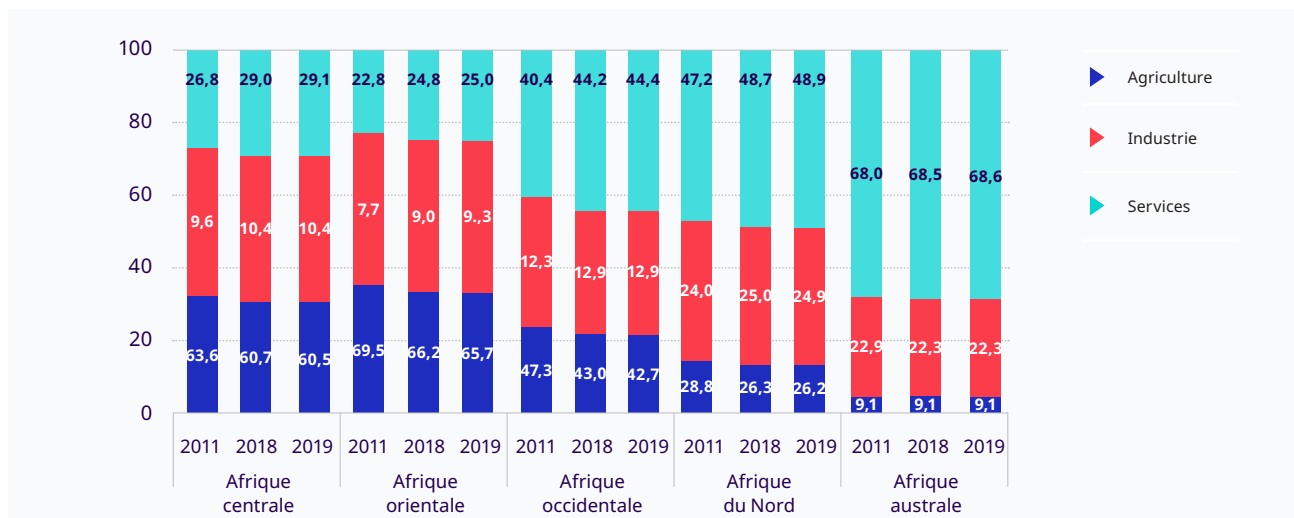
Source: Calculs fondés sur la base de données ILOSTAT, estimations modélisées du BIT, novembre 2019.

2.2.1.2 Emploi par secteur dans les sous-régions

L'examen des données globales de la région africaine révèle des écarts prononcés de l'emploi par secteurs entre les sous-régions. En Afrique orientale, centrale et occidentale, l'emploi se concentre dans le secteur agricole, tandis qu'il se retrouve surtout dans le secteur tertiaire en Afrique du Nord et en Afrique australe (Figure 2.5). Ce contraste reflète le niveau inégal des transformations structurelles et de progrès économique des sous-régions. Un aspect essentiel du pro-

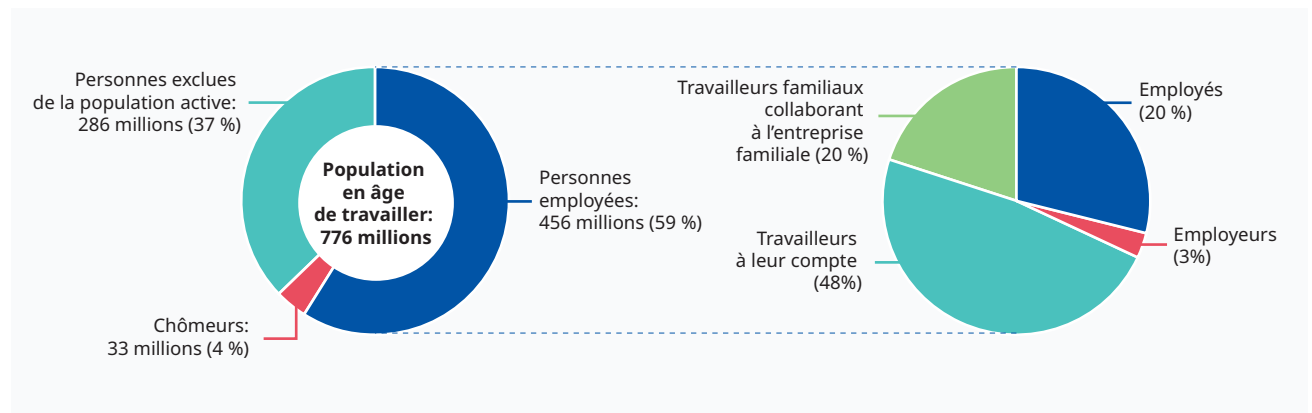
cessus de développement est la transformation structurelle se traduisant par un mouvement des capitaux et du travail des secteurs à faible productivité vers les secteurs à forte productivité. De nombreuses études, initiatives et cadres de travail soulignent l'importance de la diversification des investissements en Afrique (BIT, 2019c). Dans ce contexte, la transformation de l'agriculture devrait signifier l'abandon d'activités agricoles de subsistance dans de petites fermes, au profit de grandes exploitations agricoles plus productives (Timmer, 1988).

► Figure 2.5 Distribution de l'emploi par grand secteur d'activité économique, par sous-région 2011, 2018 et 2019



Source: Calculs fondés sur la base de données ILOSTAT, estimations modélisées du BIT, novembre 2019.

► Figure 2.6 Situation de l'emploi



Source: Calculs fondés sur la base de données ILOSTAT, estimations modélisées du BIT, novembre 2019.

Améliorer la productivité du secteur agricole suppose d'y investir plus de ressources, ce qui stimulerait la demande de biens, de services et d'emplois dans les secteurs non agricoles de l'économie. Cela inciterait les travailleurs à délaisser progressivement l'agriculture pour se lancer dans des activités non-agricoles; favoriserait la migration des campagnes vers les villes et ralentirait la croissance démographique dans les zones rurales (Jayne et Ameyaw, 2016). Dès lors, l'emploi dans l'agriculture et le secteur agricole lui-même se résorberaient au fil du temps, en proportion du PIB total. Une telle transformation est généralement le fruit de plusieurs facteurs combinés: l'innovation technologique, les économies d'échelle, la mondialisation et le développement des réseaux financiers. L'Afrique du Nord en constitue une parfaite illustration: première récipiendaire des IDE en Afrique en 2018 (BIT, 2019c), son secteur agricole est en déclin et son secteur tertiaire en expansion. Pour l'Afrique, cela signifie essentiellement qu'une augmentation de l'emploi dans les secteurs très productifs dépend du développement du secteur agricole; l'emploi dans l'économie non agricole n'augmente pas de lui-même, ni spontanément. Filmer et Fox (2014), cités par Jayne et Ameyaw (2016), prédisent qu'environ 40 % de tous les Africains qui entreront dans la vie active durant la prochaine décennie travailleront surtout dans l'agriculture. Par conséquent, la productivité doit impérativement augmenter dans le secteur agricole, pour que le niveau global de revenus augmente, que l'argent circule en milieu rural et y stimule les échanges de biens et services non agricoles (Jayne et Ameyaw, 2016).

2.2.1.3 Situation de l'emploi en 2019

Les déficits de travail décent font légion en Afrique, où le fait d'avoir un emploi ne procure pas toujours un mode de vie décent (BIT, 2019b). Sur 776 millions de personnes en âge de travailler, la majorité, soit 456 millions (58,8 %) ont un emploi; 33 millions (4,3 %) sont au chômage; et 286 millions (36,9 %) sont hors de la main-d'œuvre (Figure 2.6). Parmi les personnes qui ont un emploi, 68 % travaillent à leur propre compte ou font des aides familiaux. Si l'on ventile ces données par genre, les proportions d'hommes et de femmes qui travaillent à leur propre compte sont sensiblement égales (64,7 %); en revanche, le pourcentage de femmes qui portent l'aide familiale est de 32,3 %, contre seulement 13 % pour les hommes. Globalement, cela signifie que la plupart des femmes sont contraintes de travailler dans le secteur agricole, caractérisé par l'informalité, de bas salaires, un accès inadéquat à la protection sociale et, généralement, de mauvaises conditions de travail. De plus, les personnes exclues du secteur agricole en raison de sa faible productivité, de sa rentabilité limitée et de l'absence de protection sociale, sont plus susceptibles de se tourner vers des emplois mal rémunérés ou à leur propre compte, souvent dans l'économie informelle. Selon les estimations du BIT (2018a), 85 % des personnes travaillant à leur propre compte opèrent dans l'économie informelle.

En revanche, il est généralement admis qu'une part croissante de la main-d'œuvre accède à un emploi salarié ou rémunéré (tous niveaux de qualification et tous secteurs confondus), à mesure que les processus de développement

► **Tableau 2.4** Emploi informel par rapport à l'emploi total (%).

Catégorie	Afrique	Afrique du Nord	Afrique centrale	Afrique orientale	Afrique australe	Afrique occidentale
Part de l'emploi informel dans l'emploi total	85,8	67,3	91,0	91,6	40,2	92,4
Part de l'emploi informel non agricole dans l'emploi total	71,9	56,3	78,8	76,6	36,1	87,0

Source: BIT (2018b)

économique et de transformation structurelle se poursuivent. Historiquement, cela a été la principale voie vers une prospérité durable et partagée, et l'éradication de la pauvreté de masse (Gindling et Newhouse, 2012). En Afrique, à ce jour, ce processus s'est avéré laborieux et irrégulier et il faudra donc axer les efforts sur la création d'emplois mieux rémunérés et en plus grand nombre, notamment dans le secteur privé.

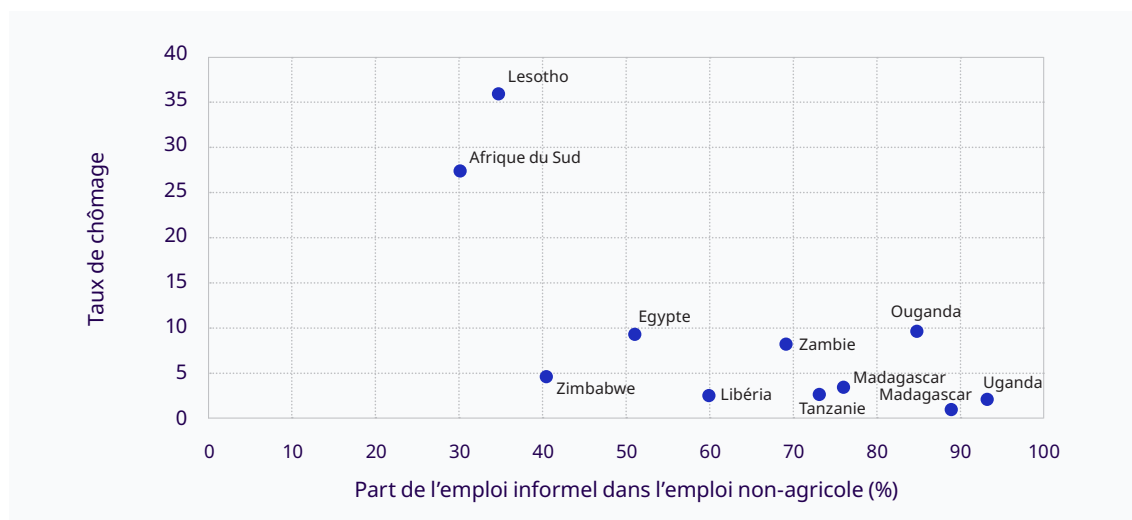
2.2.1.4 Part de l'emploi informel dans l'emploi total

La proportion d'emploi informel et de ses composantes dans l'emploi total est variable d'une région à une autre sur le continent: 40,2 % en Afrique australe, 67,3 % en Afrique du Nord et plus de 90 % en Afrique centrale, orientale et occidentale. Comme on l'a vu précédemment, un fort taux d'emploi agricole est corrélé à un niveau

élevé d'informalité du travail: les sous-régions où l'emploi agricole est élevé ont également de plus forts niveaux d'informalité. Les taux d'emploi informel varient aussi en fonction du genre et du niveau d'instruction. En Afrique, l'économie informelle compte un plus fort pourcentage de femmes que d'hommes (79 et 68 % respectivement), sauf en Afrique du Nord. Dans toutes les régions, les personnes peu instruites sont plus susceptibles de travailler dans l'économie informelle; en fait, 94 % des personnes n'ayant suivi aucune scolarité travaillent dans l'économie informelle (BAD, 2019).

Pour l'Afrique dans son ensemble, la part de l'emploi informel et de ses composantes dans l'emploi total est élevée, soit 85,8 % (Tableau 2.4). Ces chiffres soulignent l'énorme défi que l'informalité représente pour les entreprises et les travailleurs en Afrique. Une tendance semblable est obser-

► **Figure 2.7** Taux de chômage et part de l'emploi informel (pays pour lesquels des données existent)



Source: Calculs fondés sur la base de données ILOSTAT, estimations modélisées du BIT, novembre 2019.

vable si l'on considère la part de l'emploi informel non agricole et de ses composantes dans l'emploi total (Tableau 2.4). Sur ce point, l'Afrique australe et l'Afrique du Nord affichent à nouveau les taux les plus faibles, par rapport à l'Afrique occidentale (87 %), centrale (78,8 %) et orientale (76,6 %).

Une autre caractéristique importante des marchés du travail africains est le lien entre le taux d'informalité et le taux de chômage (plus le taux d'informalité est élevé, plus le taux de chômage est faible) (Figure 2.7). En règle générale, les pays à faible revenu ont des taux d'informalité élevés, tandis que les pays à revenu intermédiaire connaissent des taux de chômage plus élevés (BAD, 2019). Ce résultat est cohérent avec le phénomène de la croissance sans emplois. La croissance économique en Afrique n'a pas été propice à l'emploi. Comme on l'a vu précédemment, la croissance économique et la création d'emplois supposent une transformation structurelle de l'économie, et un déplacement des ressources des entreprises et secteurs peu productifs vers les secteurs les plus productifs.

2.3 Chômage et sous-emploi de la main-d'œuvre

2.3.1 Chômage

En 2019, près de 34 millions de personnes étaient au chômage en Afrique, dont 12,2 millions de jeunes âgés de 15 à 24 ans (Annexe 8), soit 6,4 millions de plus qu'en 2010 et une augmentation de près de 1,5 millions du nombre de jeunes chômeurs. Le taux de chômage de la région (6,8 %) est nettement supérieur à la moyenne mondiale (5 %), ce qui signifie que le chômage est un problème majeur en Afrique. Bien que le taux de chômage soit faible en Afrique, les emplois se trouvent en majorité dans l'économie informelle.

S'agissant du genre, il convient de noter que le taux de chômage des femmes a constamment dépassé celui des hommes depuis 2010 (Annexe 8), soit 7,5 % pour les femmes et 6,3 % pour les hommes en 2019, avec des écarts parfois très prononcés au sein des régions. Par exemple, en 2019, le taux de chômage atteignait 5,8 % pour les femmes et 5 % pour les hommes en Afrique

occidentale; de même, en Afrique australe, il atteignait 29 % pour les femmes, et seulement 24,5 % pour les hommes.

En 2019, au niveau sous régional, l'Afrique australe avait le plus fort taux de chômage (26,5 %), en raison des chiffres particulièrement élevés de l'Afrique du Sud (27 %). Cette même année, l'Afrique du Nord a également enregistré un taux de chômage élevé (11,8 %), contrairement à l'Afrique orientale (3,8 %). Les taux de chômage ont reculé entre 2015 et 2019 en Afrique centrale et orientale, ainsi qu'en Afrique du Nord. Cependant, les taux de chômeurs en Afrique australe et occidentale sont passés de 24,6 % à 26,5 % et de 5 % à 5,4 %, respectivement, durant la même période. Le taux de chômage élevé de l'Afrique australe est cohérent avec la moindre ampleur de l'économie informelle de cette sous-région⁶.

Le taux de chômage des jeunes en Afrique a diminué, quoique lentement (voir Annexe 8), à savoir une baisse de trois points de pourcentage entre 2000 et 2019. Le chômage des jeunes en Afrique présente une caractéristique persistante, soit l'écart de genre relativement faible, soit 11,8 et 12 %, respectivement, pour les jeunes hommes et les jeunes femmes, en 2019.

En 2019, le taux de chômage des jeunes en Afrique australe a atteint 50,3 % et devrait encore augmenter durant les années à venir. En 2019, l'Afrique orientale avait les plus bas taux de chômage des jeunes de la région (6,2 %), soit un huitième de celui de l'Afrique australe. L'Afrique centrale a également enregistré un taux de chômage des jeunes relativement modéré (10 %).

2.3.2 Sous-emploi de la main-d'œuvre

Toutefois, le taux de chômage n'est qu'une mesure du sous-emploi de la main-d'œuvre sur le marché du travail; d'autres critères doivent être pris en compte, comme le sous-emploi du temps de travail et la main-d'œuvre potentielle. Ensemble, ces facteurs constituent les principaux indicateurs qui permettent de suivre les tendances du marché du travail. Plusieurs mesures

⁶ En Afrique australe, la part de l'emploi informel dans l'emploi total atteint 40,2 %, et celle de l'emploi informel non agricole dans l'emploi total 36,1 %. Voir BIT (2018b).

de sous-emploi de la main-d'œuvre existent, y compris les indices LU1, LU2, LU3 et LU4⁷.

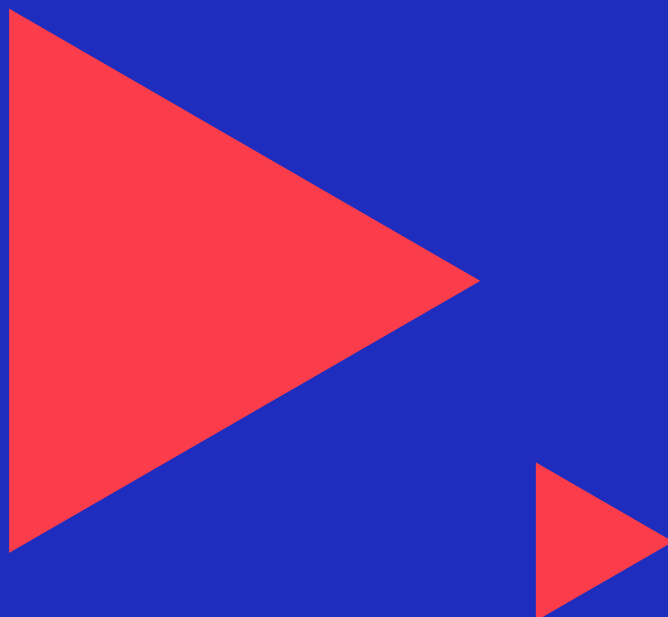
D'ici à 2021, le phénomène de sous-emploi de la main-d'œuvre devrait concerner 120,5 millions de personnes (LU4), par rapport à 114,6 millions en 2019. Cette augmentation est principalement due à l'Afrique subsaharienne qui, d'ici à 2021, devrait

compter 99,4 millions de personnes en situation de sous-emploi, contre 21 millions pour l'Afrique du Nord. Selon les mêmes projections, en 2021, le taux de sous-emploi de la main-d'œuvre devrait se situer à environ 22 % pour l'ensemble de l'Afrique, 24,7 % pour l'Afrique du Nord et 21,5 % pour l'Afrique subsaharienne (BIT, 2020).

7 Pour une définition complète et le mode de calcul des différents indices, voir la Résolution concernant les statistiques du travail, de l'emploi et du sous-emploi de la main-d'œuvre, adoptée par la 19^e Conférence internationale des statisticiens du travail, Genève, octobre 2013; www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---stat/documents/normativeinstrument/wcms_230304.pdf.

▶ 3

▶ Tendances de l'emploi des jeunes



3.1 Le défi de la jeunesse

L'objectif de développement durable (ODD 8.6) est lié à la promotion de l'emploi, de l'éducation et de la formation des jeunes. Plus précisément, la cible 8.6.1 prévoit que, d'ici à 2020, les pays devraient réduire «nettement la proportion de jeunes (âgés de 15 à 24 ans) non scolarisés, sans emploi, ni en formation [NEET]». Autrement dit, il s'agit de réduire significativement le taux d'exclusion des jeunes du marché du travail⁸. Cette tâche sera d'autant plus difficile et cruciale en Afrique que, contrairement à d'autres régions du monde, car la population du continent africain est jeune. Par conséquent, sa population active augmente rapidement et devrait continuer à augmenter dans un avenir proche. A ce jour, il semble peu probable que l'Afrique, comme le reste du monde d'ailleurs, puisse atteindre l'objectif de l'ODD 8.6.1. Le BIT estime qu'en 2015, date de début de l'implémentation des ODD, le taux de NEET chez les jeunes africains était de 20,0 %, et prévoit qu'il devrait atteindre 20,7 % en 2020⁹. Il s'agit en fait d'une légère augmentation, et non d'une «nette réduction» du taux d'activité des jeunes¹⁰.

Il ne faut donc pas être surpris que la promotion de la lutte contre le chômage et le sous-emploi des jeunes devienne rapidement une priorité essentielle pour la quasi-totalité des pays africains. Plusieurs instruments majeurs ont été élaborés afin de guider le développement de la jeunesse en Afrique, notamment la Charte africaine de la jeunesse (AYC), adoptée en juillet 2006. Pour mettre en œuvre cette charte, et renforcer les capacités nationales afin de mieux aider les jeunes à s'autonomiser et à se développer, les autorités ont élaboré un Plan d'action pour la décennie de la jeunesse (2009-2018), qui, à la date de rédaction du présent rapport, entamait sa dernière année de mise en œuvre. En outre, l'Agenda 2063 de l'Union africaine (UA) et son premier Plan décennal de mise en œuvre traitent du thème de la jeunesse et de l'emploi des jeunes à travers ses aspirations 1 et 6. Le développement de l'Afrique doit être axé sur la personne, notamment en libérant le potentiel des femmes et des jeunes. En vue de transformer le potentiel de l'impor-

tante population jeune africain en une dividende démographique, l'Union africaine a désigné 2017 comme l'année de la jeunesse, sous le thème «Exploiter le dividende démographique grâce à l'investissement dans la jeunesse» (Assembly/AU/Dec.601, XXVI, janvier 2016). L'Union africaine s'est résolument engagée à lutter contre le chômage des jeunes, ce qui se reflète directement ou indirectement dans plusieurs instruments d'orientation politique: la Stratégie continentale d'éducation pour l'Afrique (CESA 16-25); la Stratégie pour la science, la technologie et l'innovation en Afrique 2024 (STISA-2024); la Stratégie continentale d'EFTP pour favoriser l'emploi des jeunes; et le Plan d'action pour le développement industriel accéléré de l'Afrique (AIDA).

3.2 La nature du défi

3.2.1 Tendances de la population jeune active et les jeunes travailleurs pauvres

La population active africaine est jeune et augmente rapidement. En 2020, les jeunes âgés de 15 à 24 ans représentaient moins d'un quart (23,6 %) de la population mondiale en âge de travailler, mais plus d'un tiers (34,2 %) en Afrique, seule région au monde où la population active jeune augmente rapidement (Figure 3.1).

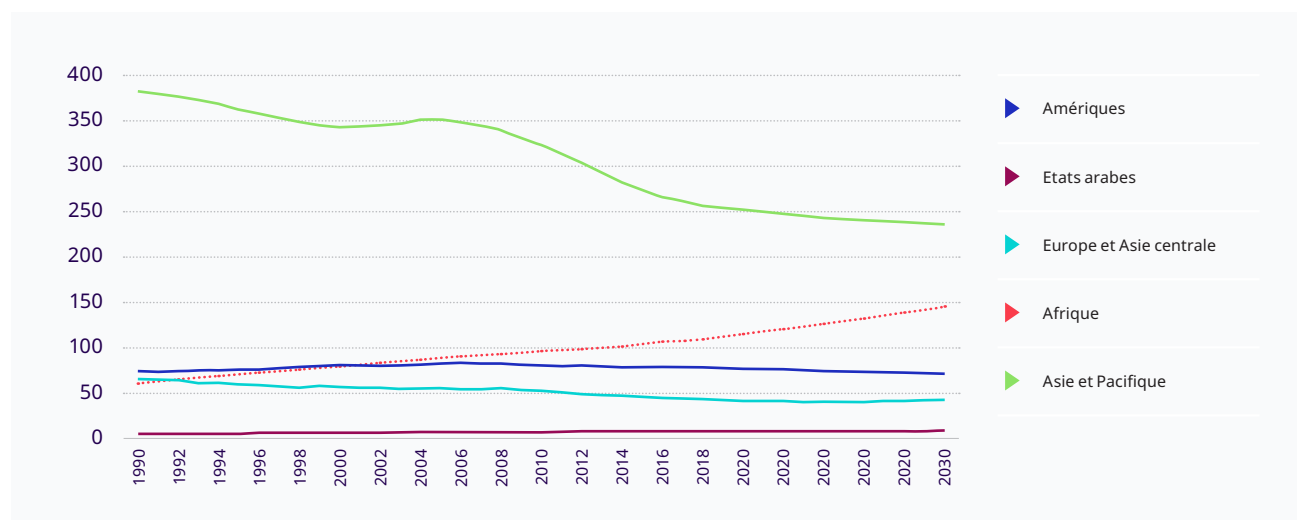
Depuis 1990, la main d'œuvre des jeunes est restée stable, ou a diminué en chiffres absolus, dans la plupart des régions du monde. En Afrique, elle a presque doublé pendant cette période, passant de 61,8 à 115,8 millions entre 1990 et 2020. En outre, elle est censée progresser de plus de 25 % (soit près de 30 millions de jeunes) d'ici à 2030, date à laquelle le continent devrait compter 144 millions de jeunes actifs, ce qui représente un énorme défi, à savoir le besoin de créer des emplois, et notamment des emplois décents, pour tous ces nouveaux arrivants sur le marché du travail. Parallèlement, alors que les responsables du monde entier s'interrogent sur les moyens permettant de prendre soin de leurs populations

8 Le taux de (jeunes) NEET est «la proportion de jeunes qui n'ont pas d'emploi, et ne sont ni scolarisés ni en formation» (<https://ilostat ilo.org/resources/methods/description-youth-neet>). Cette définition englobe presque tous les chômeurs et tous ceux qui ne font pas partie de la population active, mais qui ne suivent ni enseignement, ni formation. Tous les chômeurs n'entrent pas dans cette définition car, selon la définition de l'OIT (internationalement acceptée), il est possible d'être au chômage tout en étant étudiant. Les lecteurs sont invités à consulter les métadonnées ILOSTAT pour obtenir une vue exhaustive des concepts utilisés dans ce rapport: ilostat ilo.org/resources/methods/#indicator-descriptions.

9 En fait, ces chiffres sont très proches de la situation mondiale. Le BIT estime que le taux mondial de jeunes NEET était de 21,7 % en 2015, et prévoit qu'il atteindra 22,4 % en 2020. Voir la base de données ILOSTAT: ilostat ilo.org/data.

10 En effet, étant donné le fort taux de croissance de la jeunesse africaine, thème développé ci-après, le nombre de jeunes NEET est censé augmenter de 7,7 millions entre 2015 et 2020.

► Figure 3.1 Population active jeune, par région, 1990-2030 (millions)¹¹



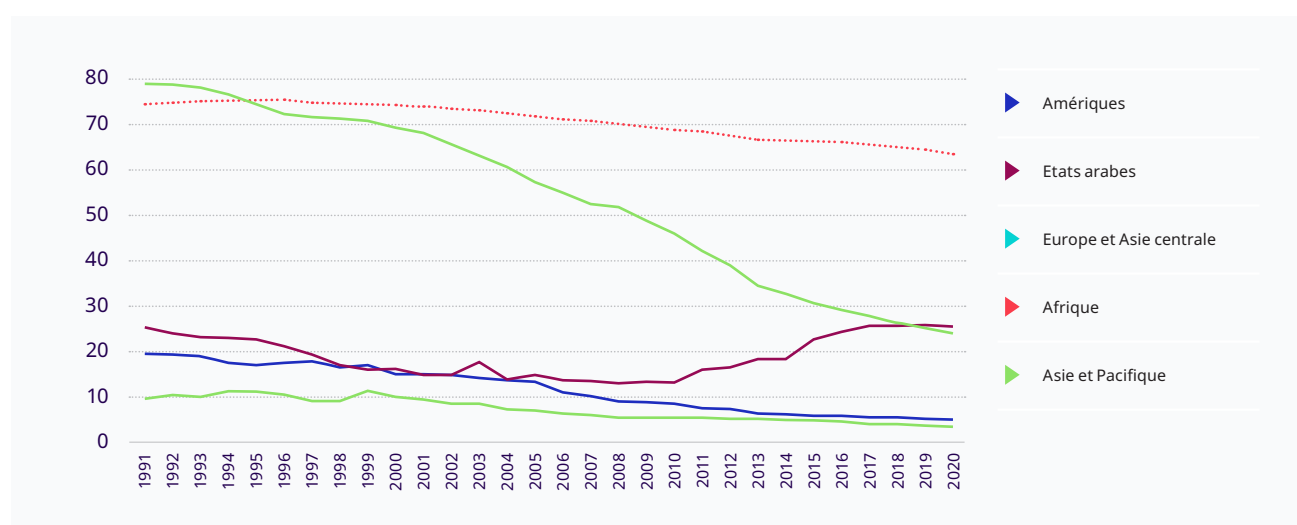
Note: Cette figure présente les estimations et projections de la population active jeune (15-24 ans), en chiffres absolus (millions de jeunes).

Source: Estimations modélisées du BIT, juillet 2019; basées sur les estimations et projections de population de l'ONU, juillet 2019.

qui vieillissent rapidement, une main-d'œuvre jeune en si forte expansion représente – au moins potentiellement – une ressource inestimable pour l'Afrique. La matérialisation de ce potentiel dépendra, dans la plupart des pays, d'un renforcement des structures, guidé par des actions politiques précises pour lancer ce processus.

A l'évidence, les marchés du travail africains n'ont pas encore réussi à surmonter ce défi ces dernières années. Bien que la proportion de jeunes travailleurs pauvres régresse, cette baisse n'est pas aussi prononcée que dans d'autres régions du monde, notamment en Asie et dans le Pacifique (Figure 3.2). La pauvreté des jeunes (et des

► Figure 3.2 Jeunes travailleurs pauvres, par région, 1990-2020 (%)

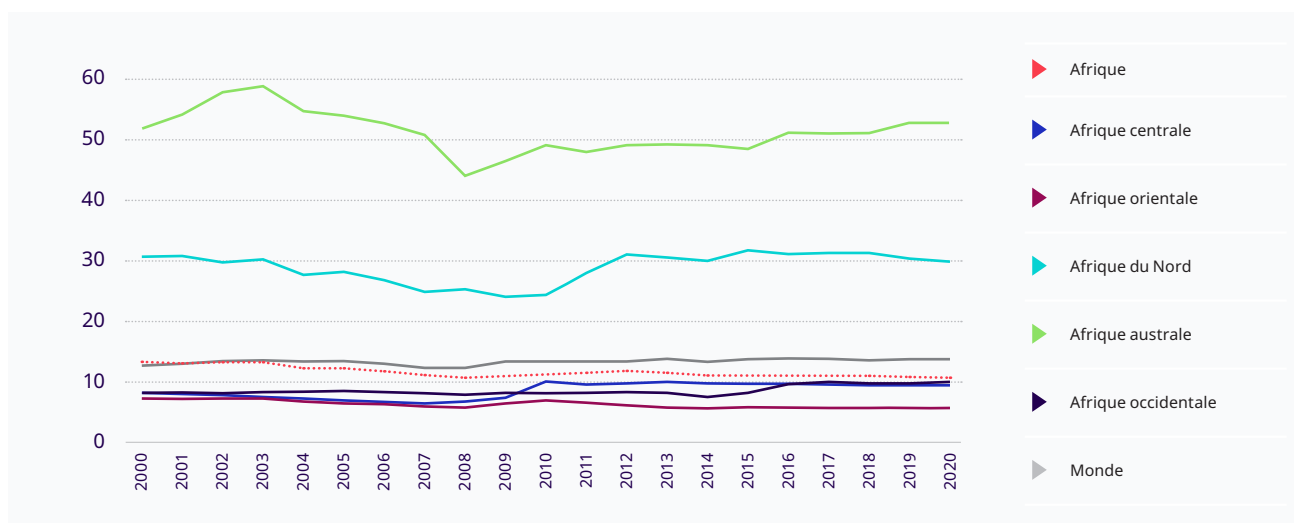


Note: Cette figure présente les estimations et projections de la pauvreté (moyenne et extrême) des jeunes (15-24 ans).

Source: Estimations modélisées du BIT, juillet 2019; basées sur les estimations et projections de population de l'ONU, juillet 2019

¹¹ Sauf indication contraire, les chiffres et taux mentionnés dans ce rapport sont des moyennes annuelles (généralement des estimations modélisées).

► Figure 3.3 Taux de chômage des jeunes; monde et sous-régions africaines; 2000-2020 (%)



Note: Cette figure présente les estimations et projections de la pauvreté (extrême et modérée) des jeunes travailleurs (15-24 ans).

Source: Estimations modélisées du BIT, novembre 2019

adultes âgés de 25 ans et plus) est également beaucoup plus élevée en Afrique qu'ailleurs.

Entre 2000 et 2020, le taux de jeunes travailleurs pauvres a diminué d'un peu plus de 14 % en Afrique (soit 10,5 points de pourcentage)¹². En Asie et dans le Pacifique, la baisse correspondante a dépassé 65 % (45,4 points de pourcentage); dans les Amériques et en Europe, où les taux de travailleurs pauvres étaient déjà beaucoup plus faibles, ils ont baissé respectivement de 67 % et 66 %. Seuls les Etats arabes ont enregistré de plus mauvais chiffres que l'Afrique, presque entièrement attribuables à la situation désastreuse en république arabe syrienne et au Yémen; la plupart des autres Etats arabes ont des taux de travailleurs pauvres proches de zéro. En raison de la progression des taux de pauvreté des jeunes travailleurs dans les Etats arabes (résultant des conflits dans cette région), le taux global est comparable à celui de l'Asie et du Pacifique, soit environ 25 % des jeunes travailleurs – chiffre encore deux fois moindre que le taux de pauvreté des jeunes travailleurs africains. Au niveau mondial, le taux de pauvreté des jeunes travailleurs a baissé en moyenne de 45 %. En 2020, 63 % des jeunes travailleurs africains étaient pauvres, en comparaison à 50 % des travailleurs adultes (âgés de 25 ans et plus). Au début des années 1990, la région Asie-Pacifique connaissait des taux de pauvreté des jeunes travailleurs semblables, voire

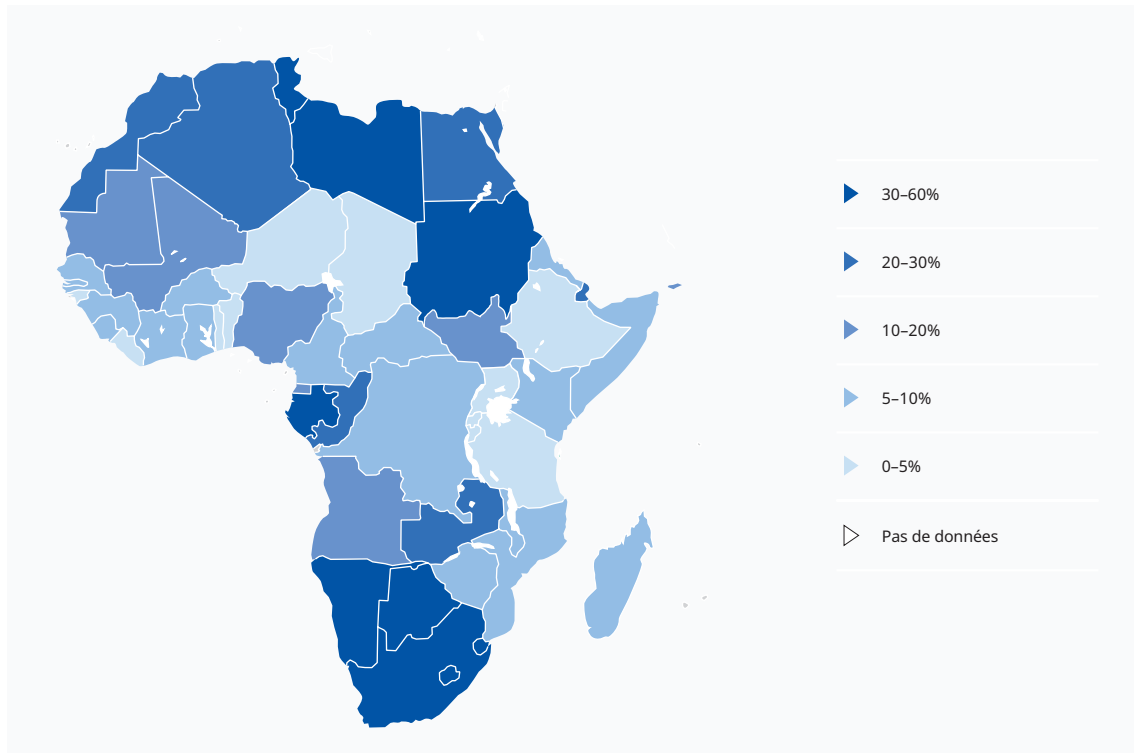
supérieurs, à ceux de l'Afrique. S'il faut se féliciter de la baisse du nombre de travailleurs pauvres en Afrique, il reste encore beaucoup à faire pour progresser dans cette voie.

3.2.2 Taux de chômage des jeunes (15-24 ans)

Le taux de chômage moyen des jeunes en Afrique est proche du taux mondial; toutefois, il varie considérablement d'une sous-région à l'autre, de plus de 50 % en Afrique australe à moins de 6 % en Afrique orientale (Figure 3.3). Les taux relativement modérés de chômage des jeunes en Afrique centrale, orientale et occidentale ne doivent pas être considérés comme un indicateur de performance relativement bonne du marché du travail dans ces sous-régions. Comme le montrent les taux de pauvreté des travailleurs mentionnés ci-dessus, les taux de chômage des jeunes ne signifient pas que ces derniers bénéficient d'un marché du travail dynamique, notamment dans les pays où la protection sociale est limitée, voire inexistante. Bien que le taux de NEET (examiné ci-après) l'ait remplacé comme principal indicateur des ODD, le taux de chômage des jeunes restent l'indicateur le plus largement utilisé à cette fin pour évaluer dans quelle mesure les jeunes réussissent à s'intégrer sur le marché du travail.

¹² Par ailleurs, le taux de jeunes travailleurs pauvres est nettement plus élevé – et diminue plus lentement – que celui des adultes (25 ans et plus). Entre 2000 et 2020, le taux de pauvreté des travailleurs africains âgés de 25 ans et plus a baissé de 65,7 % à 50,3 % (soit 23,4 %, ou 15,4 points de pourcentage).

► Figure 3.4 Taux de chômage des jeunes en Afrique, par pays, 2020



Note: Cette cartographie présente les taux de chômage estimatifs des jeunes au niveau national, sur la base des modélisations du BIT.

Source: Estimations modélisées du BIT, novembre 2019.

Comme le montre également la Figure 3.3 ci-dessus, les régions les plus septentrionales et méridionales du continent connaissent des taux les plus élevés de chômage des jeunes; toutefois, la cartographie des taux nationaux (Figure 3.4) révèle une situation plus nuancée. Les taux de chômage des jeunes varient de 2,3 % au Libéria (2016) à 57,1 % en Afrique australe (2019)¹³; de ce fait, il existe une forte corrélation positive (0,54 en 2016¹⁴) entre les taux de chômage et les estimations du PIB par habitant (PPA) effectuées par le FMI. Pris à la lettre, ces chiffres signifieraient que le taux de chômage des jeunes est tendanciellement élevé dans les pays ayant un PPA élevé, ce qui n'a aucun sens si le taux de chômage des jeunes est censé mesurer la (bonne ou mauvaise) situation des jeunes sur le marché du travail. Au mieux, les taux de chômage des jeunes ne procurent qu'une vue très partielle – et contre-intuitive – de la situation des jeunes sur le marché du travail. Comme on l'a vu précédemment, il faut appliquer une série d'indicateurs, y compris les

mesures du sous-emploi, de l'informalité, de la situation de l'emploi et de la pauvreté des travailleurs, pour observer les tendances du marché du travail. Ceci devrait être particulièrement le cas en ce qui concerne l'Afrique.

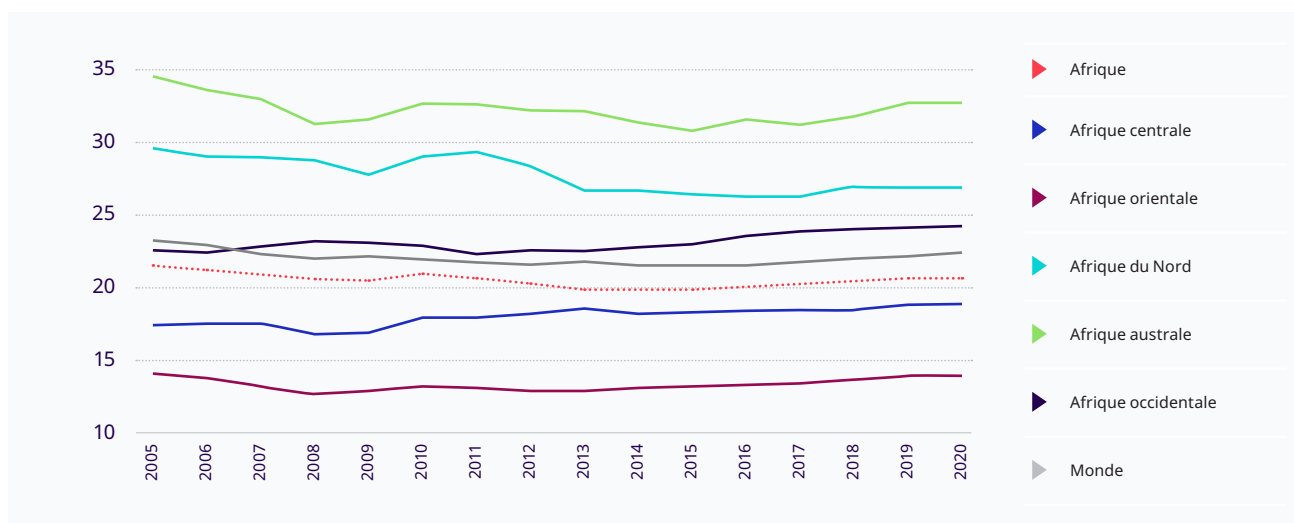
3.2.3 Jeunes sans emploi, qui ne suivent ni études ni formation (NEET)

Compte tenu des niveaux de pauvreté relativement élevés en Afrique, dont il a été question précédemment, et de la rareté de systèmes adéquats de protection sociale sur le continent, les difficultés liées à l'entrée des jeunes sur le marché du travail ne se manifestent pas principalement par des niveaux élevés de chômage dans ce groupe. C'est pourquoi il a été proposé de lui substituer le concept de NEET, indicateur plus révélateur. Durant la dernière décennie, la pertinence du taux de chômage des jeunes comme indicateur

¹³ Selon les dernières informations de la base de données ILOSTAT [consultée le 16 mars 2020].

¹⁴ Calculs de l'auteur, basés sur la base de données des Perspectives de l'économie mondiale du FMI, octobre 2018: www.imf.org/external/pubs/ft/weo/2018/02/weodata/index.aspx [consulté le 9 avril 2019].

► Figure 3.5 Taux de jeunes NEET; monde et sous-régions africaines, 2005-20 (%)



Note: Cette figure présente les estimations et projections de la pauvreté (extrême et modérée) des travailleurs jeunes (15-24 ans).

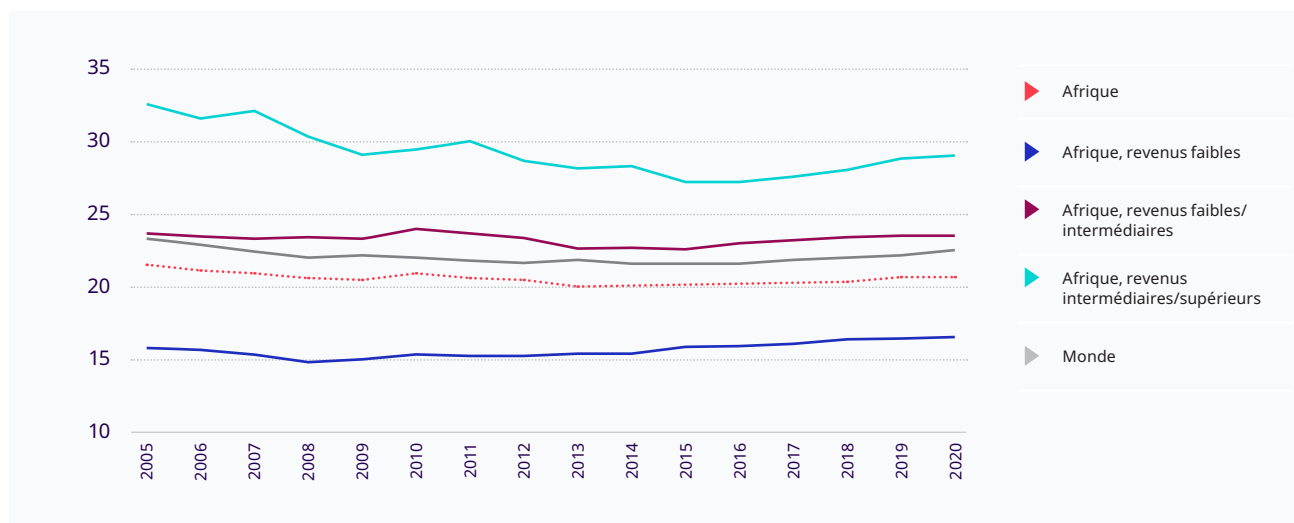
Source: Estimations modélisées du BIT, novembre 2019.

de leur situation sur le marché du travail a suscité une insatisfaction croissante, notamment dans les pays à revenu faible ou intermédiaire; le taux de NEET a donc été adopté comme indicateur clé de l'ODD 8.6 sur le travail décent des jeunes.

L'analyse tendancielle des taux de NEET en Afrique et dans le monde (Figure 3.5) appelle un certain nombre d'observations. Le taux de NEET africain suit de près la moyenne mondiale; et le classement des sous-régions africaines par

taux de NEET est resté stable (depuis au moins 2017), tout comme leur rang selon le taux de chômage. Toutefois, les taux de jeunes NEET aux niveaux mondial et africain sont tous largement supérieurs aux taux correspondants de chômage des jeunes. Étant donné que ces derniers sont calculés en proportion des jeunes actifs sur le marché du travail, alors que les taux de chômage des NEET sont établis en fonction de la cohorte de jeunes concernée, le nombre de jeunes NEET est beaucoup plus important que le nombre de

► Figure 3.6 Taux de jeunes NEET; par niveaux de revenus; monde; Afrique, 2005-20 (%)



Note: Cette figure présente les estimations et projections du taux des jeunes NEET; groupé par niveaux de revenus, 2005-20.

Source: Estimations modélisées du BIT, novembre 2019.

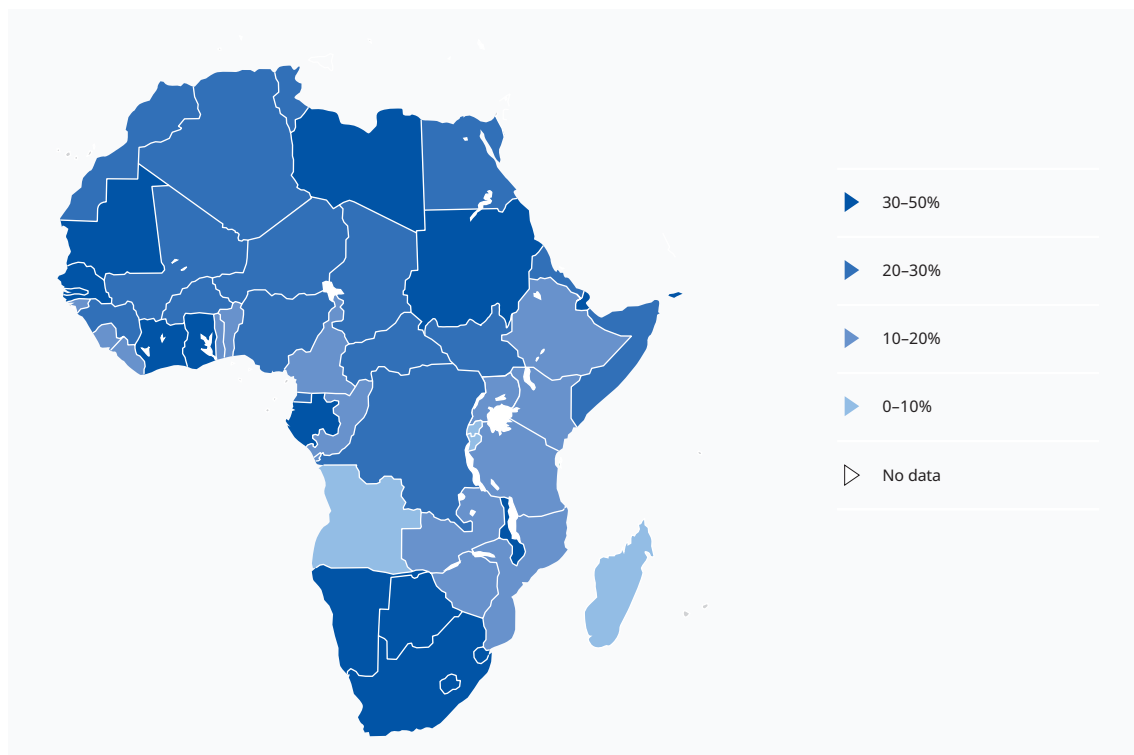
jeunes chômeurs. Il faut également rappeler que la catégorie des jeunes NEET englobe la plupart (mais pas la totalité) des chômeurs¹⁵. Comme indiqué précédemment, le taux de NEET en Afrique était estimé à 20,7 % en 2020; cela signifie que, parmi tous les jeunes Africains, un sur cinq n'a pas d'emploi, et ne suit ni études ni formation. Selon les estimations du BIT, 12,4 millions de jeunes étaient chômeurs en Afrique en 2020, alors que 53,5 millions (soit quatre fois plus) appartenaient à la catégorie des NEET.

Une caractéristique des taux de NEET en Afrique, qu'on peut déduire de la Figure 3.5 et qui contraste apparemment avec la situation mondiale, est la nette corrélation positive entre les taux de NEET et les niveaux de revenus des pays, qui ressort encore plus clairement de la Figure 3.6. En revanche, les taux de NEET au ni-

veau mondial sont systématiquement plus élevés dans les pays à revenu intermédiaire/inférieur; cela s'explique par le fait que les taux de NEET ont tendance à augmenter jusqu'à un certain seuil en fonction du revenu par habitant, après quoi ils diminuent avec les majorations supplémentaires de revenus¹⁶ – point de bascule qui n'a manifestement pas encore été atteint en Afrique.

Toutefois, l'écart entre les taux de NEET en Afrique du Nord et en Afrique australe, d'une part, et en Afrique centrale, orientale et occidentale, de l'autre, est beaucoup moins prononcé que celui des taux de chômage des jeunes. En Afrique australe, le taux de NEET est estimé à 32,8 % en 2020, soit un peu plus du double de celui de l'Afrique orientale (14 %), tandis que le taux de chômage des jeunes atteint 52,4 %, soit presque dix fois plus qu'en Afrique orientale (5,6 %).

► Figure 3.7 Taux nationaux de jeunes NEET, Afrique, 2020



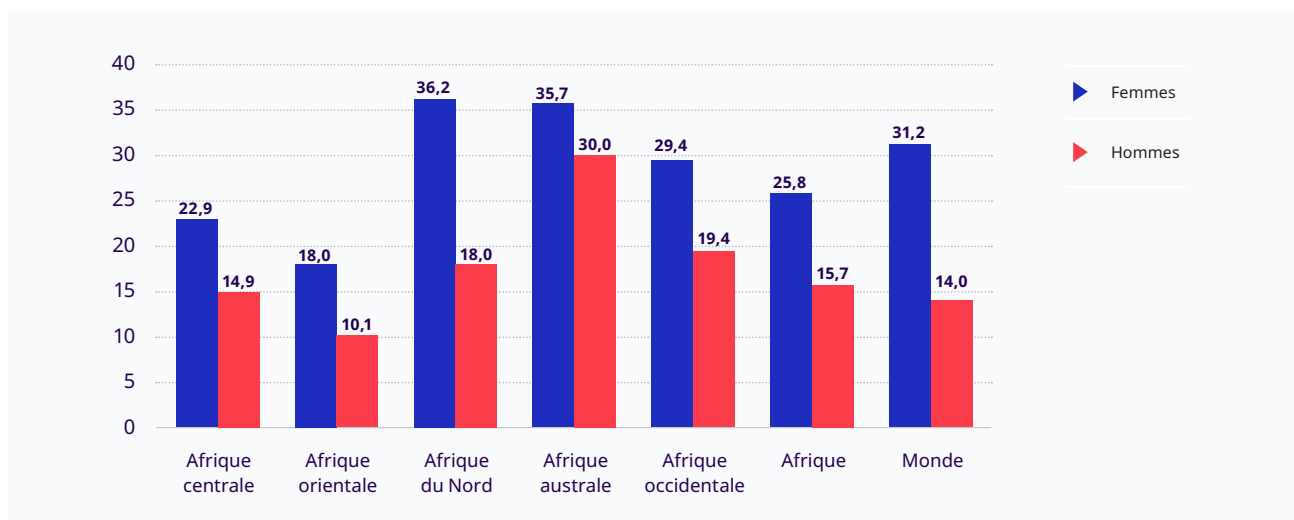
Note: Cette cartographie présente les estimations des taux de chômage des jeunes au niveau national, établies sur la base du modèle du BIT.

Source: Estimations modélisées du BIT, novembre 2019.

¹⁵ Un jeune peut être chômeur sans pour autant être NEET – s'il étudie tout en étant chômeur. Plus précisément, si un jeune étudie et ne travaille pas, mais cherche activement un emploi, il n'entre pas dans la catégorie des NEET (parce qu'il étudie); il est néanmoins reconnu comme chômeur (parce qu'il n'a pas d'emploi, mais en recherche un activement) selon les définitions normalisées. Cela dit, la catégorie des NEET englobe par définition tous les chômeurs, et toutes les autres personnes qui n'ont pas d'emploi ou ne suivent pas d'études.

¹⁶ La forte corrélation positive constatée en Afrique est clairement alimentée par les taux extrêmement élevés de chômage des jeunes en Afrique australe, notamment en Afrique du Sud. Il est évident que d'autres facteurs jouent aussi un rôle à cet égard. Il s'agit ici de comparer les taux de chômage et les taux de NEET, qui ont tendance à progresser avec l'augmentation du revenu par habitant.

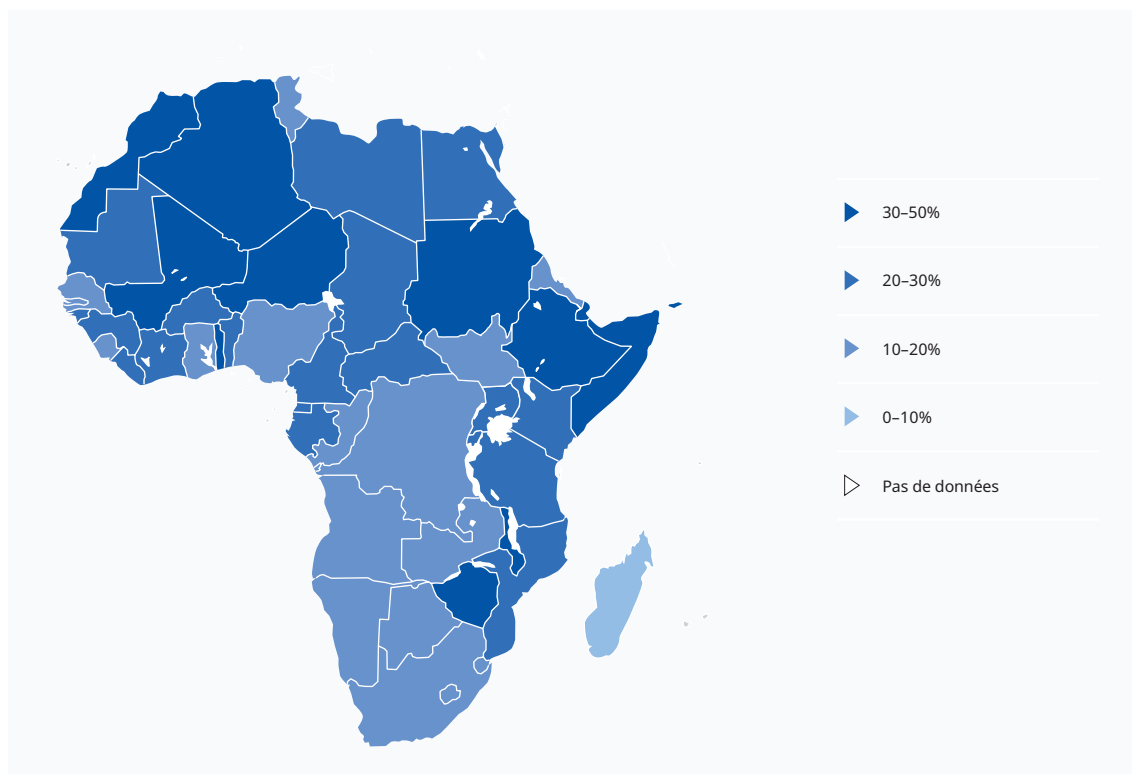
► Figure 3.8 Taux de jeunes NEET par genre; monde et sous-régions africaines, 2020 (%)



Note: Cette figure présente les taux estimatifs de NEET pour l'Afrique du Nord et l'Afrique sub-saharienne, ainsi qu'au niveau mondial, par genre et par tranches de revenus, 2020.

Source: Estimations modélisées du BIT, novembre 2019.

► Figure 3.9 Taux de jeunes NEET, disparités de genre, Afrique, 2020



Note: Cette cartographie présente le ratio hommes/femmes NEET en Afrique en 2020, sur la base des estimations modélisées du BIT pour les taux de NEET par genre. Un ratio > 1 implique un taux de jeunes femmes NEET plus élevé que celui de jeunes hommes, et vice versa. Par exemple, une valeur de 2 signifie que les jeunes femmes sont deux fois plus susceptibles que les jeunes hommes d'appartenir à la catégorie des NEET.

Source: Estimations modélisées du BIT, novembre 2019.

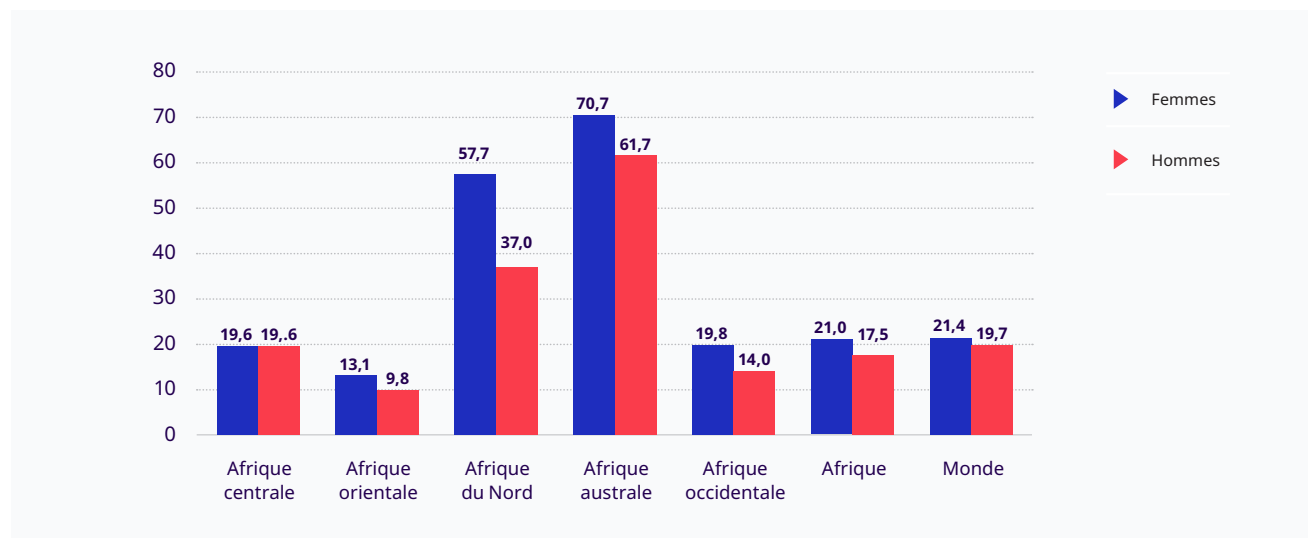
Tout comme les taux de chômage des jeunes, les taux de NEET varient considérablement selon les pays du continent (Figure 3.7). En 2017, ils allaient de 6,2 % au Burundi à 68,6 % au Niger¹⁷.

Les jeunes femmes représentent l'écrasante majorité des jeunes NEET – deux sur trois, et ce dans le monde entier (Figure 3.8). Ces disparités de genre sont les plus marquées dans les pays émergents (à revenu intermédiaire). En Afrique, le ratio femmes/hommes NEET (1,6 femme pour chaque homme) est inférieur à la moyenne mondiale (2,2), et ce, même dans les pays où il est le plus prononcé, c'est-à-dire en Afrique du Nord, où il n'est que de deux pour un. Les disparités de genre des NEET ne sont pas aussi marquées en Afrique (et même en Afrique du Nord) qu'ailleurs, par exemple en Asie du Sud, où le taux de NEET féminin est estimé à 3,5 fois le taux de NEET masculin¹⁸.

Dans tous les pays africains, le taux de jeunes femmes NEET dépasse celui des jeunes hommes au niveau national (Figure 3.9)¹⁹.

La surreprésentation des jeunes femmes dans le groupe des NEET se reflète également dans les taux de sous-emploi de la main-d'œuvre, notamment l'indice LU3, qui comprend les personnes sans emploi et la main-d'œuvre potentielle²⁰. Toutefois, il est intéressant de noter que, contrairement à la situation qui prévaut dans le groupe des NEET, les disparités de genre en ce qui concerne le sous-emploi de la main-d'œuvre sont plus prononcées en Afrique que dans le monde (ratios femmes/hommes: 1,2 et 1,1). À l'évidence, la surreprésentation des jeunes femmes africaines parmi les NEET ne saurait s'expliquer par le grand nombre de jeunes femmes qui, par hypothèse, ne souhaiteraient pas travailler.

► Figure 3.10 Sous-emploi de la main-d'œuvre (indice LU3) jeune (15-24 ans); par genre et par région (%), 2020



Note: Cette figure présente l'indice LU3 par région en 2020, selon les estimations modélisées du BIT.

Source: Estimations modélisées du BIT, novembre 2019.

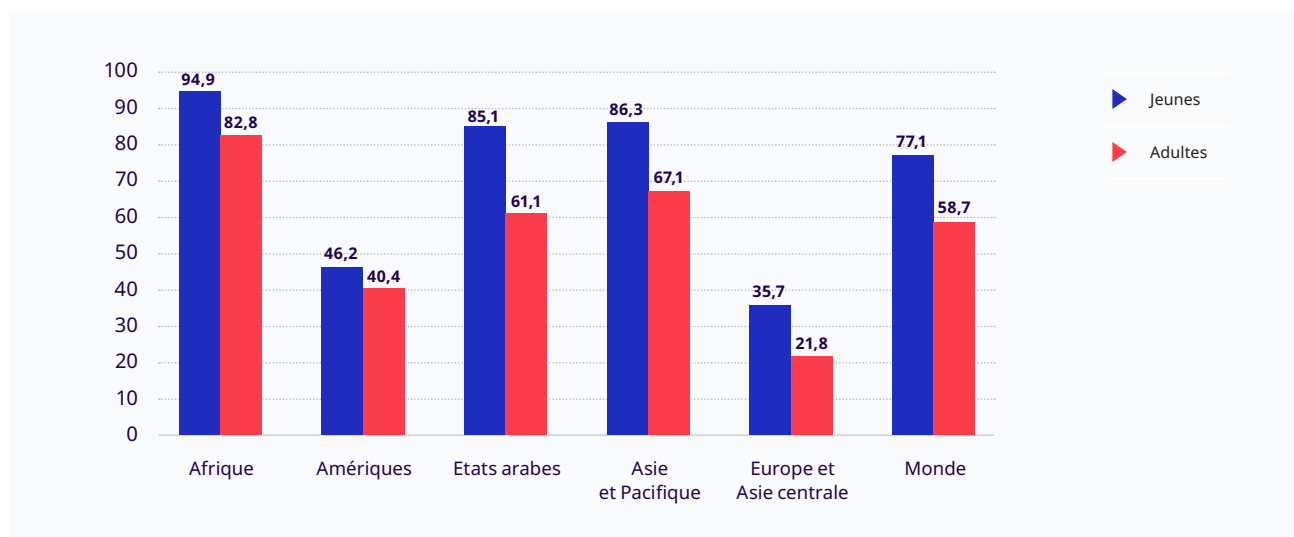
17 Chiffres basés sur les dernières informations de la base de données ILOSTAT [consultée le 16 mars 2020]. On notera que les estimations modélisées du BIT et les chiffres réels fondés sur les calculs de micro-données divergent nettement. Cela tient au fait que certains pays – mais pas tous – appliquent la Résolution 2013 de la CIST sur la nouvelle définition de l'emploi, qui exclut l'agriculture de subsistance et le travail dans les exploitations agricoles familiales; cela se traduit par une réduction draconienne de l'emploi des jeunes enregistré dans les pays africains qui appliquent la nouvelle définition. Pour des raisons de comparabilité, les estimations modélisées du BIT sont basées sur l'ancienne définition, ce qui donne parfois lieu à des écarts assez marqués.

18 Basé sur les estimations modélisées du BIT (novembre 2019) pour 2020; <https://ilostat.ilo.org/data>.

19 La cartographie est basée sur les estimations modélisées du BIT, selon lesquelles le taux de jeunes femmes NEET est très légèrement inférieur à celui des jeunes hommes à Madagascar en 2020. Mais là encore, les données réelles les plus récentes (2012 et 2015) donnent à penser que le taux de jeunes femmes NEET excède celui des jeunes hommes.

20 Qui comprend elle-même tous les jeunes qui n'ont pas d'emploi, qui sont au chômage ou souhaiteraient travailler, mais qui, en raison de la situation dans le pays, ne peuvent chercher activement un emploi, ont une disponibilité limitée, voire les deux.

► Figure 3.11 Taux d'emplois informels; différentes régions; jeunes (15-24 ans); travailleurs adultes; année la plus récente (%)



Note: Cette figure présente les taux d'emplois informels pour les jeunes dans différentes régions, et pour les jeunes et les adultes en Afrique.

Source: BIT (2018b).

3.2.4 L'enjeu fondamental: la qualité de l'emploi

On peut affirmer que la qualité des emplois disponibles est la principale difficulté que rencontrent les jeunes Africains dans leur recherche d'emploi. En d'autres termes, le problème de l'emploi pour les jeunes en Afrique n'est pas tant l'absence de travail en soi que les possibilités de travail décent. Comme on l'a déjà démontré, les taux de chômage des jeunes et de NEET ne sont pas particulièrement élevés en Afrique, bien qu'elle soit une des régions les plus pauvres du monde si l'on s'en tient au PIB par habitant (PPA). En effet, comme on l'a vu précédemment, les taux de chômage des jeunes les plus élevés du continent sont observés dans certains pays où les revenus sont acceptables; et il existe une forte corrélation positive entre le revenu moyen

et les taux de chômage des jeunes et de NEET au niveau national.

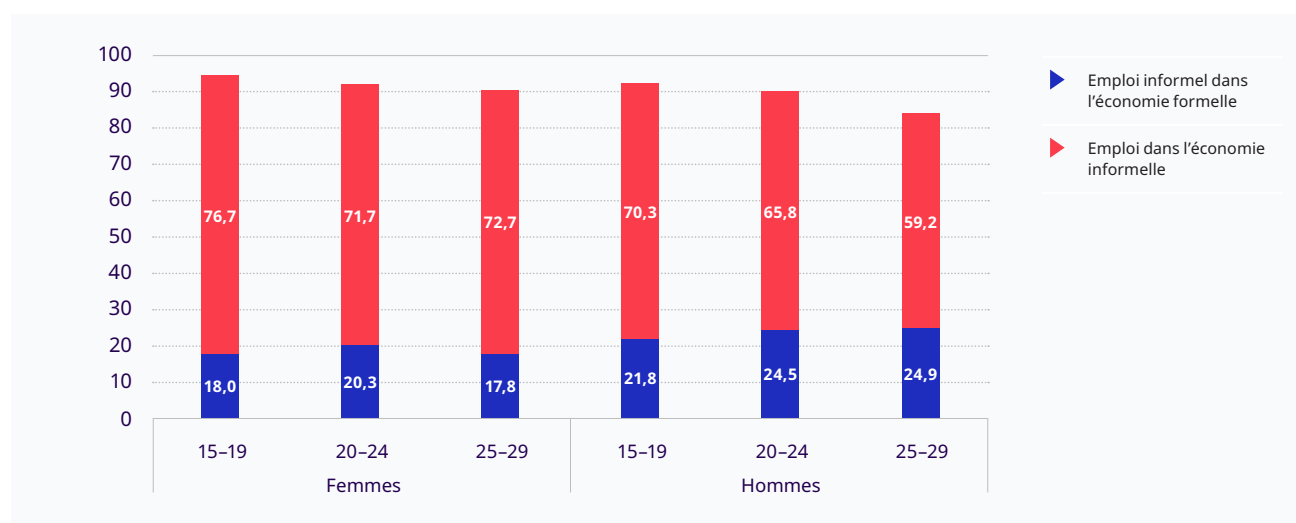
En tout état de cause, il apparaît clairement que, globalement, les pays africains souffrent particulièrement de la mauvaise qualité des emplois. Comme indiqué précédemment, le phénomène des travailleurs pauvres est surtout prononcé chez les jeunes Africains. En outre, les taux élevés d'emploi informel chez les jeunes constituent une deuxième caractéristique de la mauvaise qualité des emplois sur le continent (Figure 3.11). Selon les dernières estimations disponibles (BIT, 2018b), 95 % des jeunes travailleurs africains occupent un emploi informel²¹.

En approfondissant l'analyse, et en élargissant la définition de la jeunesse pour y inclure les personnes âgées de 15 à 29 ans²², on peut observer les caractéristiques de l'emploi informel en

21 Ici, comme pour les autres indicateurs, nous adoptons l'approche normalisée de l'OIT. L'emploi informel fait référence à «toutes les modalités d'emploi qui n'offrent pas aux individus une protection juridique ou sociale par leur travail, les laissant ainsi exposés au risque économique». Cette définition inclut à la fois les travailleurs employés de l'économie informelle et ceux qui ont un emploi informel hors de l'économie informelle (BIT, 2013). Selon une définition plus détaillée, l'emploi informel comprend: a) les travailleurs salariés occupant des «emplois informels», c'est-à-dire des emplois sans droit à la sécurité sociale, sans congés annuels payés ou congés de maladie payés; b) les travailleurs salariés d'une entreprise non enregistrée comptant moins de cinq salariés; c) les travailleurs à leur propre compte dans une entreprise non enregistrée comptant moins de cinq salariés; d) les employeurs d'une entreprise non enregistrée comptant moins de cinq salariés; et e) les travailleurs contribuant à une entreprise familiale. Nous faisons également la distinction entre l'emploi dans l'économie informelle et les emplois informels dans l'économie formelle. Les sous-catégories b) à d) sont utilisées pour calculer «l'emploi dans l'économie informelle»; la sous-catégorie a) concerne les «emplois informels dans l'économie formelle» et la sous-catégorie e) peut entrer dans l'un ou l'autre groupe, selon le statut de l'entreprise qui embauche le collaborateur (Elder et Koné, 2014).

22 Nous examinons ci-après l'emploi des jeunes en fonction de l'expérience professionnelle des personnes âgées de 15 à 29 ans. La définition élargie est logique lorsqu'on parle des jeunes travailleurs (par opposition aux jeunes dans leur ensemble) puisque, compte tenu de l'augmentation du niveau d'instruction sur le continent, un nombre croissant de jeunes Africains qui poursuivent leurs études jusqu'au niveau tertiaire n'entreront pas sur le marché du travail avant d'avoir (presque) atteint 25 ans. N'inclure que les diplômés de l'enseignement supérieur pourrait donner une image trompeuse, notamment quant à l'incidence de l'instruction.

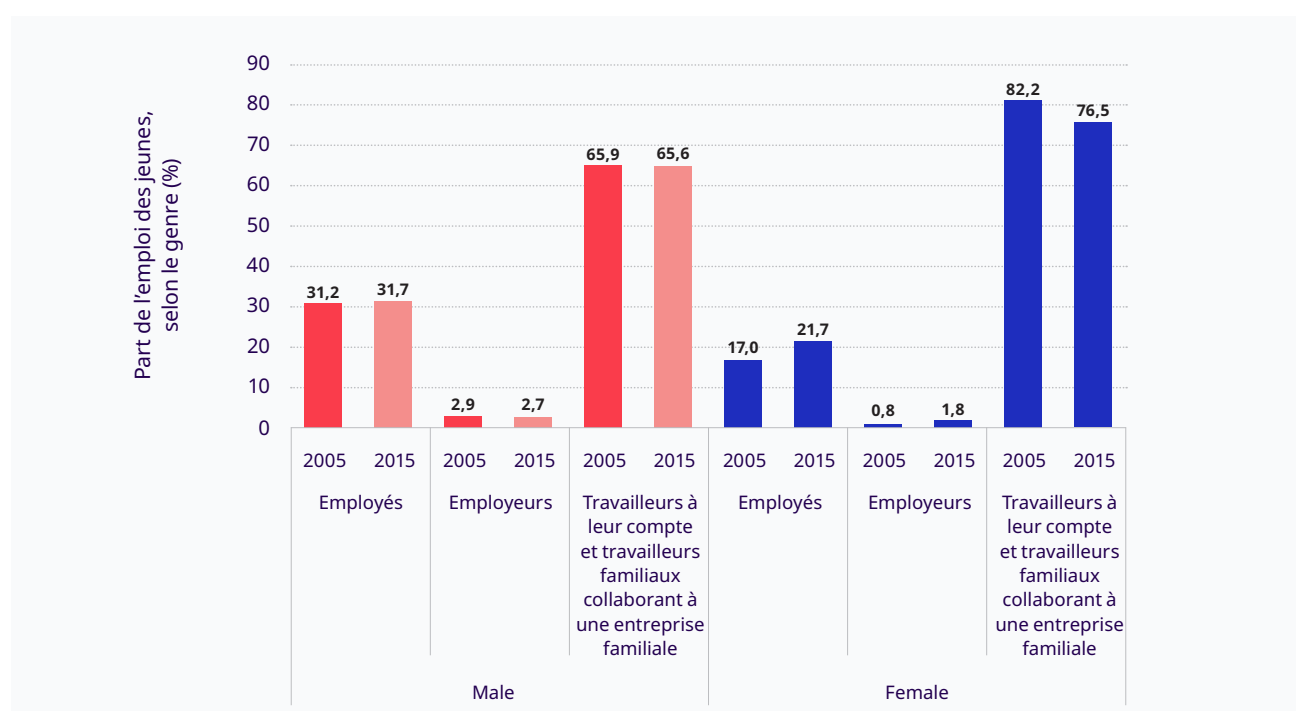
► Figure 3.12 Taux des différents types d'emploi informel, pays africains choisis; hommes et femmes (15-29 ans)



Note: Cette figure présente les deux grandes catégories d'emploi informel (et leur somme) en pourcentage de l'emploi total des jeunes (par tranches d'âge). Pour plus de détails concernant les Enquêtes sur la transition de l'école au travail (SWTS) utilisées ici, et la manière dont les données ont été regroupées pour en tirer des estimations régionales et «mondiales», voir O'Higgins (2017). Pays concernés: Bénin, Congo, Egypte, Libéria, Madagascar, Malawi, Sierra Leone, République-Unie de Tanzanie, Togo, Tunisie, Ouganda et Zambie.

Source: Calculs de l'auteur, basés sur les données SWTS.

► Figure 3.13 Statut professionnel, par genre, pays africains choisis, jeunes travailleurs africains (15-29 ans), 2006 et 2016



Note: Cette figure présente la part (en %) des différentes formes d'emploi des jeunes hommes et femmes (15-29 ans) entre 2006 et 2016 (ou les années les plus proches). Le travail indépendant comprend les travailleurs à leur compte et les travailleurs familiaux collaborant à une entreprise familiale. Cette figure concerne 14 pays: Afrique du Sud, Angola, Cameroun, République démocratique du Congo, Egypte, Ethiopie, Ghana, Côte d'Ivoire, Mozambique, Nigéria, Ouganda, République-Unie de Tanzanie, Tunisie et Zambie.

Source: Calculs des auteurs basés sur les Enquête nationales sur la main-d'œuvre; base de micro-données du BIT.

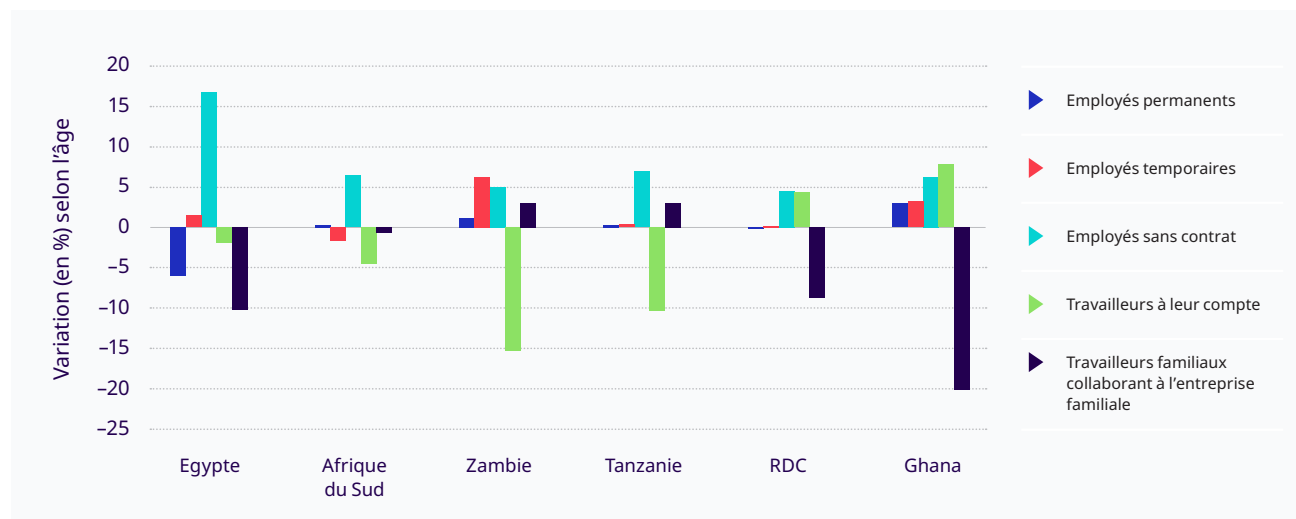
Afrique et ses variations en fonction de l'âge et du genre. De manière générale, l'emploi informel peut se diviser en deux catégories: a) l'emploi dans l'économie informelle; b) l'emploi informel dans l'économie formelle. En Afrique, l'emploi informel des jeunes est très majoritairement concentré dans l'économie informelle. Ailleurs dans le monde, il se répartit plus également entre l'emploi dans l'économie informelle et l'emploi informel dans l'économie formelle. Au niveau mondial, le taux d'emploi informel des jeunes diminue fortement à mesure qu'ils avancent en âge (O'Higgins, 2017). En revanche, dans les 12 pays africains visés dans les enquêtes de l'OIT sur la transition école-travail (SWTS)²³, la baisse tendancielle de l'emploi informel avec l'âge est beaucoup moins marquée (Figure 3.12).

Une image semblable se dégage de l'analyse du groupe des travailleurs à leur propre compte (par opposition aux salariés) et, notamment, les autoentrepreneurs et les travailleurs familiaux collaborant à une entreprise familiale. Une nette majorité de jeunes Africains ayant un emploi fait partie du premier groupe (Figure 3.13). Globalement, la situation de l'emploi des jeunes

Africains n'a pas beaucoup évolué depuis 2005, contrairement à la tendance mondiale, à savoir un nombre important de personnes qui délaissent le travail à leur compte au profit du salariat, et ce, tant dans les économies émergentes que les pays en développement (BIT, 2017). Un autre phénomène positif est observable, soit une baisse conséquente de la proportion de jeunes femmes exerçant une activité indépendante. Ainsi, les disparités de genre ont reculé durant la dernière décennie, avec une augmentation significative du pourcentage de jeunes femmes occupant un emploi salarié, qui est passé de 17 à 21,7 % entre 2005 et 2015. Toutefois, les disparités de genre restent importantes; le taux d'emploi salarié des jeunes femmes (21,7 %) reste inférieur de 10 points de pourcentage à celui de leurs homologues masculins (31,7 %).

La progression du salariat chez les jeunes ne leur a toutefois pas apporté une plus grande sécurité d'emploi, puisqu'elle résulte essentiellement de la progression de l'emploi salarié informel et de l'emploi formel temporaire, plutôt que d'une augmentation du nombre d'emplois réguliers avec des contrats à durée indéterminée (Figure 3.14).

► Figure 3.14 Evolution du statut contractuel des jeunes travailleurs, Afrique 2006-2016



Note: Cette figure indique l'évolution, en points de pourcentage, des différents statuts contractuels entre 2006 et 2016, ou les années les plus proches pour lesquelles on dispose de données pour les jeunes (15-29 ans). Les catégories correspondent globalement à la classification normalisée de l'OIT sur le statut professionnel. Toutefois: a) les salariés sont répartis en trois catégories selon leur statut contractuel: i) les salariés permanents, qui ont un contrat écrit et sont engagés pour une durée indéterminée; ii) les salariés temporaires, qui ont un contrat écrit et sont engagés pour une durée déterminée; iii) les salariés sans contrat, qui n'ont pas de contrat écrit; et, b) les travailleurs à leur compte comprennent également les employeurs.

Source: Calculs des auteurs fondés sur les Enquêtes nationales sur la main-d'œuvre; base de micro-données du BIT.

²³ www.ilo.org/employment/areas/youth-employment/work-for-youth/WCMS_191853/lang--en/index.htm.

3.3 Problématiques et analyse

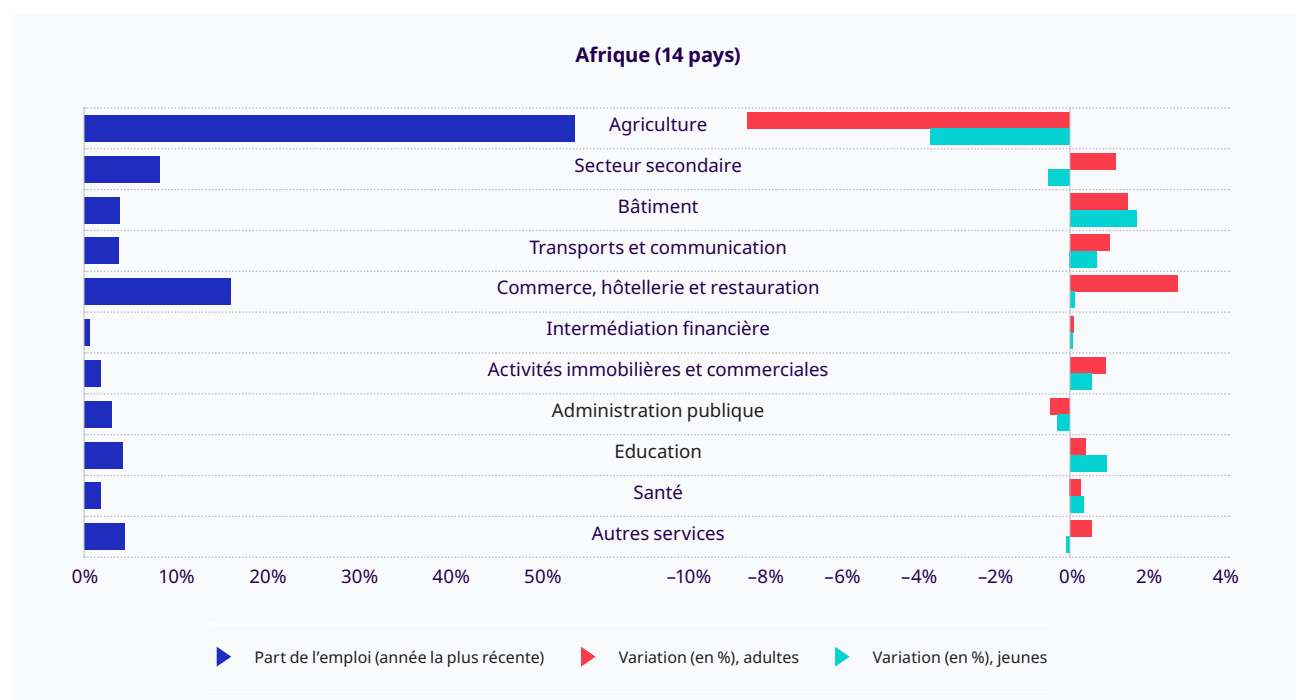
3.3.1 Dans quels secteurs les jeunes travaillent-ils?

L'insertion réussie des jeunes sur le marché du travail dépend en partie des secteurs d'activité qui offrent des emplois. L'analyse de l'évolution intervenue dans ce domaine durant la dernière décennie permet de mieux cerner les secteurs susceptibles d'offrir des emplois aux jeunes (15-29 ans) dans un proche avenir. Plusieurs facteurs influencent l'évolution potentielle des divers secteurs d'activité et les emplois qu'ils pourront offrir, notamment les politiques macroéconomiques et sectorielles, les compétences et qualifications des personnes concernées, les interventions politiques et l'accès aux marchés (Salazar-Xirinachs, Nübler et Kozul-Wright, 2014); nous examinons certains de ces facteurs en détail ci-après.

Si les perspectives d'emploi pour les jeunes se sont améliorées, quoique modestement, dans le secteur du bâtiment et le secteur tertiaire, l'agriculture reste le principal pourvoyeur d'emplois pour les jeunes comme pour les adultes en Afrique (Figure 3.15). Durant la dernière décennie, le secteur du bâtiment a embauché plus de jeunes (deux points de pourcentage). Toutefois, peu d'éléments concrets permettent de conclure que les autres secteurs, notamment ceux à forte valeur ajoutée, commencent à en recruter beaucoup plus. A ce jour, ce sont essentiellement les adultes, et beaucoup moins les jeunes, qui ont tendance à délaisser le secteur agricole pour se tourner vers d'autres activités à plus forte valeur ajoutée.

Les perspectives d'emploi hors du secteur agricole pour les jeunes Africains sont très modestes si on les compare aux tendances observées, par exemple, en Asie et dans le Pacifique: la part des

► **Figure 3.15 Parts de l'emploi et évolution de la distribution des jeunes et des adultes par secteur, Afrique, 2006 et 2016**



Note: Cette figure présente quelques estimations relatives à l'Afrique: a) nombre de travailleurs (jeunes et adultes) employés dans chaque secteur en pourcentage de l'emploi total en 2016 (ou l'année la plus proche); b) variation, en %, entre 2006 et 2016 (ou les années les plus proches pour lesquelles des données existent) de la part des jeunes travailleurs (15-29 ans) dans chaque secteur; c) variation, en %, entre une année précédant la crise financière (vers 2006) et l'année la plus récente pour laquelle des données sur la part d'emploi des adultes (30-64 ans) existent pour le secteur d'activité concerné. Ces données concernent 14 pays: Angola, Cameroun, République démocratique du Congo, Egypte, Ethiopie, Ghana, Côte d'Ivoire, Mozambique, Nigéria, Afrique du Sud, République-Unie de Tanzanie, Tunisie, Ouganda et Zambie.

Source: Base de micro-données sur la population active v1.5, et calculs de l'auteur.

jeunes travailleurs employés dans l'agriculture a chuté de moins de quatre points de pourcentage en Afrique entre 2006 et 2016, alors qu'elle a reculé de 17 points de pourcentage dans la région Asie-Pacifique durant la même période. On peut décrire la situation autrement: en chiffres absolus, la population jeune (15-29 ans) a augmenté de 22,4 % entre 2005 et 2015 en Afrique, mais le nombre d'emplois non agricoles n'a augmenté que de 5,6 %²⁴. Autrement dit, la croissance de l'emploi non agricole en Afrique ne suit pas la progression d'une population jeune en pleine expansion.

Comme mentionné précédemment, une nombreuse population jeune est une potentielle ressource, qui, toutefois, peut exercer des pressions sur le marché du travail, à court terme. Dans des économies où les possibilités d'emploi hors de l'agriculture n'augmentent que lentement, l'arrivée de nombreux jeunes sur le marché du travail peut cantonner un grand nombre d'entre eux dans des emplois agricoles faiblement productifs ; ce qui freine la productivité et la croissance économique.

3.3.2 Le rôle des systèmes d'enseignement et de formation

Toute stratégie de promotion d'emplois de qualité pour les jeunes doit être axée sur deux prémisses fondamentales: la stabilité macro-économique et politique, et des infrastructures adéquates²⁵. Ces stratégies ne sauraient s'appuyer uniquement sur des mesures d'offre, visant exclusivement à améliorer les compétences des jeunes actifs. Si les conditions de base permettant la création d'emplois de qualité et stimulant la croissance économique ne sont pas réunies, même les jeunes très qualifiés ne trouveront pas sur le marché des postes où ils pourront exercer leurs talents. En effet, selon le Chapitre 4 de la dernière édition du rapport *Tendances Mondiales de l'Emploi des Jeunes* (BIT, 2020), les diplômés de l'enseignement supérieur seraient trop nombreux dans quelques pays africains (et certains autres pays) ; ce qui a entraîné une baisse du retour espéré sur études supérieures pendant la dernière décennie²⁶.

Toutefois, il ne fait aucun doute que les déficits de compétences et, plus généralement, les questions relatives aux niveaux d'instruction et de formation sont d'une importance capitale à plusieurs égards: le niveau général de préparation à la vie active, l'adéquation des compétences acquises grâce à l'enseignement et à la formation, les compétences exigées par les entreprises et le point de vue des jeunes à la recherche d'un travail décent. Un niveau d'instruction plus élevé et de meilleure qualité permet d'accéder à de meilleurs emplois. Pour les jeunes peu qualifiés, le déficit éducatif constitue un obstacle majeur à la recherche d'un travail décent (AfDB et al., 2012).

Cependant, la nature de la corrélation entre le niveau d'instruction et le chômage peut être trompeuse. En Afrique, le plus souvent, le taux de chômage est élevé dans le groupe des personnes ayant un bon niveau d'instruction, essentiellement pour deux raisons: a) il existe une corrélation positive entre le revenu familial et le taux de scolarisation; et b) en moyenne, les jeunes plus instruits veulent – et peuvent – attendre plus longtemps avant d'accepter un emploi. De toute évidence, cet angle d'analyse est trompeur lorsqu'on l'applique à l'emploi, car on pourrait être tenté de voir un lien de causalité entre l'augmentation des taux d'emploi et de chômage, d'une part, et le niveau d'instruction, de l'autre²⁷. En réalité, le taux d'activité augmente en fonction du niveau d'instruction, indépendamment du fait que les jeunes concernés trouvent ou non un emploi; ceux qui ont un bon niveau d'instruction sont (relativement) plus susceptibles d'être actifs sur le marché du travail, mais d'être chômeurs car, en moyenne, ils sont issus de familles jouissant de meilleurs revenus et peuvent donc se permettre de prolonger leur recherche d'emploi (voir alinéa ci-dessus), ce que ne peuvent faire les jeunes financièrement moins aisés. C'est donc le revenu, plutôt que le niveau d'instruction en tant que tel, qui accentue la corrélation entre le taux de chômage et le niveau d'études.

Les mêmes considérations sont valables pour les comparaisons entre les pays. Comme indiqué précédemment, il existe une forte corrélation positive entre le taux de chômage des jeunes (et des adultes) et le PIB par habitant (PPA). Dans les pays

²⁴ Calculs de l'auteur, base de micro-données du BIT.

²⁵ Monga, Shimeles et Woldemichael (2019) ont récemment souligné l'importance du développement des infrastructures.

²⁶ De même, en Afrique, on ne constate pas de corrélation nette entre la baisse du taux de NEET et le niveau d'instruction, comme c'est généralement le cas dans d'autres régions (BIT, 2020, chapitre 4).

²⁷ Le «taux d'emploi» est défini ici comme le ratio emploi/population (et non le ratio emploi/main-d'œuvre, parfois utilisé).

à PPA élevé, le taux de chômage est en moyenne plus élevé. Cela ne signifie évidemment pas que les pays jouissant d'un PPA plus élevé offrent moins de perspectives d'emploi, mais plutôt que les jeunes de ces pays, en moyenne, peuvent se permettre de prolonger leur recherche d'emploi afin d'en trouver un qui correspond mieux à leurs aspirations ; ce qui pousse mécaniquement le taux de chômage à la hausse. En revanche, il est clair qu'un meilleur niveau d'instruction facilite l'accès à des emplois de meilleure qualité. Le déséquilibre éducatif peut évidemment jouer un rôle ici et, comme on l'a déjà noté, c'est certainement le cas en Afrique. Toutefois, ce n'est pas le principal facteur qui explique la corrélation positive entre le niveau d'instruction et le taux de chômage²⁸.

Les taux de scolarisation et les niveaux d'instruction ont notablement augmenté en Afrique subsaharienne au cours des dernières années. C'est le résultat d'investissements substantiels de la part des gouvernements, mais aussi de la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), puis des ODD qui en ont pris le relais. Ainsi, le taux d'alphabétisation des jeunes en Afrique subsaharienne est passé de 65,9% à 75,4 % entre 2000 et 2017. Ce taux reste bien inférieur à la moyenne mondiale (91,4 %), mais représente une amélioration significative (UNESCO, 2019, Tableau 13.1, p. 180). Néanmoins, les niveaux d'instruction en Afrique restent inférieurs aux normes internationales: les trois pays africains (Afrique du Sud, Egypte et Maroc) qui ont participé en 2016 à l'Etude internationale sur les progrès de la maîtrise de la lecture (PIRLS) sont les trois pays les moins bien classés du comparatif. Ces trois mêmes pays ont obtenu des résultats marginalement meilleurs dans le cadre de l'Etude TIMSS de 2015 sur les résultats en sciences et en mathématiques²⁹.

En outre, la forte corrélation entre le domaine d'études et les taux de chômage et d'emploi donne à penser que l'inadéquation entre la discipline étudiée et les emplois offerts sur le marché du travail influe fortement sur le taux de chômage, notamment dans les pays développés (BAD et al., 2012). Selon des recherches récentes du BIT (BIT, 2020), cette inadéquation au niveau de l'enseignement supérieur a un impact négatif

dans les pays à revenu faible/intermédiaire, ce qui s'est traduit durant la dernière décennie par une baisse du retour espéré sur études, y compris en Afrique.

Les jeunes Africains sont donc confrontés à une triple difficulté en ce qui concerne l'emploi: a) le taux de scolarisation s'améliore en Afrique, mais reste faible par rapport aux normes internationales; b) les informations disponibles sur les indicateurs internationaux de réussite scolaire laissent penser que la qualité de l'enseignement est relativement peu acceptable en Afrique et c) l'inadéquation des compétences est également source de problèmes dans les économies africaines les plus développées, et aux niveaux d'instruction supérieurs.

Les données sur les niveaux d'instruction figurant dans le document du PNUD, Indices et indicateurs de développement humain, 2018, mise à jour statistique³⁰, donnent également à penser que les écarts intergénérationnels en matière d'enseignement sont particulièrement prononcés en Afrique, bien qu'ils aient sensiblement diminué au cours des 20 dernières années dans la quasi-totalité des pays du continent. La situation est plus sérieuse dans les pays les moins avancés de la région (p. ex. République centrafricaine, Côte d'Ivoire, Niger et Guinée), où le principal obstacle est l'accès à l'enseignement primaire, car, une fois scolarisées, les filles semblent réussir aussi bien que les garçons. Il convient de noter que les disparités de genre dans l'accès aux études ont été éliminées dans certaines économies plus développées du continent, par exemple en Gambie, au Ghana, au Malawi, en Mauritanie, en Ouganda et au Sénégal. L'éradication des disparités de genre dans le domaine de l'enseignement ne signifie pas qu'elles ont été éliminées dans tous les domaines, mais il s'agit incontestablement d'une avancée.

3.3.3 Approfondir l'analyse: les Tenants et aboutissants de l'informalité

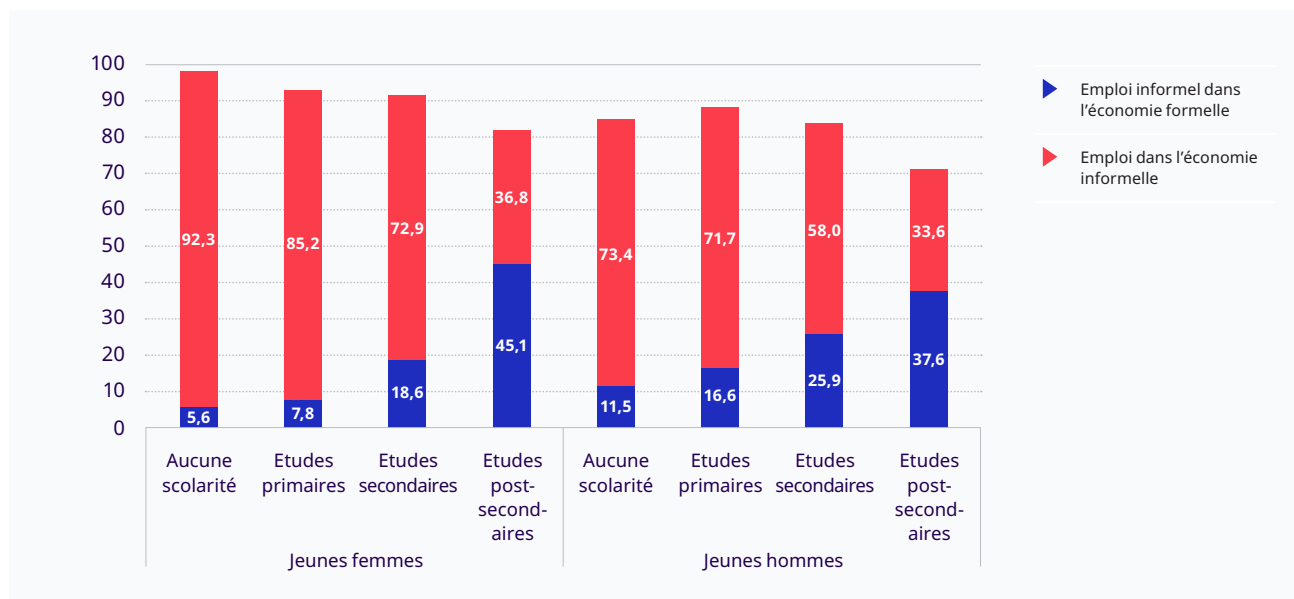
Etant donné la prédominance de l'emploi informel chez les jeunes en Afrique, il est d'autant plus important d'identifier exactement les groupes

²⁸ Concrètement, cela ne devient évident que si l'on prend en compte les «jeunes plus âgés» (entre 25 et 29 ans), ou les adultes dans leur ensemble, puisque la plupart des jeunes de 15 à 24 ans qui complèteront un cycle tertiaire sont encore étudiants à cet âge.

²⁹ Voir: <https://timssandpirls.bc.edu> [consulté le 24 avril 2019].

³⁰ Voir: <http://hdr.undp.org/en/2018-update>.

► Figure 3.16 Taux d'emploi informel des jeunes (15-29 ans), Afrique selon le niveau d'instruction (%)



Note: Cette figure présente les deux grandes catégories d'emplois informels (et leur somme) en pourcentage de l'emploi total des jeunes, par niveau d'instruction. Pour plus de détails sur les données SWTS (Etude sur la transition de l'école à la vie active) et les méthodes employées pour les regrouper afin d'en tirer des estimations régionales et «mondiales», voir O'Higgins (2017). L'étude porte sur les pays suivants: Bénin, Congo, Egypte, Libéria, Madagascar, Malawi, Sierra Leone, République-Unie de Tanzanie, Togo, Tunisie, Ouganda et Zambie.

Source: Calculs de l'auteur, basés sur les données SWTS.

concernés et d'en analyser les causes. Autrement dit, quels sont les facteurs, caractéristiques et attributs qui poussent (ou tirent) les jeunes vers l'emploi dans l'économie informelle, ou vers les emplois informels dans l'économie formelle ? Dans cette section, nous examinons les facteurs déterminants de l'emploi informel et leur importance relative.

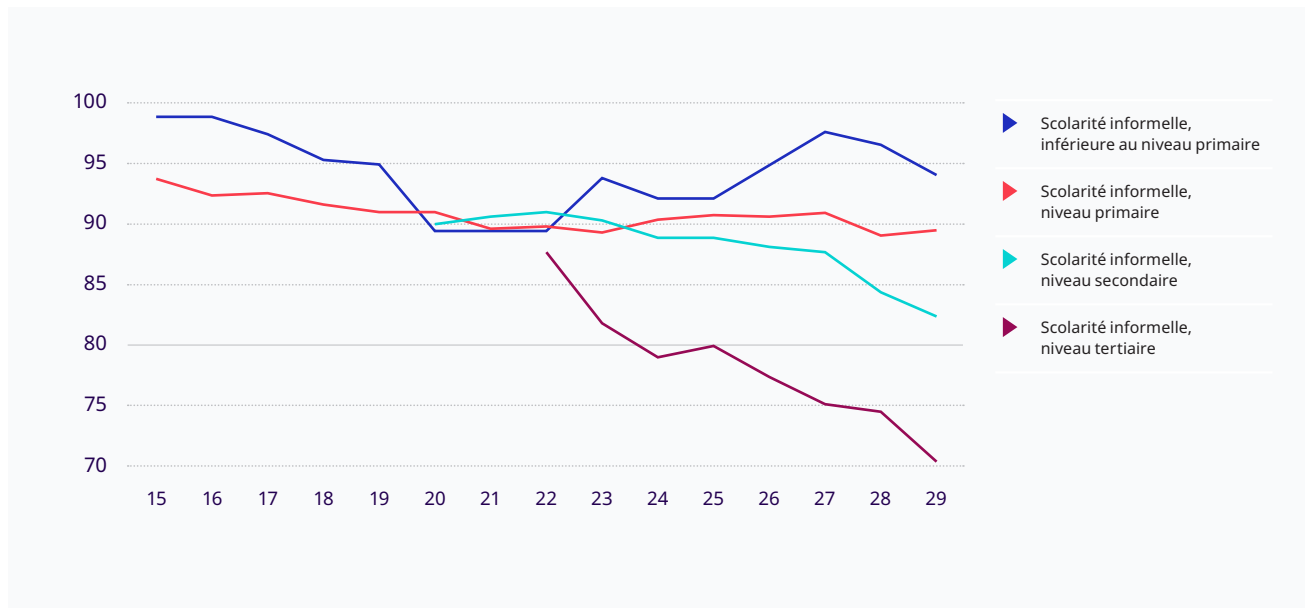
Nous avons déjà vu que l'emploi informel en Afrique diminue, bien que modestement, avec l'âge. Cela confirme dans une certaine mesure l'idée que la sortie de l'informalité est relativement courante. Pour le dire autrement, même si, généralement, l'emploi informel entrave la réussite socio-économique, il pourrait s'agir d'un phénomène largement transitoire pour la plupart des jeunes. Toutefois, l'exemple de l'Afrique n'étaye pas cette hypothèse³¹: le recul de l'informalité avec l'âge y est très modeste, et l'informalité concerne surtout les jeunes les moins instruits, de sorte que la baisse du taux d'informalité est clairement corrélée à l'élévation du niveau d'instruction (Figure 3.16). Par ailleurs, on constate une tendance de fond dans les types d'informalité, soit un mouvement de l'emploi dans

l'économie informelle vers l'emploi informel (sala-rié) dans l'économie formelle. Une autre observation importante est que, en moyenne, les jeunes qui ont un bon niveau d'instruction entrent sur le marché du travail à un âge plus avancé que ceux qui ont arrêté d'étudier plus tôt. Ainsi, la baisse de l'informalité liée à l'âge et au niveau d'instruction corrobore l'idée qu'un fort pourcentage des jeunes peu qualifiés qui entrent relativement tôt sur le marché du travail ont tendance à s'orienter vers l'économie informelle (et à y rester), contrairement à ceux qui y entrent à un âge plus avancé, avec un meilleur niveau d'instruction.

La faible relation inverse entre l'âge et l'informalité s'explique donc en grande partie par l'entrée tardive sur le marché du travail des jeunes (possédant un meilleur niveau d'instruction) qui sont moins susceptibles d'entrer dans l'économie informelle, plutôt que par la tendance des jeunes à intégrer l'économie formelle à mesure qu'ils avancent en âge. La Figure 3.17 qui présente les taux d'emploi informel selon l'âge et le niveau d'instruction, tend à corroborer cette hypothèse. Plus précisément, cette figure permet d'affiner les conclusions concernant la corrélation entre l'âge, le niveau

³¹ Les données mondiales ne sont pas plus concluantes. Voir O'Higgins, 2017, chapitre 7.

► Figure 3.17 Taux d'emploi informel, Afrique, selon l'âge et le niveau d'instruction (%)



Note: Cette figure présente les taux d'emploi informel (en %) de l'emploi total des jeunes, en fonction du niveau d'instruction. Pour plus de détails sur les données SWTS (transition de l'école à la vie active), les pays visés et les méthodes employées pour les agréger dans l'étude afin d'en tirer des estimations régionales et «mondiales», voir O'Higgins (2017). Ici, étant donné le degré élevé de désagrégation en ce qui concerne les tranches d'âge et les niveaux d'instruction, les données sont pondérées en moyenne sur trois ans, le chiffre indiqué correspondant ainsi à la limite supérieure; par exemple, le chiffre indiqué pour l'âge 17 correspond à la moyenne des âges 15, 16 et 17.

Source: Calculs de l'auteur, basés sur les données SWTS.

d'instruction et l'emploi informel. Premièrement, en fonction de l'âge, la probabilité d'être employé dans l'économie informelle diminue fortement avec le niveau d'instruction, comme l'indique également la Figure 3.15. Deuxièmement, plus le niveau d'instruction est élevé, plus la probabilité d'informalité diminue avec l'âge. Pour les jeunes qui n'ont pas achevé le cycle d'enseignement primaire, le taux d'informalité ne diminue guère, voire pas du tout, avec l'âge; il diminue légèrement pour ceux qui ont achevé leurs études primaires; et la courbe devient nettement plus verticale pour ceux qui ont terminé leurs études secondaires, et à fortiori ceux qui ont fait des études supérieures. Cela signifie que l'informalité est un état quasi-permanent pour les jeunes Africains peu instruits, alors que ceux qui occupent un emploi informel après avoir achevé un cycle d'enseignement secondaire ou tertiaire sont beaucoup plus susceptibles de réussir la transition vers l'économie formelle. Deux raisons expliquent cet état de fait: a) les personnes ayant suivi au moins des études secondaires sont beaucoup moins susceptibles d'occuper un emploi informel après avoir obtenu leur diplôme; et, b) leurs chances de trouver un emploi formel s'améliorent continuellement après l'obtention du diplôme.

Les jeunes peu scolarisés ont donc plus de difficultés à réussir la transition de l'économie informelle vers l'économie formelle. Cette observation n'est pas vraiment surprenante, mais rappelle opportunément qu'il faut accorder une attention particulière aux jeunes les plus susceptibles de rester en permanence dans un emploi informel, à savoir les jeunes travailleurs peu instruits occupés dans l'économie informelle.

Outre l'instruction, d'autres facteurs expliquent également pourquoi certaines personnes demeurent dans l'économie informelle tout au long de leur jeunesse et, en fait, durant toute leur vie professionnelle. Dans le cas de l'Amérique latine, il a été avancé qu'une mauvaise insertion initiale sur le marché du travail est un obstacle difficile à surmonter par la suite, et que cela vaut notamment pour les jeunes peu instruits (BIT, 2015): «Le premier emploi et ses conditions de travail déterminent en grande partie le type d'emploi et le parcours personnel des jeunes par la suite. Un premier emploi formel et de qualité, avec de bonnes conditions de travail, améliore d'au moins 50 % les conditions de travail dans les emplois suivants. Cet avantage s'intensifie avec l'âge.» (Dema et al., 2015, p. 39).

Pour mieux comprendre les facteurs déterminants de l'informalité de l'emploi chez les jeunes, nous examinerons maintenant quelques modèles micro-économétriques simples. Comme le font penser les commentaires ci-dessus, il importe d'examiner si – et dans quelle mesure – un premier emploi dans l'économie informelle (par opposition à un premier emploi dans l'économie formelle) détermine la réussite ultérieure sur le marché du travail. Les enquêtes SWTS contiennent des informations sur les antécédents professionnels et scolaires des répondants mais, malheureusement, pas de données exhaustives sur les emplois formels ou informels occupés avant l'emploi actuel – sauf, pour certains pays, des renseignements sur le fait que la personne concernée avait un contrat de travail dans son emploi antérieur.

Dans leur analyse de la situation du Pérou, Cavero et Ruiz (2016) se sont demandé si le fait qu'un jeune salarié soit titulaire d'un contrat formel pour son premier emploi était révélateur de la qualité de son emploi actuel, afin de mieux comprendre les facteurs lui permettant d'obtenir ultérieurement un bon emploi (c.-à-d. un emploi formel plutôt qu'informel)³². Bien que cette démarche ne permette pas d'analyser directement la question de l'informalité persistante, elle est très révélatrice du contexte latino-américain. L'étude démontre qu'au Pérou, le fait de détenir un premier emploi «formel» détermine dans une large mesure les perspectives d'emploi formel par la suite. Plus précisément, les auteurs constatent que le fait d'avoir eu un premier emploi formel augmente de 12 à 16 % la probabilité d'obtenir ultérieurement un emploi formel³³ – ce qui est considérable.

S'agissant des pays africains visés dans les enquêtes SWTS, le Tableau 3.1 présente les résultats d'une analyse des facteurs déterminants concernant: 1) la probabilité d'emploi pour la population active (colonnes 1-4); et 2) la probabilité d'occuper un emploi formel pour tous ceux qui ont un emploi (colonnes 5-8).

L'analyse est ventilée par genre pour les jeunes. Les résultats sont présentés à la fois pour les 12 pays africains et, à des fins de comparaison,

pour certains pays non africains (ci-après, «reste du monde» ou «RdM»), inclus dans l'enquête SWTS³⁴.

Les principaux résultats de la probabilité estimative d'avoir un emploi (colonnes 1 & 2 pour l'Afrique et 3 & 4 pour le reste du monde) ou un emploi formel (plutôt qu'un emploi informel, colonnes 5-8) appellent un certain nombre d'observations. Alors que dans le reste du monde, la probabilité de trouver un emploi augmente nettement – l'instruction jouant ici un rôle plus important pour les femmes que pour les hommes – ce n'est pas le cas en Afrique. Si les jeunes femmes africaines titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur ont plus de chances de trouver un emploi, ce n'est pas le cas pour leurs homologues masculins, dont les probabilités de trouver un emploi diminuent à mesure que leur niveau d'instruction s'élève ; ce qui corrobore la corrélation positive entre le niveau d'instruction et les taux cumulatifs de chômage et de NEET, commentée plus haut. Comme indiqué précédemment, les paramètres de l'offre pourraient constituer une explication plausible à cet égard. D'autre part, comme cela a été suggéré, le niveau d'instruction est déterminant pour la qualité de l'emploi (colonnes 5-8) des jeunes Africains des deux sexes. Les coefficients liés à l'enseignement supérieur sont beaucoup plus élevés en Afrique que dans le reste du monde.

De même, le fait de vivre en zone rurale augmente considérablement les chances de trouver du travail en Afrique (mais pas dans le reste du monde), mais réduit les possibilités de trouver un emploi formel (plutôt qu'informel) tant en Afrique que dans le reste du monde – surtout en Afrique.

Le plus important est peut-être que, pour les jeunes des deux sexes, en Afrique et dans le reste du monde, le fait d'être travailleur indépendant (plutôt que salarié) dès la fin de leurs études augmente leurs chances de trouver un emploi par la suite (catégories 1 à 4), mais réduit la probabilité de trouver ultérieurement un emploi formel, plutôt qu'un emploi informel (catégories 5 à 8). Cependant, l'impact d'un emploi autonome (précaire) au début de la vie professionnelle est

32 Plus précisément, un emploi de bonne qualité est ici assimilé à un emploi régulier dans l'économie formelle. Un premier emploi de bonne qualité est défini comme un premier emploi salarié, avec un contrat. En d'autres termes, pour ces auteurs, le fait d'avoir un emploi salarié, avec un contrat, équivaut à un premier emploi formel.

33 Selon que le choix d'emploi fait partie – ou non – des variables prises en compte.

34 Les ratios de vraisemblance réfutent l'hypothèse d'une absence d'écart statistiquement significatif entre les paramètres estimatifs pour les hommes et femmes (Afrique et reste du monde) et, par analogie, pour les écarts de paramètres entre les hommes et les femmes (Afrique et reste du monde), généralement bien inférieurs à $p < 0,001$. En d'autres termes, les tests statistiques confirment que la relation entre les variables explicatives et les variables dépendantes (emploi et informalité) diffère entre l'Afrique et le reste du monde, ainsi qu'entre les hommes et les femmes.

► Tableau 3.1 Facteurs déterminants de l'emploi et de l'informalité, jeunes Africains et du reste du monde («RdM»)

Variables explicatives	Tous les types d'emploi & NEET				Emploi formel & Emploi informel			
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
	Afrique, jeunes femmes	Afrique, jeunes hommes	RdM, jeunes femmes	RdM, jeunes hommes	Afrique, jeunes femmes	Afrique, jeunes hommes	RdM, jeunes femmes	RdM, jeunes hommes
Etudes secondaires	-0,127*** (0,030)	-0,088*** (0,033)	0,119*** (0,026)	0,078*** (0,027)	0,150*** (0,055)	0,347*** (0,044)	0,278*** (0,053)	0,240*** (0,034)
Etudes supérieures	0,118** (0,050)	-0,182*** (0,050)	0,497*** (0,037)	0,177*** (0,039)	0,891*** (0,082)	0,980*** (0,063)	0,697*** (0,067)	0,529*** (0,047)
Zone rurale	0,203*** (0,025)	0,128*** (0,027)	-0,030 (0,020)	0,053*** (0,020)	-0,196*** (0,045)	-0,253*** (0,035)	-0,150*** (0,031)	-0,132*** (0,024)
Marié(e)	-0,262*** (0,026)	0,265*** (0,038)	-0,509*** (0,021)	0,184*** (0,025)	-0,077 (0,047)	0,094** (0,043)	-0,017 (0,030)	0,072*** (0,026)
Tranche d'âge 20-24 ans	0,146*** (0,031)	0,137*** (0,035)	0,157*** (0,028)	0,327*** (0,026)	0,042 (0,056)	-0,031 (0,048)	0,176*** (0,062)	0,188*** (0,043)
Tranche d'âge 25-29 ans	0,295*** (0,034)	0,487*** (0,041)	0,392*** (0,030)	0,580*** (0,030)	0,133** (0,061)	0,188*** (0,051)	0,213*** (0,067)	0,232*** (0,048)
Ln (durée de l'emploi, en mois)	- (0,011)	- (0,009)	- (0,012)	- (0,010)	-0,037*** (0,011)	-0,019** (0,009)	0,098*** (0,012)	0,084*** (0,010)
Première expérience: travailleur indépendant	0,147*** (0,037)	0,119*** (0,036)	0,287*** (0,034)	0,274*** (0,033)	-0,350*** (0,053)	-0,033 (0,042)	-0,433*** (0,046)	-0,259*** (0,032)
Première expérience: formation	-0,221*** (0,058)	-0,235*** (0,056)	-0,353*** (0,052)	-0,247*** (0,051)	-0,185** (0,092)	0,147* (0,079)	-0,079 (0,074)	-0,011 (0,059)
Première expérience: NEET	-0,760*** (0,035)	-0,769*** (0,034)	-0,972*** (0,023)	-0,898*** (0,023)	-0,389*** (0,060)	-0,013 (0,049)	-0,100*** (0,036)	0,040 (0,029)
Première expérience: Autre/ND	-1,336*** (0,045)	-1,218*** (0,053)	-1,957*** (0,047)	-1,932*** (0,046)	-0,576*** (0,113)	-0,086 (0,110)	-0,142 (0,127)	0,008 (0,115)
Âge à la fin des études	-0,002 (0,003)	-0,019*** (0,003)	-0,002 (0,004)	-0,016*** (0,004)	-0,036*** (0,005)	-0,046*** (0,004)	0,053*** (0,007)	0,060*** (0,005)
Observations	15 507	14 771	27 458	26 420	8 690	11 250	11 969	19 299
Effets fixes/pays	Yes	Yes	Yes	Yes	Yes	Yes	Yes	Yes
Probabilité	-7 658	-6 203	-12 535	-11 696	-2 244	-3 541	-5 548	-8 815
Test du chi2	5 179***	5 340***	9 688***	9 281***	4 483***	5 684***	3 161***	5 608***

Notes: Ce tableau présente les estimations Probit de deux modèles: a) la probabilité d'avoir un emploi (par opposition au statut de NEET); b) la probabilité d'occuper un emploi formel (par opposition à un emploi informel). Les estimations sont fournies pour a) les pays africains compris dans l'enquête SWTS (colonnes 1-2 et 5-6); et b) les pays non africains visés dans l'enquête SWTS (RdM, colonnes 3-4 et 7-8). Ln signifie logarithme naturel. Pour mieux illustrer l'importance relative des diverses variables en Afrique et dans le reste du monde (RdM), le Tableau indique les coefficients bruts plutôt que les «effets marginaux», souvent employés. Cela permet de mieux cerner l'importance relative des différentes variables, compte tenu des écarts importants des probabilités de base entre les taux d'emploi et, surtout, les taux d'informalité en Afrique et dans le RdM (ainsi qu'entre les jeunes femmes et les jeunes hommes). Pour plus de détails sur l'enquête, les pays non africains inclus et la manière dont les données des enquêtes ont été regroupées pour en tirer des estimations régionales et «mondiales», voir O'Higgins (2017). Les marges d'erreurs sont indiquées entre parenthèses (***p<0,01, **p<0,05, *p<0,1).

Source: Calculs de l'auteur basés sur les données SWTS.

beaucoup plus prononcé dans le reste du monde qu'en Afrique.

Autre élément capital, l'impact de la durée de l'expérience professionnelle sur la recherche d'un emploi dans l'économie formelle (par opposition à l'économie informelle) est statistiquement significatif et positif dans le reste du monde, alors qu'il est statistiquement significatif et négatif pour les jeunes Africains, ce qui traduit des dynamiques divergentes. Dans le reste du monde, la transition de l'économie informelle vers l'économie formelle dépend du temps passé dans un emploi, alors qu'en Afrique, plus une personne travaille dans l'économie informelle, plus elle risque d'y rester. Une certaine prudence s'impose donc lorsqu'on interprète les coefficients appliqués dans ce type de modèle, notamment en ce qui concerne les liens de causalité présumés. Toutefois, les résultats confirment qu'il est plus difficile de s'extraire de l'économie informelle en Afrique que dans le reste du monde, ce qui n'est pas surprenant étant donné la rareté relative des possibilités d'emploi formel sur le continent africain.

En règle générale, sauf rares exceptions (p. ex. l'incidence de la vie en zone rurale sur les perspectives d'emploi³⁵), les coefficients sont beaucoup plus faibles en Afrique et/ou moins significatifs sur le plan statistique. Globalement, les résultats semblent donc laisser penser que trouver un emploi, notamment un «bon» emploi (dans l'économie formelle) est un processus relativement arbitraire en Afrique, par rapport à d'autres régions. La prédominance de l'emploi informel sur le continent africain et la nécessité de trouver un emploi (quel qu'il soit), entre autres, expliquent peut-être que d'autres facteurs propices à l'emploi sont moins déterminants dans la région. Cela reflète la nature systémique de l'informalité en Afrique, où les caractéristiques individuelles sont beaucoup moins importantes.

Mais qu'en est-il des coûts de l'informalité sur le plan individuel? L'un des aspects de cette question concerne la «pénalité salariale» subie par les personnes qui travaillent dans l'économie informelle. Le Tableau 3.2 présente les résultats de simples régressions «Mincériennes» des salaires en fonction du niveau d'instruction, de l'expérience et d'autres facteurs (principalement individuels) susceptibles d'influer sur les reve-

nus. On peut immédiatement observer que la pénalité brute de l'informalité est plus de deux fois supérieure en Afrique que dans le reste du monde. Interprété littéralement, le coefficient d'emploi informel (colonne 1) signifie que les jeunes travailleurs de l'économie informelle en Afrique ont, en moyenne, un salaire horaire de moitié inférieur à celui des travailleurs de l'économie formelle, alors que la proportion correspondante est de 75 % dans d'autres pays à revenu faible/intermédiaire³⁶. En moyenne, l'écart salarial entre les emplois informels et formels est plus important en Afrique que dans les autres pays à revenu faible/intermédiaire. Par conséquent, si l'on évalue la probabilité qu'une personne trouve un emploi formel à un stade ultérieur de sa vie professionnelle, on observe également que le désavantage lié au fait d'avoir travaillé à son compte au début de la vie active est plus prononcé dans les pays en développement que dans les pays africains, alors que c'est l'inverse en ce qui concerne la «pénalité salariale».

Les débats sur l'impact individuel de l'informalité sont également pertinents ici, parce que l'informalité a des répercussions beaucoup plus profondes, à savoir qu'elle entrave le développement. L'économie informelle se compose généralement de petites entreprises improductives, avec un faible potentiel de croissance et largement découplées de l'économie formelle. Ces entreprises à forte intensité de main-d'œuvre sont pour la plupart dirigées par des micro-entrepreneurs peu instruits et leur potentiel d'intégration dans l'économie formelle est très limité (Elbadawi et Loayza, 2008; Gatti et al., 2011; La Porta et Shleifer, 2008, 2014). En outre, pour un niveau donné de dépense publique, un taux plus élevé d'emploi informel implique une charge fiscale plus élevée pour l'économie formelle, ce qui peut freiner la création de nouvelles entreprises productives (dans l'économie formelle) ayant un potentiel de croissance – contrairement à celles de l'économie informelle. En outre, les travailleurs et les entreprises de l'économie informelle qui utilisent et congestionnent les infrastructures publiques ne contribuent pas aux recettes fiscales nécessaires pour les entretenir et les renouveler (Gatti et al., 2011). Il n'est donc pas surprenant que l'informalité freine la croissance.

35 Facteur assez nettement endogène, par ailleurs.

36 Puisque $d\ln(Y)/dX = (dY/Y)/dX$, soit la variation en % de Y, associée à la variable X. La corrélation est approximative, puisque l'ajout d'une variable muette (l'informalité en l'occurrence) entraîne une variation minime.

► Table 3.2 Impact de l'informalité sur les salaires horaires

Variables explicatives	(1)	(2)	(3)	(4)
	Ln, salaires 1, Afrique	Ln, salaires 1 RdM	Ln, salaires 2, Afrique	Ln, salaires 2 RdM
Etudes informelles	-0,544*** (0,039)	-0,227*** (0,008)	-0,365*** (0,042)	-0,171*** (0,008)
Etudes secondaires			0,097*** (0,031)	0,124*** (0,011)
Etudes supérieures			0,374*** (0,043)	0,273*** (0,013)
Zone rurale			-0,112*** (0,027)	-0,046*** (0,008)
Femme			-0,384*** (0,029)	-0,206*** (0,008)
Marié(e)			0,067** (0,032)	0,019** (0,009)
Tranche d'âge 20-24 ans			0,194*** (0,040)	0,096*** (0,014)
Tranche d'âge 25-29 ans			0,337*** (0,042)	0,176*** (0,015)
Ln (durée de l'emploi, en mois)			0,035*** (0,008)	0,021*** (0,003)
Premier emploi, travailleur indépendant			-0,081** (0,037)	0,023 (0,015)
Constante	4,470*** (0,098)	4,401*** (0,012)	4,120*** (0,098)	4,178*** (0,019)
Effets fixes/pays	Yes	Yes	Yes	Yes
Observations	4 858	18 607	4 858	18 607
R2	0,197	0,122	0,269	0,190

Notes: Ce Tableau présente les résultats d'une régression estimative effectuée selon la méthode des Moindres carrés ordinaires (MCO), portant sur les facteurs déterminants (Ln) des salaires horaires dans 33 pays à revenu faible/intermédiaire étudiés dans l'enquête SWTS, soit 12 pays africains et 21 pays non africains. La ventilation par genre n'est pas prise en compte, en raison du faible volume de données étayées par des informations fiables sur les salaires. «Ln» signifie logarithme naturel. Pour plus de détails sur l'enquête, les pays visés et la manière dont les données ont été intégrées dans l'enquête pour en tirer des estimations régionales et «mondiales», voir O'Higgins (2017). Deux variables sont prises en compte: a) uniquement une variable muette d'informalité; b) des informations générales sur le niveau d'instruction et l'expérience professionnelle. «Log» signifie logarithme naturel. Les marges d'erreur types sont indiquées entre parenthèses (*** p<0,01, ** p<0,05, * p<0,1).

De manière plus générale, l'analyse des colonnes 3 et 4 permet de constater que, outre l'informalité elle-même, l'âge, le niveau d'instruction, la durée de l'expérience professionnelle et le genre ont un impact plus important sur la rémunération horaire des jeunes en Afrique que dans les autres pays à revenu faible/intermédiaire couverts par les enquêtes.

► Table 3.3 Coefficient de Gini, inégalité salariale, travailleurs de l'économie formelle et informelle

	Travailleurs de l'économie formelle	Travailleurs de l'économie informelle
Bénin	0,20	0,41
Congo	0,30	0,55
Egypte	0,28	0,30
Libéria	0,18	0,50
Madagascar	0,27	0,36
Malawi	0,45	0,58
Sierra Leone	0,17	0,67
Tanzanie, République-Unie de	0,48	0,55
Togo	0,30	0,64
Tunisie	0,14	0,27
Ouganda	0,31	0,47
Zambie	0,44	0,63
Afrique	0,35	0,49
<i>Monde</i>	<i>0,25</i>	<i>0,36</i>

Source: Calculs de l'auteur, basés sur les données SWTS.

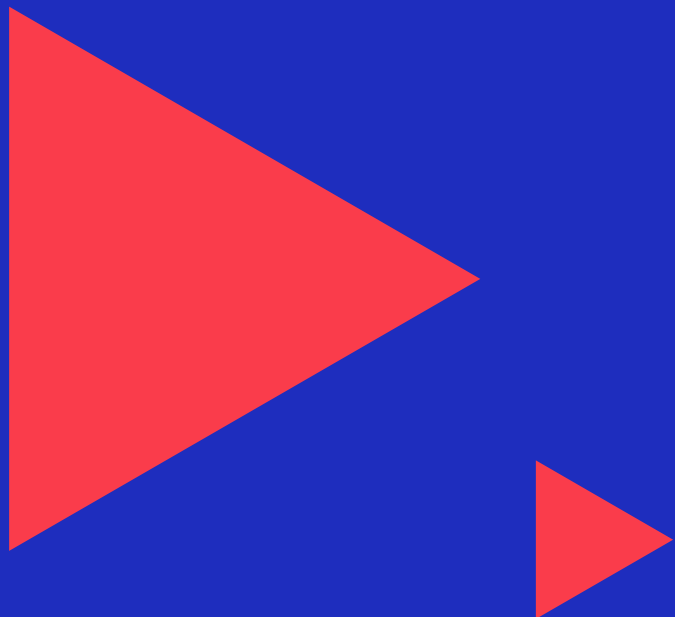
Cependant, l'emploi informel n'est pas seulement lié au niveau de développement économique et au potentiel de croissance d'un pays. Les facteurs cités précédemment, qui lient informalité et croissance, expliquent en grande partie la corrélation directe entre la taille de l'économie informelle et l'inégalité des revenus (Perry et al., 2007; Loayza, Servén et Sugawara, 2009).

L'analyse des données de l'enquête SWTS corrobore la validité de cette conclusion générale pour les jeunes Africains. Le Tableau 3.3 présente les coefficients de Gini – mesure standard d'inégalité – concernant les salaires des jeunes qui travaillent dans l'économie formelle et informelle en Afrique.

Dans l'ensemble de l'Afrique, et pour tous les pays du continent visés par l'enquête SWTS – voire au niveau mondial – les inégalités salariales sont plus prononcées dans l'économie informelle que dans l'économie formelle. Ce constat général se confirme dans d'autres régions (O'Higgins, 2017, chapitre 7). Cependant, comme pour les disparités salariales associées à l'économie informelle, l'inégalité induite par l'informalité est plus importante en Afrique qu'ailleurs. Une fois encore, cela ne constitue pas une surprise, mais plutôt une confirmation majeure, et une raison supplémentaire de privilégier l'amélioration de la qualité des emplois et les politiques de formalisation de l'emploi en Afrique.

▶ 4

- ▶ Se projeter dans l'avenir:
Quelques recommandations politiques
-



Les jeunes africains qui recherchent un travail décent font face à des difficultés considérables. Comme indiqué dans le présent rapport, le principal enjeu pour la plupart des jeunes Africains n'est pas pour tant l'absence de travail, mais plutôt l'accès à un emploi décent et de bonne qualité. De toute évidence, la qualité des programmes d'enseignement et de formation nécessitent une refonte basée sur l'offre et la demande sur le marché du travail. Cependant, les formations basées sur l'offre sont actuellement dominant et orientent trop souvent le débat sur les politiques d'emploi des jeunes en Afrique. Il s'agira désormais de mieux équilibrer les interventions fondées sur l'offre et la demande.

La section qui suit approfondit certaines questions liées aux modalités d'intervention possibles.

4.1 Traduire la croissance économique en création d'emplois durables et décents

Pour le moment, la croissance économique ne stimule pas la croissance de l'emploi. Plus exactement, les secteurs qui boostent le plus la croissance économique ne sont pas nécessairement ceux qui créent beaucoup plus d'emplois. C'est notamment le cas en Afrique, où la plupart des pays sont fortement tributaires des ressources naturelles, qui leur procurent des revenus considérables mais qui créent peu d'emplois. Si l'on prend en compte toutes les entreprises pour lesquelles des données sont disponibles, le secteur secondaire crée 2,75 emplois pour chaque million de dollars d'investissements directs étrangers (IDE). Pendant ce temps, le secteur tertiaire (centres de services à la clientèle) créent 61 emplois, et le secteur primaire (l'extraction) crée seulement 0,6 emploi pour chaque million de dollars d'IDE. Bien que les indicateurs ne nous donnent pas des informations sur la qualité des emplois, il importe de souligner que les secteurs qui attirent le plus d'IDE ne sont pas nécessairement ceux qui créent le plus d'emplois (BIT, 2019c). La persistance de la croissance sans emplois en Afrique pourrait aussi s'expliquer par le fait que les recettes publiques provenant des exportations d'hydrocarbures, et plus généralement de l'exploitation des ressources naturelles, financent surtout

la consommation, alors qu'elles devraient être investies afin de favoriser la croissance économique et la création d'emploi à long terme (p. ex. les infrastructures, l'enseignement et la protection sociale).

La croissance économique doit être pensée de manière à créer des possibilités d'emploi pour les citoyens, et à améliorer leur bien-être. Cela suppose une mutation structurelle profonde et soutenue; pour ce faire, il conviendrait de réduire la dépendance à l'égard des investissements dans l'extraction de matières premières et de privilégier les secteurs à plus forte valeur ajoutée, comme le secteur secondaire et certains services. Il est possible d'établir et de maintenir un lien fort et positif entre la croissance économique et la création d'emploi décent en Afrique si les politiques visant à améliorer la productivité du secteur primaire est celle qui attribuent en même temps un rôle plus important aux secteurs secondaire et tertiaire.

La transformation structurelle fait partie intégrante du processus de développement économique. Elles créent une dynamique essentielle en incitant les travailleurs à délaisser progressivement les emplois peu rémunérés et non productifs pour se tourner vers des emplois productifs procurant un salaire décent. Un mouvement très net en ce sens est déjà observable au niveau mondial (BIT, 2017); cependant, comme on l'a montré, les jeunes Africains ont jusqu'ici été relativement lents à effectuer cette transition, c'est-à-dire privilégier les emplois décents et délaisser le travail à leur compte et la

collaboration avec une entreprise familiale. Le passage à l'emploi salarié et à l'entrepreneuriat durable pour les jeunes, qui résulte lui-même du processus de mutation structurelle, favoriserait le développement économique en renforçant le pouvoir d'achat intérieur et en stimulant la demande de biens de consommation. De plus, cela offrirait davantage d'espace aux entreprises viables, et réduirait la concurrence en limitant la prolifération des microentreprises informelles qui peinent à survivre.

Il est possible de promouvoir l'emploi des jeunes en axant les efforts sur les secteurs à forte valeur-ajouté et les entreprises à forte potentielle de création d'emploi décent. Corollairement, il serait manifestement contre-productif de promouvoir des secteurs «dits traditionnels» et les formes de production comme les petites exploitations agricoles en zone rurale. Il ne s'agit pas de nier ici l'importance de l'agriculture; au contraire, les investissements dans la production agricole sont essentiels pour amorcer la transformation structurelle, le substrat économique. La question est plutôt de savoir quel type d'agriculture encourager; il est clair que l'accent doit être mis sur les exploitations viables, compétitives et émergentes, à dimension trop importante pour fonctionner avec que la main-d'œuvre familiale.

Dans tous les cas, une stratégie de croissance de l'emploi, plus précisément l'emploi des jeunes, suppose une politique macro-économique systémique et multidimensionnelle, et notamment la mise en place de politiques commerciales, le recours aux IDE et aux mécanismes d'intégration interrégionale. La Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECA), par exemple, pourrait stimuler les échanges intra-africains, favoriser les mutations structurelles et apporter la prospérité partagée aux populations du continent (CNUCED, 2015); et surtout, elle permettrait de créer davantage d'emplois décents pour la jeunesse africaine en pleine expansion (ATPC, n.d.). Comme mentionné précédemment, les exportations de matières premières, sur lesquelles repose actuellement le commerce en Afrique, créent moins d'emplois que le secteur secondaire ou agricole – qui devraient bénéficier le plus de la ZLECA et créer davantage d'emplois dans le cadre des échanges commerciaux intra-africains. Selon diverses estimations, entre 2010 et 2022, la ZLECA pourrait accroître de 10,2 à 15,5 % environ la part du commerce intra-africain dans le volume total des échanges commerciaux du continent (CNUCED, 2015).

4.2 Amorcer la transformation de l'agriculture de subsistance en l'agro-industrie.

L'agriculture reste le plus important pourvoyeur d'emplois en Afrique. En 2019, environ la moitié (51 %) des travailleurs étaient employés dans ce secteur; très souvent, il s'agit d'entreprises informelles, dont les travailleurs restent pauvres. Une transition progressive vers des activités à plus forte valeur ajoutée, comme le secteur agro-alimentaire, la transformation ou d'autres filières, aurait plusieurs avantages: elle créerait davantage d'emplois dans les secteurs plus productifs, ouvrirait des marchés aux agriculteurs et accroîtrait leurs revenus. Elle contribuerait également à favoriser l'emploi non agricole, car une augmentation des revenus tirés de l'agriculture stimulerait la demande d'autres biens et services. En outre, cette transformation du secteur agricole favoriserait notablement la transition des entreprises vers l'économie formelle, même si, aujourd'hui encore, une grande part des Africains défavorisés qui délaissent l'emploi agricole tombent dans l'économie informelle.

4.3 Le rôle central de l'enseignement et de la formation

Les questions liées à l'inadéquation des compétences et, plus généralement, à l'enseignement et à la formation sont tous aussi cruciales, car elles concernent tant le niveau général de préparation à la vie active que l'adéquation des compétences acquises par les travailleurs. La problématique de l'enseignement et la formation doit être envisagée à la fois du point de vue des entreprises qui exigent certaines compétences, que de celui des jeunes en quête d'un emploi. Pour les jeunes peu qualifiés, un niveau d'instruction insuffisant et l'absence de programmes d'enseignement de bonne qualité sont des obstacles majeurs à l'obtention d'un travail décent (BAD et al., 2012). Selon une étude menée par la Banque mondiale dans huit pays africains, 40 % des PME déclarent que l'absence de personnel possédant les compétences qu'elles recherchent constitue le principal frein à leurs activités; cette contrainte est surtout mentionnée par les entreprises qui

emploient plus de 20 salariés et tournées vers l'exportation (Campbell, Egger et Ronas, en cours de publication).

Les niveaux d'instruction et de formation en Afrique ont beaucoup progressé durant les dernières décennies, mais il est évident qu'on peut faire beaucoup mieux. Par exemple, il serait essentiel de privilégier un développement ciblé des compétences, mettant l'accent sur les professions et secteurs à fort potentiel, et d'établir des systèmes de protection sociale pour les groupes vulnérables.

Dans la plupart des pays africains, les partenaires sociaux ne s'engagent pas suffisamment dans la formation. Par conséquent, les dispositifs de développement des compétences trop axés sur l'offre sont parfois en décalage avec les aspirations de développement des pays et peuvent menacer la pérennité de leur financement. Il est essentiel d'améliorer les systèmes de mise en valeur des ressources humaines, grâce à un dialogue social soutenu aux niveaux national, sectoriel et local, et de les recentrer sur le développement économique et la création d'emplois. L'absence de systèmes adéquats de développement des compétences résulte en grande partie d'une mauvaise coordination des politiques. Ainsi, les politiques de l'emploi sont rarement conçues de manière à tenir compte des compétences existantes sur le marché, et ne coordonnent pas l'action des secteurs d'activité susceptibles d'apporter une plus grande valeur ajoutée à l'économie grâce aux compétences spécifiques que leurs salariés acquièrent.

L'accès aux dispositifs adéquats d'acquisition des compétences reste un problème sur le continent, notamment pour les jeunes Africains des zones rurales qui occupent des emplois peu rémunérés et peu productifs dans l'économie informelle. L'apprentissage informel demeure la principale source d'acquisition des compétences en Afrique; dans certains pays, il représente plus de 90 % de la formation suivie par les jeunes travailleurs (BAD et al., 2012, p. 217). Ancré dans les normes et les traditions sociales, ce système comporte plusieurs failles: il perpétue les compétences obsolètes et ne permet pas d'apprécier les qualifications à leur juste valeur; et les apprentis sont parfois occupés dans des formes de travail inacceptables.

S'agissant de l'accès à l'enseignement et à la formation professionnelle, les femmes et les minorités sont nettement désavantagées, notamment dans les régions rurales. Dans de nombreux pays d'Afrique, cet accès leur est refusé en raison de problèmes culturels ou de la pauvreté. Souvent, les jeunes femmes sont contraintes de se consacrer exclusivement à des tâches domestiques et ne peuvent étudier. De nombreuses familles vivant sous le seuil de pauvreté – là encore, surtout en zone rurale – scolarisent les jeunes garçons mais pas les filles.

Les pays touchés par l'instabilité politique et/ou le changement climatique sont confrontés aux plus grandes difficultés. Dans de nombreux pays africains, ces événements entraînent des déplacements de population, des conflits, l'érosion des institutions socio-économiques, voire, dans certains cas, la destruction des infrastructures, ce qui complique encore la situation des jeunes, menacés par l'insécurité et les conflits constants, sans aucune possibilité de formation ou d'emploi. Dans ces pays, le développement de compétences locales et ciblées, et le réinvestissement dans les infrastructures et les institutions, réduisent la vulnérabilité et favorisent le développement durable.

L'amélioration de la qualité de la formation professionnelle, la revalorisation des apprentissages informels et le développement de programmes de formation sur-le-tas pourraient renforcer le niveau d'employabilité des jeunes, car tous ces dispositifs: leur permettent d'acquérir une expérience professionnelle pratique et de se doter des compétences recherchées sur le marché du travail; contribuent à pallier aux problèmes liés à l'inadéquation des compétences; et facilitent le processus de transition entre l'école et la vie active. Les mécanismes de validation des apprentissages informels peuvent également renforcer la synergie entre les systèmes d'apprentissage formels et informels, et favoriser la transition vers l'économie formelle.

L'acquisition de qualifications recherchées sur le marché du travail et la lutte contre le phénomène de l'inadéquation des compétences sont deux axes d'action majeurs: cela signifie que l'enseignement et la formation techniques et professionnels (ci-après «l'EFTP») occupent une place toujours plus importante dans les programmes des Etats africains³⁷. Il existe désormais un consensus entre les parties prenantes (la Commission de l'Union

³⁷ Partie intégrante du système d'enseignement, l'EFTP peut, en principe, être dispensé du niveau primaire au niveau tertiaire.

africaine, CUA; les Communautés économiques régionales, CER; les Etats membres de l'UA; les Etats, les gouvernements et les partenaires du développement du continent) quant à l'importance de l'EFTP, qui favorise l'emploi des jeunes, contribue au développement économique et améliore la compétitivité sur les marchés mondiaux. Un objectif important des systèmes africains d'EFTP est de veiller à ce que les institutions axent leurs efforts sur le développement et l'actualisation de compétences recherchées sur le marché du travail et, ultimement, qu'elles puissent aider les stagiaires à trouver un emploi ou à développer des entreprises prospères (Stratégie continentale de l'UA favorisant l'emploi des jeunes par l'EFTP). Au niveau mondial également, trois des sept cibles de l'ODD 4 ont trait à l'EFTP, ce qui met en lumière le rôle essentiel de ces formations dans la transformation de la société. Pour progresser dans cette direction, les chefs d'Etat et de gouvernement africains ont déclaré en juillet 2017 que la période 2018-27 serait la «Décennie africaine pour la formation technique, professionnelle et entrepreneuriale et l'emploi des jeunes» (Assembly/AU/Dec.652, XXIX). Ils ont également chargé la CUA, en collaboration avec le Burkina Faso et les partenaires du développement, d'élaborer un «Plan d'action pour la Décennie africaine de la formation technique, professionnelle et entrepreneuriale et de l'emploi des jeunes».

D'une manière générale, les investissements judicieux dans le développement des ressources humaines permettent de créer des emplois décents, aident les travailleurs de l'économie informelle à effectuer la transition vers l'économie formelle, et contribuent à l'éradication de la pauvreté au travail. Le programme de l'OIT centré sur la personne humaine (BIT 2019d, 2019e) identifie trois axes d'investissement:

1. investir dans la capacité des individus à acquérir de nouvelles compétences, à se perfectionner et à réussir les transitions aux diverses étapes de leur parcours professionnel;
2. investir dans les institutions du travail, et garantir un avenir professionnel qui prend en compte la liberté, la dignité, la sécurité économique et l'égalité;
3. investir dans les formes de travail décent et durable, élaborer des règles et des mesures incitatives permettant de concilier les politiques sociales et écologiques et les pratiques commerciales.

Enfin, bien que le manque et/ou l'inadéquation des compétences soient des facteurs importants, même les personnes très qualifiées ne trouveront aucun débouché si les conditions de base ne sont pas réunies pour créer des emplois et assurer la croissance de l'emploi. Les trois axes d'investissement mentionnés ci-dessus, pourraient s'avérer de puissants moteurs d'équité et de durabilité pour les générations actuelle et future, à condition d'exploiter les potentiels de la technologie et le dividende démographique et de privilégier l'économie verte (BIT, 2019d).

4.4 Intervention active sur le marché du travail: Services publics de support à l'emploi

Les programmes actifs du marché du travail (PAMT) et, plus généralement, le développement des services publics de l'emploi (SPE) peut largement stimuler l'emploi et améliorer l'employabilité des jeunes. En Turquie, par exemple, des subventions ciblées ont permis non seulement d'améliorer les perspectives d'emploi des participants, mais aussi d'aider les entreprises qui souhaitaient bénéficier de ces subsides de réaliser leur transition vers l'économie formelle (Betcherman, Daysal et Pagés, 2010).

Un excellent exemple de ce type de mécanisme en Afrique est le « Employment Tax Incentive » (ETI), programme de subvention salariale introduit en 2014 en Afrique du Sud. Un projet pilote lancé en 2010 avait permis d'améliorer les perspectives d'emploi des participants à court terme, mais aussi quoique plus modestement à moyen terme. Etendu depuis lors à l'échelle nationale avec de nombreuses modifications conceptuelles, ce programme a eu moins de succès, du moins en ce qui concerne les perspectives d'emploi des participants (Encadré 4.1)³⁸. Néanmoins, en signe de confiance, le gouvernement sud-africain l'a récemment prolongé de dix ans, jusqu'en février 2029.

Plus globalement, à l'exception notable des mesures de promotion destinées aux jeunes entrepreneurs (voir ci-dessous), peu de politiques actives du marché du travail (PAMT) ont été mises en œuvre en Afrique. De nombreux facteurs doivent être pris en compte dans la conception et la mise en œuvre de ces programmes; pour être efficaces, ils doivent être ciblés et assortis de

³⁸ Bien que certains indicateurs laissent entrevoir un impact macro-économique plus large.

► **Box 4.1 Afrique du Sud: Projet pilote de subvention salariale pour les jeunes**
Programme d'incitation fiscale à l'emploi (ETI)

Le taux de chômage des jeunes est extrêmement élevé en Afrique du Sud, notamment chez les Noirs; à titre de comparaison, presque deux-tiers des Sud-Africains non blancs âgés de 20 à 24 ans étaient au chômage en 2012 (Levinsohn et al., 2014). Pour remédier à ce problème, le gouvernement a lancé en 2010 un projet pilote de subvention salariale, conçu selon la méthodologie EAC (essai aléatoire contrôlé). Des bons étaient distribués à des jeunes chômeurs âgés de 20 à 24 ans, choisis au hasard; chaque bon donnait droit à une subvention d'une valeur totale de 5 000 rands sud-africains (ZAR), qu'ils pouvaient percevoir en plusieurs versements, étalés sur une période minimale de six mois, jusqu'à épuisement de la somme totale. Le montant mensuel maximum de la subvention représentait la moitié du salaire, ou 833 ZAR (le montant le plus faible étant retenu), soit environ 40 % du salaire médian dans le groupe cible. La subvention était également transférable entre plusieurs entreprises avant son épuisement.

Une fois achevé le projet pilote, qui a notablement amélioré la probabilité d'emploi des participants, le gouvernement souhaitait mettre le programme en œuvre à l'échelle nationale, après débat. Selon une simulation basée sur un modèle de recherche structurelle (Levinsohn et Pugatch, 2014), une subvention mensuelle de 1 000 ZAR était censée faire baisser de 12 % la proportion de jeunes chômeurs de longue durée. Une enquête menée auprès des entreprises en 2011 (Schöer et Rankin, 2011) a permis d'obtenir les réactions des employeurs à l'idée d'une éventuelle subvention salariale destinée aux jeunes; la majorité des entreprises interrogées ont dit envisager d'embaucher davantage de jeunes travailleurs, mais laissé entendre qu'elles n'augmenteraient pas nécessairement leurs effectifs, et remplaceraient les travailleurs plus âgés par des jeunes.

En 2013, le Président Jacob Zuma a promulgué la loi introduisant cette subvention salariale à l'échelle nationale (Employment Tax Incentive Act). Contrairement au projet pilote, qui prévoyait une subvention directe relativement élevée, le nouveau régime offrait des incitations fiscales étalées sur une période maximale de deux ans, aux employeurs qui, à compter du 1^{er} octobre 2014, embaucheraient des travailleurs âgés de 18 à 29 ans, avec un salaire faible/intermédiaire (moins de 6 000 ZAR).

Cette mesure a fait l'objet de nombreux commentaires dans les médias dès sa phase de planification. Le Congrès des syndicats sud-africains (COSATU) a exprimé son opposition à cette subvention salariale par des manifestations et la menace de grèves, craignant le déplacement de travailleurs âgés et une hausse du chômage.

Le programme a donné des résultats décevants, ne laissant entrevoir aucun impact notable sur le taux d'emploi des jeunes (Ranchhod et Finn, 2016). Toutefois, des données plus récentes laissent penser qu'il a eu un impact positif modeste, mais statistiquement significatif, sur l'emploi des jeunes (et des adultes) dans les PME (jusqu'à 200 travailleurs) (Ebrahim, Leibbrandt et Ranchhod, 2017), ce qui permet d'avancer que cette subvention a eu au moins un effet macro-économique plus large.

Source: Ebrahim, Leibbrandt et Ranchhod, 2017); O'Higgins (2017) mis à jour.

conditions précises, ce qui en améliore l'efficacité, notamment en limitant les effets d'aubaine et de substitution.

Si l'on souhaite renforcer les perspectives d'emploi des jeunes, il faut veiller à ce que ces programmes améliorent leur employabilité à long terme. Il est possible d'y parvenir en leur permettant d'acquérir de manière informelle des compétences professionnelles, au moyen de stages d'apprentissage,

ou de formations ciblées intégrées dans la conception même des programmes, qui doivent s'étendre sur une période suffisamment longue pour leur permettre d'acquérir des compétences professionnelles et de faire leurs preuves dans un environnement de travail donné.

Comme le suggère l'exemple sud-africain, il importe de tenir compte de l'interaction éventuelle entre les PAMT, le contexte économique et, bien

sûr, les autres institutions du marché du travail. Les subventions à l'emploi peuvent s'avérer particulièrement utiles lorsque la demande globale de jeunes travailleurs est atone, et qu'il est manifestement nécessaire d'élargir les perspectives d'emploi – comme c'est le cas en Afrique. La complémentarité et l'interaction avec les autres institutions du marché du travail sont également importantes à cet égard, et les chargés de programme doivent être conscients de leur impact probable. Par exemple, le fait qu'il existe des politiques passives du marché du travail, ainsi que leur réglementation et leurs conditions d'application, sont susceptibles d'influer sur le degré de participation des jeunes à ces programmes.

Par ailleurs, des services publics de l'emploi (SPE) efficaces peuvent jouer un rôle central dans un contexte de mutation structurelle rapide. Plusieurs auteurs (en remontant au moins à Fay, 1996) ont analysé le ratio coût-efficacité relativement élevé de certaines fonctions confiées aux SPE, comme l'aide à la recherche d'emploi et l'appariement des travailleurs et des emplois. Il est vrai que ces services ne créent pas en eux-mêmes de l'emploi, mais ils pourraient nettement améliorer l'efficacité des marchés du travail et accentuer la transition vers l'économie formelle. L'appropriation et un bon usage des nouvelles technologies devraient également permettre de simplifier ces fonctions et d'en réduire les coûts.

4.5 Exploiter le potentiel de l'économie numérique

Le potentiel de création d'emploi dans l'économie numérique a été aussi discuté que la capacité des jeunes à pourvoir saisir cette opportunité³⁹. Quel est le véritable potentiel de ces options en ce qui concerne les perspectives de travail décent pour les jeunes en Afrique? Selon un rapport récemment publié par le BIT (Ameli et al., 2019), trois secteurs majeurs pourraient offrir des possibilités d'emploi aux jeunes en Afrique: l'agriculture, le tourisme et les services financiers. Le rapport ajoute que l'emploi pourrait croître rapidement dans l'économie numériques. En outre, il serait certainement possible de mieux former les jeunes Africains aux exigences et utilisations des technologies numériques.

Toutefois, il convient de garder plusieurs facteurs à l'esprit.

- ▶ Bien qu'elle ait connu une croissance rapide, la taille de l'économie numérique devrait rester modérée dans un avenir proche. Selon le McKinsey Global Institute (2013), le «ePIB» (la somme des activités économiques liées à la création et à l'utilisation du réseau internet) représentait 1,1 % du PIB africain en 2012. Ce chiffre devrait croître rapidement pour atteindre au moins 5-6 % en 2025, mais cela demeure une part relativement modeste du PIB africain total. De même, en 2016, l'Indice de maturité numérique (IMN) du continent africain était estimé à 0,33, par rapport à une moyenne de 0,85 pour les dix premiers pays du monde (Banque mondiale, 2016).
- ▶ Une grande partie de la valeur économique des technologies de l'information et des communications réside dans leur potentiel d'amélioration de la productivité et de l'efficacité. A long terme, ces technologies devraient favoriser la croissance économique et créer des emplois, mais à court terme, elles causeront probablement des perturbations à l'emploi, qui risquent de toucher les jeunes de manière disproportionnée en raison de leur compétence sur le marché du travail.
- ▶ Le continent africain connaît, en moyenne, une relative pénurie de compétences numériques; toutefois, cette moyenne cache des écarts considérables selon les pays – tout comme les pénuries de compétences numériques spécifiques (par opposition aux pénuries globales) signalées par les entreprises. Au Bénin, par exemple, seulement 6 % des employés possèdent moins de compétences numériques que celles qu'exigerait leur poste, alors qu'en Sierra Leone, ce chiffre atteint 61 % (Ameli et al., 2019).
- ▶ Une certaine prudence s'impose lorsqu'on évalue l'impact des technologies numériques sur la qualité de l'emploi. En effet, ces technologies ouvrent des perspectives de formalisation de l'activité économique (Chacaltana, Leung et Lee, 2018), mais risquent de favoriser l'informalité dans certains secteurs. Ainsi, l'économie des plateformes numériques pourrait contribuer à la précarisation des jeunes sur le marché du travail et, plus généralement, saper la qualité des emplois en multipliant les modalités de

³⁹ Elle a aussi suscité des craintes quant aux emplois que l'automatisation pourrait faire disparaître.

travail indépendant par l'entremise de ces plateformes (Centre Bellagio, 2017).

- Plus grave encore, une attention excessive portée aux compétences numériques risque de perpétuer, voire de creuser, les inégalités dont certains jeunes sont déjà victimes sur le marché du travail, car ce sont surtout les jeunes hommes urbains, instruits et disposant de revenus confortables qui possèdent ces compétences, et sont donc en mesure de les déployer à bon escient.

De toute évidence, l'adoption des technologies numériques et une meilleure formation aux compétences digitales devraient permettre d'améliorer notablement la quantité et la qualité des emplois offerts aux jeunes. Toutefois, cette démarche ne saurait être la seule solution aux difficultés des jeunes sur le marché du travail, et il faut veiller à ce que les avantages qu'elle procure ne creusent pas les inégalités existantes.

4.6 Réduire les taux de NEET – notamment celui des jeunes femmes: faut-il adopter une nouvelle approche ?

Les jeunes qui n'ont pas d'emploi, et ne suivent ni enseignement ni formation (NEET) constituent un groupe très hétérogène. Le statut de «NEET» se définit négativement (ni emploi, ni enseigne-

ment, ni formation) et non par l'appartenance à un groupe donné. La diversité des situations qui sous-tendent le statut de NEET entraîne d'importantes conséquences sur le plan politiques. Les différences entre les jeunes NEET influent nécessairement sur les réponses politiques qu'il conviendrait d'élaborer pour ces sous-groupes.

Les politiques visant la réduction du taux de chômage des jeunes et la diminution du nombre de NEET ont plusieurs conséquences, et notamment l'élargissement des mesures d'emploi destinées aux jeunes. Cela signifie qu'il faut davantage axer les efforts sur la suppression des obstacles à l'engagement et à la participation réelle des jeunes – notamment les jeunes femmes – qui se trouvent parfois exclus du marché du travail.

Enfin et surtout, l'Afrique doit mobiliser les ressources nécessaires pour mettre en place un système efficace d'information sur le marché du travail. La difficulté majeure que rencontrent les chercheurs qui souhaitent mener des études sur l'Afrique est l'absence de données régulièrement actualisées. De nombreux pays africains manquent de données clés sur l'emploi et d'autres indicateurs du marché du travail. Des efforts s'imposent dans tous les pays pour mettre en place un système fonctionnel et dynamique d'information sur le marché du travail, et constituer une banque de données, afin de disposer d'informations régulièrement mises à jour. Cela suppose de dégager un financement adéquat pour mettre en place un bureau national de la statistique.

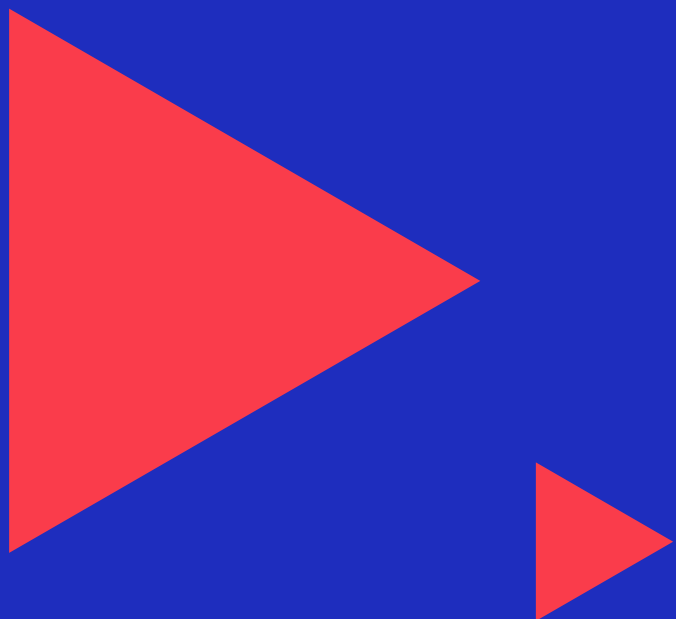
► Bibliographie

- Banque africaine de développement (AfDB). 2019. Perspectives économiques en Afrique 2019 (Abidjan, Côte d'Ivoire).
- ; Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE); Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD); Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA-ONU). 2012. Perspectives économiques en Afrique 2012: Promouvoir l'emploi des jeunes (Paris, OCDE).
- Centre africain pour la politique commerciale (CAPC). n.d. La Zone de libre-échange continentale africaine: Questions et réponses (Addis Abeba, CEA-ONU). Disponible à l'adresse: <https://www.uneca.org/fr/publications/la-zone-de-libre-%C3%A9change-continentale-africaine-questions-et-r%C3%A9ponses> [30 mars 2020].
- Ameli, E.; Bargoutra, N.; Kanji, K.; Khedr, K.; van Meensel, L. 2019. The digital transformation in Africa and its potential to create jobs for youth (mimeo, BIT).
- Arndt, C.; McKay, A.; Tarp, F. 2016. Growth and poverty in sub-Saharan Africa (Oxford, Oxford University Press).
- Bah, E.M.; Conde, C.; Di Battista, A.; Drzeniek Hanouz, M.; Galvan, C.; Heinrigs, P.; Hoffman, B.; McKenna, M.; Moyo, J.M.; O'Sullivan, A.; Sáez, S.; Speakman, J.; Verdier-Chouchane, A. 2015. The Africa Competitiveness Report 2015 (Genève, Forum économique mondial), p. 14. Disponible à l'adresse: www3.weforum.org/docs/WEF_ACR_2015/Africa_Competitiveness_Report_2015.pdf [26 mars 2020].
- Bellagio Center. 2017. Connectivity at the bottom of the pyramid: ICT4D and informal economic inclusion in Africa, Livre blanc.
- Betcherman, G.; Daysal, N.M.; Pagés, C. 2010. "Do employment subsidies work? Evidence from regionally targeted subsidies in Turkey", in *Labour Economics*, vol. 17, n° 4, pp. 710–722.
- Burchell, B.; Coutts, A.; Hall, E.; O'Higgins, N.; Pye, N. 2017. "Travail indépendant et entrepreneuriat", dans N. O'Higgins (éd.): *Relever le défi de l'emploi des jeunes: Derniers éléments concernant des questions de politique essentielles* (BIT, Genève), pp. 97–120.
- Campbell, D.; Egger, P.; Ronas, P. En cours de publication. Addressing the challenge of productive employment in sub-Saharan Africa today and tomorrow, Document de travail sur l'emploi (BIT, Genève).
- Cavero, D.; Ruiz, C. 2016. Do working conditions in young people's first jobs affect their employment trajectories? The case of Peru, *Work4Youth Publication Series No. 33* (Genève, BIT).
- Chacaltana, J.; Leung, V.; Lee, M. 2018. New technologies and the transition to formality: The trend towards e-formality, Document de travail de l'Emploi n° 247 (Genève, BIT).
- Chirwa, T.G.; Odhiambo, N. M. 2016. "Macroeconomic determinants of economic growth: A review of international literature", in *South East European Journal of Economics and Business*, vol. 11, n° 2, pp. 33–47.
- Dema, G.; Diaz, J.J.; Chacaltana, J. 2015. What do we know about first job programmes and policies in Latin America? (Lima, Bureau régional de l'OIT pour l'Amérique latine et les Caraïbes).
- Dulani, B.; Mattes, R.; Logan, C. 2013. Après une décennie de croissance en Afrique, peu de changement de la pauvreté pour le peuple, *Afrobaromètre – Document de politiques* n° 1, octobre. Disponible à l'adresse: http://afrobarometer.org/sites/default/files/publications/Policy%20paper/ab_r5_policypaper_no1.pdf [21 fév. 2020].
- Ebrahim, A.; Leibbrandt, M.; Ranchhod, V. 2017. The effects of the Employment Tax Incentive on South African employment, Document de travail WIDER 2017/5 (Helsinki, United Nations University World Institute for Development Economics Research).
- Elbadawi, I.; Loayza, N.V. 2008. "Informality, employment and economic development in the Arab world", in *Journal of Development and Economic Policies*, vol. 10, n° 2, pp. 27–75.
- Elder, S.; Koné, K.S. 2014. Transition vers le marché du travail des jeunes femmes et hommes

- en Afrique Sub-Saharienne, Série de publication Work4Youth n° 9 (Genève, BIT).
- Fay, R.G. 1996. Enhancing the effectiveness of active labour market policies: Evidence from programme evaluations in OECD countries, Document hors série de l'OCDE sur le marché du travail et la politique sociale (Paris, OCDE).
- Flynn, J.; Mader, P.; Oosterom, M.; Ripoll, S. 2016. Failing young people? Addressing the supply-side bias and individualisation in youth employment programming, IDS Evidence Report, Numé-ro 216 (Brighton, Institute of Development Studies).
- Gatti, R.; Angel-Urdinola, D.F.; Silva, J.; Bodor, A. 2011. Striving for better jobs: The challenge of informality in the Middle East and North Africa (Washington, DC, Banque mondiale).
- Gindling, T.H.; Newhouse, D.L. 2012. Self-employment in the developing world, World Bank Policy Research Working Paper 6201. Disponible à l'adresse: <http://papers.ssrn.com/abstract=2149389> [20 fév. 2020].
- ; —. 2014. "Self-employment in the developing world", in *World Development*, vol. 56, fascicule C, pp. 313–331.
- Grimm, M.; Paffhausen, A.L. 2015. "Do interventions targeted at micro-entrepreneurs and small and medium-sized firms create jobs? A systematic review of the evidence for low and middle income countries", in *Labour Economics*, vol. 32, n° 1, pp. 67–85.
- Bureau international du Travail (BIT). 2013. Tendances mondiales de l'emploi des jeunes 2013 – Une génération menacée (Genève).
- . 2015. Youth and informality: Promoting formal employment among youth. Innovative experiences in Latin America and the Caribbean (Lima, Bureau régional de l'OIT pour l'Amérique latine et les Caraïbes).
- . 2017. Tendances mondiales de l'emploi des jeunes 2017: Les voies possibles vers un meilleur avenir du travail (résumé analytique) (Genève).
- . 2018a. Asia-Pacific Employment Social Outlook 2018: Advancing decent work for sustainable development (Bangkok, Bureau régional de l'OIT).
- . 2018b. Femmes et hommes dans l'économie informelle: un panorama statistique, 3ème édition (Genève).
- . 2018c. Emploi et questions sociales dans le monde: Tendances 2018 (Genève).
- . 2019a. Vers plus de justice sociale: façonner l'avenir du travail en Afrique, rapport du Directeur général (Genève).
- . 2019b. Emploi et questions sociales dans le monde: Tendances 2019 (Genève).
- . 2019c. Entreprises multinationales, développement et travail décent en Afrique: Rapport sur la promotion et l'application de la Déclaration de principes tripartite sur les entreprises multinationales et la politique sociale en Afrique (Genève).
- . 2019d. Travailler pour bâtir un avenir meilleur: Commission mondiale sur l'avenir du travail (Genève). Disponible à l'adresse: https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---cabinet/documents/publication/wcms_662440.pdf [15 avr. 2020].
- . 2019e. Déclaration du centenaire de l'OIT pour l'avenir du travail. Disponible à l'adresse: https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/@ed_norm/@relconf/documents/meetingdocument/wcms_711695.pdf [15 avr. 2020].
- . 2020. Emploi et questions sociales dans le monde: Tendances 2020 (Genève).
- Jayne, T.S.; Ameyaw, D. 2016. "Africa's emerging agricultural transformation: Evidence, opportunities and challenges", in *Africa Agriculture Status Report 2016: Progress towards agriculture transformation in sub-Saharan Africa* (Nairobi, Alliance pour une révolution verte en Afrique), pp. 2–20.
- Kedir, A.M. 2017. Les moteurs de la croissance économique en Afrique: opportunités, financement et capacités, Document Hors-série n° 29 (Harare, Fondation pour le renforcement des capacités en Afrique).
- La Porta, R.; Shleifer, A. 2008. "The unofficial economy and economic development", dans *Brookings Papers on Economy Activity*, Automne, pp. 343–362.
- ; —. 2014. "Informality and development", dans *Journal of Economic Perspectives*, vol. 28, n° 3, pp. 109–126.
- Levinsohn, J.; Pugatch, T. 2014. "Pro-spective analysis of a wage subsidy for Cape Town youth", in *Journal of Development Economics*, vol. 108, mai, pp. 169–183.

- ; Rankin, N.; Roberts, G.; Schöer, V. 2014. Wage subsidies and youth employment in South Africa: Evidence from a randomised control trial, Stellenbosch Economic Working Papers No WP02/2014 (Department of Economics, Stellenbosch University).
- Loayza, N.V.; Servén, L.; Sugawara, N. 2009. Informality in Latin America and the Caribbean, Policy Research Working Paper No. 4888 (Washington, DC, Banque mondiale).
- McKinsey Global Institute (MGI). 2012. Africa at work: Job creation and inclusive growth (Washington, DC).
- . 2013. Lions go digital: The Internet's transformative potential in Africa (Washington, DC).
- Mellor, J. 1976. The new economics of growth: A strategy for India and the developing world (Ithaca, NY, Cornell University Press).
- Monga, C.; Shimeles, A.; Woldemichael, A. (éds). 2019. Création d'emplois décents: stratégies, politiques et instruments. Document de recherche sur les politiques 2 (Abidjan, Banque africaine de développement).
- Mueller, B. 2019. Rural youth employment in sub-Saharan Africa: Moving away from urban myths and towards structural policy solutions, mimeo (Pretoria, OIT).
- O'Higgins, N. 2001. Youth unemployment and employment policy: A global perspective (Genève, BIT).
- . 2017. Relever le défi de l'emploi des jeunes: derniers éléments concernant des questions politiques essentielles (Genève, BIT).
- Perry, G.E.; Maloney, W.F.; Arias, O.S.; Fajnzylber, P.; Mason, A.D.; Saavedra-Chanduvi, J. 2007. Informality: Exit and exclusion (Washington, DC, Banque mondiale).
- Ranchhod, V.; Finn, A. 2016. "Estimating the short run effects of South Africa's employment tax incentive on youth employment probabilities using a difference-in-differences approach", in South African Journal of Economics, vol. 84, n° 2, pp. 199–216.
- Rodrik, D. 2016. "An African growth miracle?", dans Journal of African Economies, vol. 27, n° 1, pp. 10–27.
- Salazar-Xirinachs, J.M.; Nübler, I.; Kozul-Wright, R. (éds) 2014. Transformer les économies: faire des politiques industrielles un outil efficace pour la croissance, l'emploi et le développement (Genève, BIT).
- Savvides, A. 1995. "Economic growth in Africa", in World Development, vol. 23, n° 3, pp. 449–458.
- Schöer, V.; Rankin, N. 2011. Youth employment, recruitment and a youth-targeted wage subsidy: Findings from a South African firm level survey (Johannesburg, Banque mondiale, Département du développement humain, Région Afrique).
- Timmer, C.P. 1988. "The agricultural transformation", dans H. Chenery and T.N. Srinivasan (éds): Handbook of Development Economics, vol. 1 (Amsterdam, Elsevier Science), pp. 275–331.
- Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED). 2015. The Continental Free Trade Area: Making it work for Africa. Policy Brief No. 44 (Genève).
- Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO). 2019. Rapport Mondial de suivi sur l'éducation 2019: Migration, déplacement et éducation: Bâtir des ponts, pas des murs (Paris).
- Banque mondiale. 2016. Rapport sur le développement dans le monde 2016: Les dividendes du numérique (Washington, DC).

► Annexes



► Annexe 1: Population totale, hommes et femmes (en milliers)

Sous-région/pays	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Afrique (région)	1 039 304	1 066 410	1 094 343	1 123 045	1 152 434	1 182 439	1 213 041	1 244 222	1 275 921	1 308 064	1 340 598
Afrique subsaharienne	836 364	859 611	883 473	907 934	932 975	958 577	984 734	1 011 429	1 038 627	1 066 283	1 094 366
Afrique orientale	339 318	348 908	358 746	368 825	379 137	389 671	400 427	411 397	422 563	433 905	445 406
Burundi	8 676	8 958	9 246	9 540	9 844	10 160	10 488	10 827	11 175	11 531	11 891
Comores	690	707	724	742	759	777	796	814	832	851	870
Djibouti	840	854	868	883	899	914	929	944	959	974	988
Erythrée	3 170	3 214	3 250	3 281	3 311	3 343	3 377	3 413	3 453	3 497	3 546
Ethiopie	87 640	90 140	92 727	95 386	98 094	100 835	103 603	106 400	109 224	112 079	114 964
Kenya	42 031	43 178	44 343	45 520	46 700	47 878	49 052	50 221	51 393	52 574	53 771
Madagascar	21 152	21 744	22 347	22 961	23 590	24 234	24 894	25 571	26 262	26 969	27 691
Malawi	14 540	14 962	15 396	15 839	16 290	16 745	17 205	17 670	18 143	18 629	19 130
Maurice	1 248	1 251	1 253	1 255	1 257	1 259	1 262	1 264	1 267	1 270	1 272
Mozambique	23 532	24 188	24 863	25 561	26 286	27 042	27 830	28 649	29 496	30 366	31 255
Rwanda	10 039	10 293	10 550	10 812	11 084	11 369	11 669	11 981	12 302	12 627	12 952
Seychelles	91	92	93	93	94	95	96	96	97	98	98
Somalie	12 044	12 376	12 715	13 064	13 424	13 797	14 186	14 589	15 008	15 443	15 893
Sud Soudan	9 508	9 831	10 114	10 355	10 555	10 716	10 833	10 911	10 976	11 062	11 194
Tanzanie, République unie de	44 347	45 674	47 053	48 483	49 961	51 483	53 049	54 660	56 313	58 005	59 734
Ouganda	32 428	33 477	34 559	35 695	36 912	38 225	39 649	41 167	42 729	44 270	45 741

Sous-région/pays	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Zambie	13 606	14 023	14 465	14 927	15 400	15 879	16 363	16 854	17 352	17 861	18 384
Zimbabwe	12 698	12 894	13 115	13 350	13 587	13 815	14 030	14 237	14 439	14 645	14 863
Afrique centrale	131 622	135 913	140 315	144 829	149 458	154 203	159 065	164 039	169 122	174 308	179 595
Angola	23 356	24 221	25 108	26 016	26 942	27 884	28 842	29 817	30 810	31 825	32 866
Cameroun	20 341	20 906	21 485	22 077	22 682	23 298	23 927	24 566	25 216	25 876	26 546
République centrafricaine	4 387	4 419	4 436	4 448	4 464	4 493	4 538	4 596	4 666	4 745	4 830
Tchad	11 952	12 361	12 785	13 220	13 664	14 111	14 562	15 017	15 478	15 947	16 426
Congo	4 274	4 395	4 510	4 623	4 737	4 856	4 981	5 111	5 244	5 381	5 518
République démocratique du Congo	64 564	66 755	69 021	71 359	73 767	76 245	78 789	81 399	84 068	86 791	89 561
Guinée équatoriale	944	987	1 031	1 076	1 122	1 169	1 215	1 262	1 309	1 356	1 403
Gabon	1 624	1 685	1 750	1 817	1 884	1 948	2 008	2 065	2 119	2 173	2 226
Sao Tomé et Príncipe	180	185	188	192	196	199	203	207	211	215	219
Afrique australe	58 383	59 252	60 161	61 099	62 045	62 985	63 915	64 834	65 739	66 630	67 504
Botswana	1 987	2 015	2 040	2 063	2 089	2 121	2 160	2 205	2 254	2 304	2 352
Eswatini	1 065	1 072	1 079	1 087	1 095	1 104	1 114	1 125	1 136	1 148	1 160
Lesotho	1 996	2 004	2 015	2 029	2 043	2 059	2 075	2 092	2 108	2 125	2 142
Namibie	2 119	2 157	2 195	2 234	2 273	2 315	2 358	2 403	2 448	2 495	2 541
Afrique du Sud	51 217	52 004	52 833	53 687	54 544	55 386	56 208	57 010	57 793	58 558	59 309
Afrique occidentale	307 040	315 538	324 251	333 182	342 336	351 718	361 327	371 160	381 202	391 440	401 861
Bénin	9 199	9 461	9 729	10 005	10 287	10 576	10 872	11 175	11 485	11 801	12 123
Burkina Faso	15 605	16 082	16 571	17 073	17 586	18 111	18 646	19 193	19 751	20 321	20 903
Cap-Vert	493	499	505	512	518	525	531	537	544	550	556

Sous-région/pays	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Côte d'Ivoire	20 533	21 029	21 547	22 088	22 648	23 226	23 823	24 437	25 069	25 717	26 378
Gambie	1 793	1 848	1 905	1 964	2 024	2 086	2 149	2 214	2 280	2 348	2 417
Ghana	24 780	25 388	25 996	26 608	27 224	27 849	28 482	29 121	29 767	30 418	31 073
Guinée	10 192	10 420	10 652	10 893	11 151	11 432	11 738	12 068	12 414	12 771	13 133
Guinée-Bissau	1 523	1 563	1 605	1 648	1 692	1 737	1 782	1 828	1 874	1 921	1 968
Liberia	3 891	4 017	4 136	4 248	4 360	4 472	4 587	4 702	4 819	4 937	5 058
Mali	15 049	15 515	15 979	16 450	16 934	17 439	17 965	18 512	19 078	19 658	20 251
Mauritanie	3 494	3 599	3 707	3 817	3 931	4 046	4 164	4 283	4 403	4 526	4 650
Niger	16 464	17 115	17 795	18 504	19 240	20 002	20 789	21 602	22 443	23 311	24 207
Nigéria	158 503	162 805	167 229	171 766	176 405	181 137	185 960	190 873	195 875	200 964	206 140
Sénégal	12 678	13 034	13 402	13 782	14 175	14 578	14 994	15 419	15 854	16 296	16 744
Sierra Leone	6 416	6 563	6 713	6 864	7 017	7 172	7 329	7 488	7 650	7 813	7 977
Togo	6 422	6 596	6 774	6 955	7 138	7 323	7 510	7 698	7 889	8 082	8 279
Afrique du Nord	202 940	206 799	210 870	215 111	219 459	223 862	228 307	232 793	237 294	241 781	246 233
Algérie	35 977	36 661	37 384	38 140	38 924	39 728	40 551	41 389	42 228	43 053	43 851
Egypte	82 761	84 529	86 422	88 405	90 425	92 443	94 447	96 443	98 424	100 388	102 334
Libye	6 198	6 247	6 286	6 320	6 362	6 418	6 492	6 581	6 679	6 777	6 871
Maroc	32 343	32 782	33 242	33 716	34 192	34 664	35 126	35 581	36 029	36 472	36 911
Soudan	34 545	35 350	36 194	37 073	37 978	38 903	39 847	40 813	41 802	42 813	43 849
Tunisie	10 635	10 742	10 847	10 953	11 063	11 180	11 304	11 433	11 565	11 695	11 819
Sahara occidental	480	488	496	505	515	526	539	553	567	582	597

Source: Perspectives de la population mondiale, 2019

► Annexe 2: Croissance réelle du PNB (% de changement annuel)

Sous-région/pays	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Afrique (région)	5,9	3	6,8	3,7	4	3,3	2,1	3,6	3,4	3,2	3,8	3,8	4,1
Afrique subsaharienne	7,1	5,3	4,7	5,2	5,1	3,1	1,4	3	3,2	3,2	3,6	3,7	3,9
Afrique centrale													
Burundi	5,1	4	4,4	5,9	4,5	-4	-1	0	0,1	0,4	0,5	0,5	0,5
Cameroun	3,4	4,1	4,5	5,4	5,9	5,7	4,6	3,5	4,1	4	4,2	4,5	5
République centrafricaine	4,6	4,2	5,1	-36,4	0,1	4,3	4,7	4,5	3,8	4,5	5	5	5
Tchad	13,6	0,1	8,8	5,8	6,9	1,8	-5,6	-2,4	2,4	2,3	5,4	4,8	5,3
Congo	7,1	6,9	7,1	8,5	9,5	6,9	2,4	3,7	5,8	4,3	3,9	3,4	4,5
République démocratique du Congo		3,4	3,8	3,3	6,8	2,6	-2,8	-1,8	1,6	4	2,8	1,9	0
Guinée équatoriale	-8,9	6,5	8,3	-4,1	0,4	-9,1	-8,8	-4,7	-5,7	-4,6	-5	-5,3	-5,6
Gabon	6,3	7,1	5,3	5,5	4,4	3,9	2,1	0,5	0,8	2,9	3,4	3,7	4,5
Rwanda	7,3	8	8,6	4,7	6,2	8,9	6	6,1	8,6	7,8	8,1	8,2	8
Sao Tomé et Príncipe	6,7	4,4	3,1	4,8	6,5	3,8	4,2	3,9	2,7	2,7	3,5	4	4,5
Afrique orientale													
Comores	3,8	4,1	3,2	4,5	2,1	1,1	2,6	3	3	1,3	4,2	3,6	3,5
Djibouti	4,1	7,3	4,8	5	7,1	7,7	6,9	5,1	5,5	6	6	6	6
Erythrée	10,9	25,7	1,9	-10,5	30,9	-20,6	7,4	-9,6	12,2	3,1	3,9	4	7,2
Ethiopie	10,6	11,4	8,7	9,9	10,3	10,4	8	10,1	7,7	7,4	7,2	7,1	7
Kenya	8,4	6,1	4,6	5,9	5,4	5,7	5,9	4,9	6,3	5,6	6	5,8	5,8
Madagascar	0,3	1,4	3	2,2	3,3	3,1	4,2	4,3	5,2	5,2	5,3	5,1	4,9

Sous-région/pays	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Maurice	4,4	4,1	3,5	3,4	3,7	3,6	3,8	3,8	3,8	3,7	3,8	3,9	4
Seychelles	5,9	5,4	3,7	6	4,5	4,9	4,5	4,3	4,1	3,5	3,3	4,1	4
Somalie	no data	no data	1,2	1,9	2,4	3,5	2,9	1,4	2,8	2,9	3,2	3,5	3,5
Afrique australe													
Angola	4,9	3,5	8,5	5	4,8	0,9	-2,6	-0,2	-1,2	-0,3	1,2	2,9	3,3
Botswana	8,6	6	4,5	11,3	4,1	-1,7	4,3	2,9	4,5	3,5	4,3	5,9	3,9
Eswatini	3,8	2,2	5,4	3,9	0,9	2,3	1,3	2	2,4	1,3	0,5	0,6	0,5
Lesotho	6,3	6,7	4,9	2,2	2,7	2,1	2,7	0,5	2,8	2,8	-0,2	3,7	4,5
Malawi	6,9	4,9	1,9	5,2	5,7	2,9	2,3	4	3,2	4,5	5,1	5,5	6
Mozambique	6,7	7,1	7,2	7,1	7,4	6,6	3,8	3,7	3,3	1,8	6	4	4
Namibie	6	5,1	5,1	5,6	6,4	6,1	1,1	-0,9	-0,1	-0,2	1,6	2,4	3,2
Afrique du Sud	3	3,3	2,2	2,5	1,8	1,2	0,4	1,4	0,8	0,7	1,1	1,4	1,8
Zambie	10,3	5,6	7,6	5,1	4,7	2,9	3,8	3,5	3,7	2	1,7	1,7	1,6
Zimbabwe	19,7	14,2	16,7	2	2,4	1,8	0,7	4,7	3,5	-7,1	2,7	2,5	2,5
Afrique occidentale													
Bénin	2,1	3	4,8	7,2	6,4	1,8	3,3	5,7	6,7	6,6	6,7	6,7	6,7
Burkina Faso	8,4	6,6	6,5	5,8	4,3	3,9	5,9	6,3	6,8	6	6	6	6
Cap-Vert	1,5	4	1,1	0,8	0,6	1	4,7	3,7	5,1	5	5	5	5
Côte d'Ivoire	2	-4,9	10,9	9,3	8,8	8,8	8	7,7	7,4	7,5	7,3	7	6,7
Gambie	5,9	-8,1	5,2	2,9	-1,4	4,1	1,9	4,8	6,5	6,5	6,4	5,6	5,4
Ghana	7,9	17,4	9	7,9	2,9	2,2	3,4	8,1	6,3	7,5	5,6	4,2	4,6
Guinée	4,2	5,6	5,9	3,9	3,7	3,8	10,8	10	5,8	5,9	6	6	5,3
Guinée-Bissau	4,6	8,1	-1,7	3,3	1	6,1	6,3	5,9	3,8	4,6	4,9	5	5,1

Sous-région/pays	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Liberia	6,4	7,7	8,4	8,8	0,7	0	-1,6	2,5	1,2	0,4	1,6	1,3	-1,3
Mali	5,3	3,2	-0,8	2,3	7,1	6,2	5,8	5,4	4,7	5	5	4,9	4,9
Mauritanie	4,8	4,7	5,8	6,1	5,6	0,4	1,8	3,1	3,6	6,6	5,9	5,9	9,2
Niger	8,4	2,2	11,8	5,3	7,5	4,3	4,9	4,9	6,5	6,3	6	5,6	11,9
Nigéria	11,3	4,9	4,3	5,4	6,3	2,7	-1,6	0,8	1,9	2,3	2,5	2,5	2,7
Sénégal	3,6	1,5	5,1	2,8	6,6	6,4	6,4	7,1	6,7	6	6,8	7	8,4
Sierra Leone	5,3	6,3	15,2	20,7	4,6	-20,5	6,4	3,8	3,5	5	4,7	4,8	4,6
Togo	6,1	6,4	6,5	6,1	5,9	5,7	5,6	4,4	4,9	5,1	5,3	5,4	5,4
Afrique du Nord	4,3	-0,2	12,1	1,4	1,9	3,7	3,2	4,8	4,2	3,6	4,4	4,4	4,4
Algérie	3,6	2,8	3,4	2,8	3,8	3,7	3,2	1,3	1,4	2,6	2,4	1,8	1,4
Egypte	5,1	1,8	2,2	3,3	2,9	4,4	4,3	4,1	5,3	5,5	5,9	6	6
Libye	3,2	-66,7	124,7	-36,8	-53	-13	-7,4	64	17,9	-19,1	0	0	0
Maroc	3,8	5,2	3	4,5	2,7	4,5	1,1	4,2	3	2,7	3,7	4,1	4,3
Tunisie	3,5	-1,9	4	2,9	3	1,2	1,3	1,8	2,5	1,5	2,4	2,9	3,8

Source: FMI, 2019.

► Annexe 3: Part de l'emploi manufacturier dans l'emploi total (%)

Sous-région/pays	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Afrique (région)	7,6	7,6	7,5	7,4	7,3	7,2	7,3	7,2	7,2	7,1	7,1	7,0	7,0	6,9	6,9	6,9	6,9	6,9	6,9
Afrique subsaharienne	6,8	6,8	6,8	6,6	6,6	6,5	6,5	6,4	6,4	6,3	6,3	6,3	6,2	6,1	6,2	6,2	6,2	6,2	6,2
Afrique centrale	4,4	4,7	4,7	4,7	4,8	4,8	4,8	4,9	4,9	5,0	5,0	5,0	5,1	5,2	5,3	5,3	5,3	5,3	5,3
Burundi															1,8		1,8		
Cameroun		6,8						8,6							10,3				
Congo						16,5													
Rwanda						3,6													
Rwanda			1,3										2,7		2,1			5,3	6,4
Afrique orientale	4,8	4,7	4,5	4,4	4,2	4,1	4,3	4,3	4,3	4,2	4,3	4,4	4,4	4,3	4,3	4,4	4,4	4,4	4,4
Ethiopie						5,3								5,1					
Kenya						3,6													
Madagascar				5,6		2,8							5,2			6,7			
Maurice	28,7	25,8	25,1	22,7	22,3	21,1	21,1	20,4	19,6	18,2	17,0	16,5	15,7	21,9	21,3	21,8	21,2	19,9	19,2
Seychelles												9,3			6,8	7,3	7,0	6,3	5,4
Tanzanie, République unie de		1,6					3,2								3,0				
Afrique australe	14,1	14,6	15,2	14,5	15,0	14,6	14,5	14,1	13,4	12,8	12,4	12,4	11,7	11,4	10,8	10,5	10,2	10,4	10,3
Angola					3,0					2,1	2,4	1,7			1,2				
Botswana	8,8	8,7		9,6			6,7			6,6	2,5								
Eswatini																	15,8		
Mozambique				0,8												4,1			
Namibie	5,3				6,2				6,3		4,8		4,5	4,8	4,0		6,5		7,2

Sous-région/pays	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Afrique du Sud	14,9	15,5	16,2	15,5	16,1	15,6	15,6	15,1	14,3	13,8	13,3	13,3	12,6	12,2	11,6	11,2	10,7	11,1	10,8
Zambie	2,8				4,0			3,5					4,1					7,4	
Zimbabwe					5,9							5,0			4,0				
Afrique occidentale	9,2	9,2	9,4	9,4	9,2	9,1	9,0	8,9	8,8	8,7	8,6	8,5	8,4	8,3	8,5	8,7	8,6	8,6	8,6
Bénin											7,6	15,3							
Burkina Faso					3,7										15,2				
Cap-Vert																6,9		9,5	9,5
Côte d'Ivoire													5,4	8,0			5,7	9,1	
Gambie													9,4						
Ghana							11,4				10,7			8,9		14,0		13,7	
Guinée			2,8																
Liberia											6,4		5,7		4,0				
Mali					11,5										5,0	4,8	3,9		4,2
Niger												6,7							
Nigéria					9,8							6,5		7,9					
Sénégal		7,8					7,8					13,1				6,2			
Sierra Leone															2,8				
Togo						0,5										9,8	8,4		
Afrique du Nord	11,8	11,8	11,5	11,1	11,1	11,3	11,4	11,1	11,3	11,3	11,6	10,6	11,1	10,9	11,1	11,0	11,1	11,2	11,2
Algérie		10,2			10,9											11,3		10,7	
Égypte	11,9	12,1	11,6	10,9	11,1	11,5	11,7	11,1	11,3	11,6	12,1	9,8	11,1	10,7	11,1	11,2	11,4	12,0	
Libye	21,4	20,9	12,4	12,4	12,0	11,6	11,5					11,0	10,5						
Maroc																		7,7	
Soudan																			

Source: Estimations modélisées du BIT

Annexe 4: Ratio emploi/population (%)

Sous-région/pays	Ratio emploi/population (15 ans et plus)				Ratio emploi/population, jeunes (15-24 ans)			
	2010		2020		2010		2020	
	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Femmes
Afrique (région)	59,3	69,5	49,4	59,2	68,0	50,5	39,2	35,8
Afrique subsaharienne	68,3	74,1	62,7	68,0	73,0	63,1	47,3	45,1
Afrique centrale	66,5	70,0	63,1	65,2	68,6	61,9	20,1	9,2
Burundi	77,9	76,4	79,3	77,7	75,9	79,5	40,1	41,3
Cameroun	72,8	78,6	67,1	73,5	78,9	68,1	58,0	55,3
République centrafricaine	67,5	74,7	60,6	67,4	75,1	60,0	13,8	11,0
Tchad	70,4	77,8	63,0	69,6	76,2	63,0	30,0	27,2
Congo	59,6	62,5	56,8	61,8	64,3	59,3	16,8	4,2
République démocratique du Congo	63,7	65,5	61,9	60,4	62,6	58,2	47,2	47,2
Guinée équatoriale	56,8	62,5	49,3	56,9	61,7	50,0	40,7	43,9
Gabon	39,2	49,5	28,3	42,1	51,9	31,6	28,3	23,6
Rwanda	83,9	84,3	83,5	82,9	82,5	83,3	47,0	38,8
Sao Tomé et Principe	50,7	69,5	32,4	51,4	69,3	33,9	50,2	55,9
Afrique orientale	74,0	79,3	68,9	73,8	78,5	69,2	25,9	23,1
Comores	40,8	48,1	33,5	42,7	49,1	36,3	52,3	48,4
Djibouti	54,5	64,5	44,5	56,1	63,7	48,5	36,6	33,6
Erythrée	74,5	80,9	68,2	75,3	81,6	69,1	48,3	45,8
Ethiopie	79,3	87,3	71,5	79,0	85,4	72,8	53,0	53,3

Ratio emploi/population (15 ans et plus)				Ratio emploi/population, Jeunes (15-24 ans)			
2010				2020			
Sous-région/pays	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Femmes
Kenya	59,7	63,8	55,7	60,1	62,5	57,7	13,0
Madagascar	85,2	88,1	82,5	85,2	88,1	82,3	13,7
Maurice	53,9	70,8	37,5	53,8	67,8	40,4	33,5
Somalie	39,3	64,3	14,7	40,0	64,4	16,3	32,1
Tanzanie, République unie de	83,7	86,7	80,9	81,4	85,8	77,1	33,5
Ouganda	68,2	73,7	63,0	69,8	73,9	65,9	35,8
Afrique du Nord	42,8	68,4	17,5	40,8	64,6	17,2	21,1
Algérie	38,1	64,4	11,6	35,8	59,6	11,8	47,8
Egypte	44,9	72,1	17,6	42,9	67,9	17,8	62,1
Libye	41,5	65,2	16,8	43,3	67,1	19,5	62,1
Maroc	45,3	68,8	23,1	41,0	63,9	19,0	66,4
Sud Soudan	63,8	66,9	60,7	63,8	65,7	61,9	57,5
Soudan	41,2	65,8	17,3	40,9	63,4	18,8	17,1
Tunisie	40,6	62,1	19,8	38,9	60,2	18,6	70,4
Afrique australe	40,2	47,5	33,4	41,4	48,0	35,3	11,2
Angola	70,7	73,5	68,1	71,9	74,4	69,6	13,6
Botswana	49,5	57,4	42,0	59,4	66,9	52,1	35,9
Eswatini	36,4	47,8	26,1	40,9	51,7	31,3	41,1
Lesotho	49,3	58,3	41,1	51,6	59,9	44,0	38,1
Malawi	72,5	77,8	67,4	73,4	78,8	68,3	42,5
Mozambique	79,3	78,6	80,0	75,7	76,9	74,6	36,7

Sous-région/pays	Ratio emploi/population (15 ans et plus)				Ratio emploi/population, jeunes (15-24 ans)			
	2010		2020		2010		2020	
	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Femmes
Namibie	44,9	50,1	40,2	47,4	52,2	43,0	24,0	13,1
Afrique du Sud	39,4	46,6	32,6	40,1	46,6	34,0	30,7	24,8
Zambie	66,4	71,1	62,0	69,9	73,7	66,2	29,9	9,9
Zimbabwe	78,4	84,4	73,0	79,7	85,1	74,7	60,4	58,3
Afrique occidentale	57,8	64,4	51,3	56,7	62,2	51,1	67,8	62,0
Bénin	70,3	72,3	68,4	70,1	72,0	68,2	17,2	16,3
Burkina Faso	66,9	78,6	55,9	62,2	71,8	52,8	70,1	59,3
Cap-Vert	59,4	66,7	52,2	60,9	64,5	57,4	24,9	16,1
Côte d'Ivoire	56,5	67,4	44,9	55,8	64,4	47,0	68,8	62,0
Gambie	53,5	63,8	43,7	54,3	63,4	45,7	32,5	15,8
Ghana	65,8	69,0	62,7	62,7	66,6	58,9	30,4	20,1
Guinée	62,2	63,2	61,2	62,3	62,1	62,5	32,8	31,3
Guinée-Bissau	69,0	75,4	63,0	70,1	75,8	64,7	23,5	10,2
Liberia	55,1	58,0	52,3	54,9	56,2	53,6	13,2	9,6
Mali	65,4	77,1	53,9	63,9	73,8	54,2	51,1	52,2
Mauritanie	41,6	58,9	24,5	41,5	57,3	25,5	22,2	8,7
Niger	78,8	90,6	67,5	78,5	90,1	67,1	72,3	66,3
Nigéria	52,9	58,3	47,4	51,8	56,1	47,3	63,1	61,4
Sénégal	43,7	59,3	29,5	43,4	55,2	32,5	22,1	13,0
Sierra Leone	58,9	59,1	58,7	55,3	55,2	55,4	52,3	49,2
Togo	77,1	78,5	75,8	76,1	77,7	74,6	44,5	45,8

Source: Estimations modélisées du BIT.

Annexe 5: Taux d'activité (%)

Taux d'activité (15 ans et plus)				Taux d'activité des jeunes (15-24 ans)									
Sous-région/pays	2010			2020			Total	2010			2020		
	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes		Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
Afrique (région)	63,6	74,1	53,5	63,5	72,6	54,6	46,6	51,6	41,5	44,4	48,1	40,7	
Afrique subsaharienne	68,3	74,1	62,7	68,0	73,0	63,1	65,7	62,7	68,6	62,7	63,2	62,1	
Afrique centrale	70,3	74,0	66,7	68,7	72,4	65,1	32,8	48,3	16,8	28,7	40,9	16,0	
Burundi	79,3	78,2	80,4	79,0	77,5	80,3	49,9	52,3	47,5	47,3	49,5	45,1	
Cameroun	75,9	81,4	70,6	76,0	81,2	70,8	47,2	46,3	48,1	44,6	43,6	45,6	
République centrafricaine	72,5	79,7	65,7	72,1	79,9	64,6	64,9	67,8	62,1	61,8	64,6	59,0	
Tchad	71,5	79,1	64,1	71,3	77,8	64,9	28,5	31,5	25,5	27,9	30,6	25,2	
Congo	69,5	71,5	67,4	69,0	71,3	66,7	37,8	41,2	34,3	34,2	37,1	31,2	
République démocratique du Congo	66,3	68,7	63,9	63,1	66,1	60,3	28,2	46,7	9,2	24,5	40,4	7,9	
Guinée équatoriale	61,9	67,9	54,1	62,7	67,8	55,5	58,0	58,4	57,6	56,9	57,0	56,8	
Gabon	49,2	58,1	39,9	52,4	60,2	44,0	42,1	39,2	45,1	42,2	38,9	45,6	
Rwanda	84,8	85,2	84,4	83,8	83,4	84,1	39,0	43,2	34,8	45,6	48,5	42,8	
Sao Tomé et Príncipe	58,7	76,5	41,5	59,4	76,0	43,2	59,9	68,2	51,5	51,2	58,0	44,2	
Afrique orientale	77,8	83,1	72,7	76,7	81,5	72,1	34,7	49,7	18,9	31,2	42,0	19,8	
Comores	42,6	50,1	35,1	44,4	50,8	37,9	57,5	52,7	61,9	51,7	46,4	57,0	
Djibouti	62,3	73,3	51,3	63,1	71,1	55,0	57,3	61,4	53,1	55,4	59,1	51,6	
Erythrée	80,0	86,6	73,6	80,6	87,0	74,2	51,3	57,9	44,4	47,7	50,9	44,6	
Ethiopie	81,3	88,9	73,8	80,5	86,5	74,5	53,5	55,5	51,5	54,7	57,1	52,3	

Taux d'activité (15 ans et plus)				Taux d'activité des jeunes (15-24 ans)			
Sous-région/pays	2010			2020			
	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	
Kenya	66,1	70,7	61,7	66,3	69,0	63,6	
Madagascar	89,1	91,0	87,1	86,6	89,4	83,8	
Maurice	58,3	74,1	43,1	57,8	71,1	44,9	
Somalie	46,0	74,9	17,6	46,5	74,5	19,3	
Tanzanie, République unie de	86,3	88,9	83,9	82,9	87,0	79,0	
Ouganda	70,9	76,0	65,9	71,2	75,0	67,4	
Afrique australe	53,2	61,3	45,7	56,6	63,7	49,8	
Angola	77,8	80,5	75,3	77,5	79,9	75,3	
Botswana	60,3	67,3	53,6	72,8	79,0	66,8	
Eswatini	50,1	64,0	37,5	53,4	66,3	41,9	
Lesotho	67,7	75,5	60,7	67,2	75,3	59,8	
Malawi	77,3	81,8	73,1	77,5	82,4	72,9	
Mozambique	82,5	82,0	82,9	78,2	79,5	77,0	
Namibie	57,6	62,9	52,9	61,6	66,5	57,2	
Afrique du Sud	52,4	60,5	44,7	55,4	62,5	48,7	
Zambie	76,5	82,2	71,1	75,2	79,7	70,8	
Zimbabwe	82,6	88,4	77,4	83,8	89,1	78,9	
Afrique occidentale	60,5	67,3	53,8	59,9	65,5	54,3	
Bénin	71,1	73,0	69,2	71,4	73,3	69,5	
Burkina Faso	70,4	81,7	59,7	66,3	74,8	58,1	
Cap-Vert	66,5	74,4	58,7	69,5	73,2	65,9	
Côte d'Ivoire	60,6	72,3	48,2	57,2	65,8	48,4	

Sous-région/pays	2010			2020		
	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
Kenya	57,7	57,9	57,6	57,7	57,9	57,6
Madagascar	15,4	15,5	15,4	15,4	15,5	15,4
Maurice	43,4	42,9	43,9	43,4	42,9	43,9
Somalie	38,5	34,9	42,1	38,5	34,9	42,1
Tanzanie, République unie de	40,3	46,7	33,9	40,3	46,7	33,9
Ouganda	50,8	52,9	48,6	50,8	52,9	48,6
Afrique australe	53,3	55,2	51,5	53,3	55,2	51,5
Angola	39,7	43,3	36,1	39,7	43,3	36,1
Botswana	49,6	56,9	42,1	49,6	56,9	42,1
Eswatini	32,0	32,7	31,2	32,0	32,7	31,2
Lesotho	32,5	48,2	16,2	32,5	48,2	16,2
Malawi	79,8	80,5	79,2	79,8	80,5	79,2
Mozambique	63,2	64,2	62,2	63,2	64,2	62,2
Namibie	59,7	66,7	52,6	59,7	66,7	52,6
Afrique du Sud	28,7	38,2	18,8	28,7	38,2	18,8
Zambie	40,0	45,5	34,3	40,0	45,5	34,3
Zimbabwe	36,3	53,4	19,1	36,3	53,4	19,1
Afrique occidentale	73,8	79,5	68,3	73,8	79,5	68,3
Bénin	30,6	33,5	27,8	30,6	33,5	27,8
Burkina Faso	70,6	83,5	58,8	70,6	83,5	58,8
Cap-Vert	27,6	30,2	24,9	27,6	30,2	24,9
Côte d'Ivoire	70,0	70,5	69,4	70,0	70,5	69,4

Sous-région/pays	Taux d'activité (15 ans et plus)				Taux d'activité des jeunes (15-24 ans)			
	2010		2020		2010		2020	
	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Femmes
Gambie	59,3	68,7	50,3	59,6	67,7	52,0	37,8	23,5
Ghana	69,4	72,5	66,6	67,3	71,4	63,4	28,2	22,6
Guinée	65,0	66,7	63,2	64,6	65,0	64,2	28,1	33,1
Guinée-Bissau	72,2	78,7	66,1	73,1	78,9	67,6	33,0	14,0
Liberia	56,4	59,3	53,6	56,0	57,4	54,7	25,9	23,4
Mali	71,1	82,0	60,5	71,0	80,9	61,3	61,5	64,0
Mauritanie	46,5	65,0	28,2	46,2	63,1	29,3	27,8	15,4
Niger	79,2	91,1	67,8	78,6	90,4	67,2	71,3	69,1
Nigéria	55,0	60,7	49,2	55,2	59,6	50,7	62,9	62,6
Sénégal	48,8	64,7	34,3	46,5	58,5	35,4	31,7	20,0
Sierra Leone	61,2	61,9	60,5	57,8	58,2	57,4	53,6	50,9
Togo	78,6	80,3	77,0	77,4	79,3	75,6	54,9	54,0
Afrique du Nord	47,7	73,9	21,8	46,2	71,0	21,6	44,5	50,2
Algérie	42,4	70,1	14,4	41,0	66,8	14,9	31,8	28,7
Egypte	49,2	75,7	22,6	48,2	73,2	23,1	70,2	65,5
Libye	50,4	77,2	22,5	52,4	78,9	25,8	32,7	27,4
Maroc	49,8	75,6	25,6	45,1	70,0	21,2	72,4	68,9
Sud Soudan	73,4	76,0	70,8	73,1	74,2	72,0	17,4	15,0
Soudan	47,5	72,8	23,0	47,0	70,2	24,4	40,9	36,8
Tunisie	46,7	69,7	24,5	46,0	69,4	23,7	41,4	38,5

Source: Estimations modélisées du BIT, juillet 2018.

► Annexe 6. Taux de travailleurs pauvres (% des personnes employées vivant avec moins de 1,90\$ PPP)

Sous-région/pays	Année	Total			Hommes			Femmes		
		15 ans et +	15-24 ans	25 ans et plus	15 ans et +	15-24 ans	25 ans et plus	15 ans et +	15-24 ans	25 ans et plus
Afrique (région)	2000	46,8	52,9	44,7	42,8	50,5	40,3	52,4	55,7	51,1
Afrique (région)	2010	37,7	43,6	35,9	34,1	41,5	32,0	42,5	46,3	41,3
Afrique (région)	2020	31,5	37,8	29,8	28,7	37,0	26,5	35,3	38,8	34,3
Algérie	2000	0,8	1,2	0,7	0,8	1,2	0,7	0,8	0,8	0,8
Algérie	2010	0,1	0,1	0,1	0,1	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1
Algérie	2020	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Angola	2000	27,9	35,7	26,3	26,2	36,8	23,9	29,7	34,3	28,8
Angola	2010	29,2	35,2	27,3	27,9	36,8	25,2	30,4	33,6	29,4
Angola	2020	29,1	35,1	27,2	27,8	36,8	25,1	30,4	33,5	29,4
Bénin	2000	45,9	48,3	44,9	45,8	50,8	43,8	46,1	45,7	46,3
Bénin	2010	49,3	53,6	48,2	57,2	60,9	56,4	41,3	47,1	39,7
Bénin	2020	40,4	45,8	39,0	49,3	54,4	48,1	31,2	38,3	29,3
Botswana	2000	26,2	34,5	24,2	24,3	35,6	21,7	28,7	33,2	27,6
Botswana	2010	12,5	18,3	11,4	11,4	19,0	9,8	14,0	17,2	13,5
Botswana	2020	9,8	14,5	9,1	8,5	15,1	7,6	11,3	13,7	11,0
Burkina Faso	2000	74,6	75,6	74,1	73,1	77,1	70,8	76,4	73,6	77,8
Burkina Faso	2010	50,8	53,2	49,7	48,4	55,2	45,1	54,0	50,3	55,5
Burkina Faso	2020	35,8	39,7	34,3	32,9	41,6	29,4	39,6	36,9	40,5
Burundi	2000	82,1	83,4	81,6	81,2	84,4	79,8	83,0	82,4	83,3

Sous-région/pays	Année	Total			Hommes			Femmes		
		15 ans et +	15-24 ans	25 ans et plus	15 ans et +	15-24 ans	25 ans et plus	15 ans et +	15-24 ans	25 ans et plus
Burundi	2010	73,3	74,7	72,7	72,0	76,8	70,4	74,4	73,1	74,9
Burundi	2020	72,7	74,4	72,3	71,0	76,4	69,6	74,3	72,9	74,7
Cameroun	2000	26,0	28,5	24,9	22,7	25,2	21,6	29,5	32,0	28,5
Cameroun	2010	21,4	21,9	21,2	19,0	20,3	18,6	24,1	23,8	24,2
Cameroun	2020	17,3	17,9	17,1	15,0	16,4	14,5	19,9	19,6	20,0
Cap-Vert	2000	14,6	18,7	13,0	14,7	19,7	12,5	14,5	17,1	13,5
Cap-Vert	2010	4,4	6,3	3,9	4,4	6,9	3,6	4,4	5,5	4,2
Cap-Vert	2020	2,9	4,3	2,6	2,8	4,9	2,4	3,0	3,7	2,9
République centrafricaine	2000	71,9	73,4	71,5	71,4	73,8	70,7	72,6	73,0	72,5
République centrafricaine	2010	66,0	68,8	65,1	65,0	69,2	63,8	67,1	68,3	66,7
République centrafricaine	2020	69,8	72,1	68,9	69,0	72,5	67,8	70,7	71,6	70,3
Tchad	2000	64,7	66,9	63,8	64,2	67,5	63,0	65,3	66,2	64,9
Tchad	2010	42,0	46,5	40,1	41,0	48,1	38,2	43,3	44,9	42,6
Tchad	2020	36,0	41,1	33,9	34,8	42,8	31,8	37,5	39,4	36,5
Comores	2000	11,4	16,9	10,5	10,4	17,9	9,4	13,0	15,8	12,4
Comores	2010	12,9	18,9	12,1	11,6	19,9	10,7	14,6	17,8	14,1
Comores	2020	13,4	19,7	12,8	12,0	20,8	11,3	15,3	18,7	14,9
Congo	2000	50,2	56,0	49,1	46,9	55,5	45,4	53,7	56,4	53,1
Congo	2010	37,9	45,4	36,4	34,5	45,1	32,6	41,5	45,7	40,6
Congo	2020	36,0	43,3	34,4	32,8	43,1	30,8	39,3	43,5	38,4
Congo, République démocratique du	2000	93,3	93,0	93,4	93,1	93,0	93,1	93,5	93,1	93,7

Sous-région/pays	Année	Total			Hommes			Femmes		
		15 ans et +	15-24 ans	25 ans et plus	15 ans et +	15-24 ans	25 ans et plus	15 ans et +	15-24 ans	25 ans et plus
Congo, République démocratique du	2010	85,1	85,1	85,2	84,7	85,0	84,7	85,6	85,2	85,7
Congo, République démocratique du	2020	69,2	70,9	68,8	68,2	71,0	67,6	70,3	70,7	70,2
Côte d'Ivoire	2000	24,4	28,2	23,0	22,9	29,9	20,7	27,0	25,6	27,6
Côte d'Ivoire	2010	26,8	31,2	25,6	25,1	33,4	22,9	29,6	28,2	30,0
Côte d'Ivoire	2020	23,8	28,0	22,7	22,1	30,5	19,9	26,3	24,9	26,7
Egypte	2000	0,9	1,3	0,9	1,0	1,3	0,9	0,8	1,0	0,7
Egypte	2010	2,1	2,9	1,9	2,2	3,0	2,0	1,7	2,2	1,6
Egypte	2020	0,3	0,6	0,3	0,3	0,6	0,3	0,3	0,5	0,3
Guinée équatoriale	2000	10,6	14,5	9,8	10,1	15,2	9,1	11,4	13,5	11,0
Guinée équatoriale	2010	7,5	10,5	6,9	7,1	11,1	6,4	8,1	9,7	7,8
Guinée équatoriale	2020	5,8	8,3	5,4	5,4	8,8	4,9	6,4	7,6	6,1
Erythrée	2000	47,8	51,4	46,0	47,1	52,6	44,3	48,7	49,9	48,1
Erythrée	2010	51,2	54,8	49,6	50,4	55,9	47,9	52,2	53,5	51,6
Erythrée	2020	45,7	50,1	44,1	44,7	51,3	42,2	46,9	48,6	46,3
Eswatini	2000	4,7	6,9	4,1	4,4	7,2	3,7	5,3	6,4	4,9
Eswatini	2010	2,7	4,1	2,3	2,5	4,3	2,0	3,0	3,7	2,8
Eswatini	2020	2,3	3,5	2,1	2,0	3,7	1,8	2,6	3,3	2,5
Ethiopie	2000	53,6	56,1	52,3	53,2	57,2	51,2	54,1	54,8	53,8
Ethiopie	2010	33,9	36,8	32,4	33,5	38,6	30,9	34,3	34,6	34,2
Ethiopie	2020	18,8	22,1	17,3	18,4	23,7	15,9	19,3	20,2	18,9
Gabon	2000	6,0	7,9	5,7	4,5	7,2	4,1	8,5	9,2	8,4
Gabon	2010	3,4	4,6	3,3	2,5	4,1	2,3	5,2	5,4	5,2

Sous-région/pays	Année	Total			Hommes			Femmes		
		15 ans et +	15-24 ans	25 ans et plus	15 ans et +	15-24 ans	25 ans et plus	15 ans et +	15-24 ans	25 ans et plus
Gabon	2020	1,7	2,3	1,7	1,1	2,0	1,1	2,7	2,8	2,7
Gambie	2000	56,0	60,7	54,3	55,1	61,4	53,1	57,3	59,9	56,2
Gambie	2010	21,9	27,6	20,1	20,9	28,5	18,4	23,4	26,3	22,5
Gambie	2020	7,9	10,4	7,0	7,5	11,0	6,3	8,4	9,7	8,0
Ghana	2000	28,2	33,3	26,7	27,7	36,8	25,0	28,7	29,7	28,4
Ghana	2010	14,8	19,7	13,7	13,7	20,7	12,0	16,0	18,6	15,4
Ghana	2020	3,9	5,7	3,5	3,4	5,9	2,9	4,4	5,4	4,2
Guinée	2000	62,5	69,0	60,4	58,9	71,4	55,5	66,2	67,1	65,9
Guinée	2010	49,1	56,9	46,5	45,5	60,6	41,3	52,8	53,9	52,4
Guinée	2020	32,9	41,7	30,3	30,0	47,0	25,6	35,9	37,6	35,3
Guinée-Bissau	2000	49,7	53,4	48,3	48,9	54,5	46,8	50,7	52,2	50,0
Guinée-Bissau	2010	63,7	66,8	62,6	62,6	67,4	61,0	64,9	66,3	64,4
Guinée-Bissau	2020	60,2	64,1	59,0	58,7	64,6	57,1	61,8	63,5	61,3
Kenya	2000	30,4	36,8	28,4	29,3	38,1	26,4	31,7	35,3	30,6
Kenya	2010	35,6	42,3	34,0	34,3	43,3	32,1	37,0	41,1	36,1
Kenya	2020	28,7	36,2	27,3	27,4	37,3	25,4	30,1	34,9	29,2
Lesotho	2000	48,0	54,3	45,9	49,4	57,5	45,9	46,1	47,5	45,8
Lesotho	2010	48,7	54,7	46,9	49,8	58,2	46,9	47,2	48,6	46,9
Lesotho	2020	43,6	50,1	42,1	44,4	54,1	41,9	42,6	43,8	42,3
Libéria	2000	68,4	72,7	67,3	66,4	73,1	64,8	70,5	72,1	70,1
Libéria	2010	58,3	64,2	56,9	56,1	64,7	54,1	60,7	63,5	60,1
Libéria	2020	37,9	45,5	36,3	35,7	46,2	33,4	40,2	44,7	39,2

Sous-région/pays	Année	Total			Hommes			Femmes		
		15 ans et +	15-24 ans	25 ans et plus	15 ans et +	15-24 ans	25 ans et plus	15 ans et +	15-24 ans	25 ans et plus
Libye	2000	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,1	0,1	0,1
Libye	2010	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Libye	2020	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Madagascar	2000	63,0	68,1	60,8	61,8	68,4	59,1	64,2	67,9	62,6
Madagascar	2010	76,2	79,6	74,6	75,2	79,6	73,3	77,2	79,7	76,1
Madagascar	2020	71,7	75,9	70,0	70,7	75,9	68,4	72,9	75,9	71,6
Malawi	2000	63,6	63,5	63,7	59,9	63,2	58,9	67,6	63,7	69,0
Malawi	2010	68,2	68,1	68,3	65,2	67,9	63,9	71,6	68,3	73,1
Malawi	2020	64,8	65,0	64,7	61,4	64,8	59,9	68,6	65,2	70,1
Mali	2000	66,4	68,0	65,6	64,9	68,2	63,4	68,2	67,8	68,4
Mali	2010	49,6	52,9	48,2	47,7	53,2	45,4	52,2	52,5	52,1
Mali	2020	46,3	50,4	44,8	44,2	51,0	41,8	49,2	49,7	49,0
Mauritanie	2000	15,7	20,4	13,8	14,9	20,8	12,8	17,6	19,6	16,6
Mauritanie	2010	5,7	8,1	5,1	5,3	8,3	4,6	6,5	7,6	6,2
Mauritanie	2020	2,9	4,2	2,6	2,7	4,4	2,4	3,3	3,9	3,2
Maurice	2000	0,2	0,3	0,2	0,2	0,3	0,1	0,2	0,2	0,2
Maurice	2010	0,1	0,2	0,1	0,1	0,2	0,1	0,1	0,2	0,1
Maurice	2020	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Maroc	2000	5,8	6,9	5,5	5,7	6,9	5,4	6,2	6,7	6,1
Maroc	2010	1,2	1,5	1,2	1,2	1,5	1,2	1,3	1,4	1,2
Maroc	2020	0,3	0,4	0,3	0,3	0,4	0,3	0,4	0,4	0,4
Mozambique	2000	80,3	80,0	80,4	77,6	76,5	78,1	82,3	82,5	82,3

Sous-région/pays	Année	Total			Hommes			Femmes		
		15 ans et +	15-24 ans	25 ans et plus	15 ans et +	15-24 ans	25 ans et plus	15 ans et +	15-24 ans	25 ans et plus
Mozambique	2010	65,9	66,0	65,9	62,8	62,3	63,0	68,6	69,3	68,4
Mozambique	2020	53,0	54,4	52,4	48,9	49,7	48,5	56,8	59,0	56,0
Namibie	2000	30,0	38,1	28,6	27,1	34,6	25,8	33,6	42,5	32,1
Namibie	2010	15,8	21,6	14,9	13,9	19,4	12,9	17,9	24,7	17,0
Namibie	2020	5,8	8,7	5,4	4,9	7,5	4,5	6,8	10,4	6,3
Niger	2000	76,8	78,4	76,2	77,1	79,0	76,4	76,4	77,6	76,0
Niger	2010	52,9	56,4	51,4	53,1	57,3	51,2	52,7	55,3	51,6
Niger	2020	38,5	42,2	36,5	38,8	43,5	36,1	38,1	40,3	36,9
Nigéria	2000	54,2	62,2	51,9	57,1	67,8	54,3	50,4	55,8	48,6
Nigéria	2010	48,0	60,0	45,6	48,7	65,0	45,6	47,1	54,0	45,7
Nigéria	2020	44,3	58,3	42,3	44,7	63,1	42,1	43,7	52,0	42,6
Afrique du Nord	2000	5,3	5,7	5,3	5,3	5,6	5,3	5,4	6,0	5,2
Afrique du Nord	2010	2,5	2,8	2,4	2,7	3,0	2,6	1,9	2,3	1,8
Afrique du Nord	2020	1,3	1,6	1,2	1,3	1,7	1,3	1,0	1,2	0,9
Rwanda	2000	75,5	76,9	74,8	74,7	77,3	73,4	76,3	76,5	76,1
Rwanda	2010	60,0	62,9	58,9	58,9	63,8	56,8	61,1	62,0	60,8
Rwanda	2020	43,9	48,8	42,3	42,7	50,3	40,1	45,0	47,2	44,3
Sénégal	2000	52,4	58,5	49,8	51,2	56,8	48,7	54,9	62,3	52,0
Sénégal	2010	39,2	47,3	36,5	37,4	45,4	34,5	42,7	51,5	40,0
Sénégal	2020	31,6	41,1	29,2	29,3	39,1	26,8	35,2	44,1	33,0
Sierra Leone	2000	66,1	71,5	64,5	63,1	69,1	61,6	68,9	73,3	67,4
Sierra Leone	2010	55,3	62,4	53,5	52,2	60,5	50,5	58,3	63,7	56,7

Sous-région/pays	Année	Total			Hommes			Femmes		
		15 ans et +	15-24 ans	25 ans et plus	15 ans et +	15-24 ans	25 ans et plus	15 ans et +	15-24 ans	25 ans et plus
Sierra Leone	2020	44,2	53,8	42,4	40,8	52,3	39,1	47,5	54,7	45,8
Somalie	2000	68,3	72,1	67,3	68,7	72,6	67,7	66,5	70,1	65,5
Somalie	2010	64,7	69,3	63,4	65,1	69,9	63,8	62,9	67,1	61,8
Somalie	2020	64,5	69,3	63,0	64,9	69,9	63,4	62,8	67,0	61,5
Afrique du Sud	2000	16,9	24,8	15,9	13,5	22,7	12,4	21,7	27,7	21,0
Afrique du Sud	2010	6,2	7,1	6,1	6,1	7,8	5,9	6,4	6,1	6,4
Afrique du Sud	2020	5,6	6,4	5,5	5,4	7,0	5,3	5,8	5,5	5,8
Afrique sub-saharienne	2000	54,7	59,5	53,0	53,3	59,6	51,1	56,3	59,3	55,2
Afrique sub-saharienne	2010	44,5	49,1	43,0	43,3	49,5	41,3	46,0	48,7	45,1
Afrique sub-saharienne	2020	36,6	40,9	35,3	35,4	41,4	33,6	37,9	40,4	37,1
Soudan	2000	24,5	22,8	24,9	26,4	24,1	26,9	18,9	19,9	18,5
Soudan	2010	9,9	8,5	10,2	10,9	9,1	11,3	6,3	6,4	6,2
Soudan	2020	6,5	5,8	6,6	7,1	6,2	7,3	4,2	4,3	4,2
Tanzanie, République unie de	2000	83,1	84,1	82,7	81,9	82,7	81,4	84,4	85,4	83,9
Tanzanie, République unie de	2010	49,9	53,7	48,2	47,8	52,1	45,9	52,0	55,4	50,4
Tanzanie, République unie de	2020	37,1	41,9	35,1	35,0	40,3	32,7	39,4	43,5	37,6
Togo	2000	51,5	57,1	49,0	52,2	62,4	47,9	50,7	52,2	50,1
Togo	2010	46,8	51,4	45,1	47,5	56,0	44,2	46,2	46,9	45,9
Togo	2020	37,1	41,8	35,4	37,9	46,6	34,8	36,4	37,0	36,1
Tunisie	2000	2,0	2,4	1,9	2,0	2,5	2,0	1,7	2,0	1,6
Tunisie	2010	0,5	0,6	0,5	0,5	0,6	0,5	0,4	0,5	0,4
Tunisie	2020	0,3	0,5	0,3	0,3	0,5	0,3	0,3	0,4	0,3

Sous-région/pays	Année	Total			Hommes			Femmes		
		15 ans et +	15-24 ans	25 ans et plus	15 ans et +	15-24 ans	25 ans et plus	15 ans et +	15-24 ans	25 ans et plus
Ouganda	2000	62,6	60,8	63,4	60,9	59,3	61,5	64,6	62,5	65,6
Ouganda	2010	37,0	37,3	36,9	34,8	36,6	34,0	39,6	38,1	40,2
Ouganda	2020	35,6	35,9	35,4	33,2	35,2	32,4	38,1	36,6	38,7
Zambie	2000	43,1	47,8	41,0	41,9	49,1	38,8	44,3	46,3	43,4
Zambie	2010	60,7	64,6	59,4	59,1	65,0	57,1	62,4	64,0	61,9
Zambie	2020	50,6	55,9	48,8	48,5	56,7	45,9	52,8	55,2	52,0
Zimbabwe	2000	14,3	17,3	12,7	13,9	18,5	11,4	14,8	16,0	14,2
Zimbabwe	2010	19,1	22,7	17,3	18,5	24,1	15,5	19,7	21,2	19,0
Zimbabwe	2020	17,8	21,8	16,3	17,1	23,0	14,6	18,6	20,3	18,0

Source: Estimations modélisées du BIT, juillet 2018.

► Annexe 7: Flux d'IDE, par sous-région et pays (millions de \$)

Sous-région/pays	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Afrique	9 651,2	19 972,8	14 765,9	18 178,1	17 676,3	29 437,5	34 625,1	51 062,4	58 060,4	56 652,3	46 620,1	45 633,4	56 853,7	50 074,8	53 906,0	56 874,1	46 482,4	41 389,8	45 902,2
Afrique du Nord	3 250,1	5 357,6	3 871,6	5 265,6	6 441,0	11 613,1	21 594,2	23 096,6	22 205,1	18 141,2	15 745,9	7 548,1	15 759,0	11 964,4	12 039,1	12 255,7	13 832,8	13 353,1	14 307,0
Algérie	280,1	1 113,1	1 065,0	637,9	881,9	1 145,3	1 888,2	1 743,3	2 631,7	2 753,8	2 301,2	2 580,4	1 499,5	1 696,9	1 506,7	-584,5	1 637,0	1 232,3	1 506,3
Egypte	1 235,4	509,9	646,9	237,4	2 157,4	5 375,6	10 042,8	11 578,1	9 494,6	6 711,6	6 385,6	-483,0	6 031,0	4 256,0	4 612,0	6 925,2	8 106,8	7 408,7	6 797,6
Libye	141,0	-133,0	145,0	143,0	357,0	1 038,0	2 064,0	3 850,0	3 180,0	3 310,0	1 909,0	-	1 425,0	702,0	-	-	-	-	-
Maroc	422,0	2 807,1	480,7	2 314,5	894,6	1 654,0	2 449,4	2 804,5	2 487,1	1 951,7	1 573,9	2 568,4	2 728,4	3 298,1	3 561,2	3 254,8	2 157,1	2 686,0	3 640,4
Sud-Soudan	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	161,0	-793,0	44,0	-71,0	-17,0	80,0	191,0
Soudan	392,2	574,0	713,2	1 349,2	1 511,1	1 617,1	1 841,8	1 504,4	1 653,1	1 726,3	2 063,7	1 734,4	2 311,0	1 687,9	1 251,3	1 728,4	1 063,8	1 065,3	1 135,8
Tunisie	779,5	486,5	820,8	583,6	639,1	783,1	3 308,0	1 616,3	2 758,6	1 687,8	1 512,5	1 147,9	1 603,2	1 116,5	1 063,8	1 002,7	885,0	880,8	1 035,9
Autres (Afrique)	6 401,0	14 615,2	10 894,4	12 912,6	11 235,3	17 824,4	13 030,8	27 965,8	35 855,3	38 511,1	30 874,2	38 085,4	41 094,7	38 110,4	41 867,0	44 618,5	32 649,6	28 036,7	31 595,1
Afrique occidentale	2 131,1	2 075,0	2 913,3	3 363,9	3 655,8	7 124,3	7 047,5	9 555,4	12 357,5	14 764,2	12 024,3	18 926,3	16 874,3	14 479,9	12 147,9	10 185,3	12 721,0	11 194,3	9 564,9
Bénin	59,7	43,9	13,5	44,7	63,8	53,0	53,2	255,2	169,8	134,3	176,8	161,1	281,6	360,2	405,2	149,7	131,7	200,4	207,5
Burkina Faso	23,1	6,3	15,0	29,1	14,3	34,2	33,6	343,5	105,8	100,9	34,6	143,7	329,3	490,3	355,9	231,8	390,4	2,6	480,0
Cap-Vert	43,4	12,7	38,5	33,5	68,0	81,6	130,6	190,4	209,2	174,3	158,8	154,7	125,6	69,6	180,4	115,8	127,2	111,1	99,6
Côte d'Ivoire	234,7	272,7	212,6	165,4	283,0	311,9	318,9	426,8	446,1	377,1	338,9	301,6	330,3	407,5	438,8	494,2	577,5	972,6	912,9
Gambie	43,5	35,5	42,8	10,7	55,5	53,7	82,2	76,5	70,1	39,4	37,1	36,1	41,2	25,5	35,6	12,5	-27,7	17,7	29,1
Ghana	114,9	89,3	58,9	110,0	139,3	145,0	636,0	855,4	1 220,4	2 897,1	2 527,4	3 237,4	3 293,4	3 226,3	3 357,0	3 192,3	3 485,3	3 255,0	2 989,0
Guinée	9,9	1,7	30,0	82,8	97,9	105,0	125,0	385,9	255,8	140,9	101,4	956,1	606,5	134,0	77,1	53,3	1 618,4	577,4	482,7
Guinée-Bissau	0,7	0,4	3,5	3,5	9,2	8,0	17,3	18,6	5,1	17,5	33,2	25,0	6,6	19,6	28,9	18,6	24,0	15,7	17,3
Liberia	20,8	8,3	2,8	372,2	75,4	82,8	107,9	131,6	283,8	217,8	450,0	785,3	984,6	1 061,3	276,7	627,0	453,2	247,8	122,2

Sous-région/pays	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Mali	82,4	121,7	243,8	132,3	101,0	223,8	83,4	72,8	180,3	748,3	405,9	556,1	397,9	307,9	144,0	275,4	356,2	561,8	365,9
Mauritanie	40,1	76,7	67,3	102,0	404,1	811,9	154,6	139,4	342,8	-3,1	130,5	588,7	1 388,6	1 125,7	501,0	502,1	271,2	587,2	70,8
Niger	8,4	22,9	2,4	11,5	20,3	30,3	50,5	129,0	340,4	790,8	940,3	1 065,8	841,3	719,1	821,9	529,3	301,1	337,9	460,1
Nigéria	1 309,7	1 277,4	2 040,2	2 171,4	2 127,1	4 978,3	4 897,8	6 086,7	8 248,6	8 649,5	6 099,0	8 914,9	7 127,4	5 608,5	4 693,8	3 064,2	4 448,7	3 503,0	1 997,5
Sainte Héène	-3,8	0,2	-	-	-0,7	0,2	0,1	0,4	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Sénég	62,9	31,9	78,1	52,5	77,0	44,6	220,3	297,4	397,6	320,0	266,1	338,2	276,2	311,3	402,6	409,0	472,1	586,8	629,3
Sierra Leone	39,0	9,8	10,4	8,6	61,2	83,2	58,8	96,6	57,6	110,8	238,4	950,5	722,4	429,7	375,1	252,4	138,0	128,9	599,0
Togo	41,5	63,6	53,4	33,7	59,4	77,0	77,3	49,2	23,9	48,5	85,8	711,1	121,5	183,5	53,9	257,8	-46,3	88,3	102,0
Afrique centrale	670,4	1 591,0	2 221,3	2 678,6	1 514,4	2 032,3	1 388,3	5 274,0	4 469,3	5 457,0	7 799,2	5 551,9	5 460,8	5 428,3	5 305,7	8 306,7	5 390,3	9 102,0	8 847,5
Burundi	11,7	-0,0	-	-	0,0	0,6	0,0	0,5	3,8	0,3	0,8	3,4	0,6	7,4	47,1	7,4	0,1	0,3	1,0
Cameroun	158,8	73,3	601,7	336,3	86,1	234,0	16,4	191,0	-24,2	668,3	-0,6	355,4	739,2	567,2	726,5	627,4	663,8	814,0	701,7
République centrafricaine	0,9	5,2	5,6	11,3	15,1	10,1	34,7	56,8	117,1	42,3	61,5	36,9	70,0	1,9	3,5	3,0	7,3	6,9	18,0
Tchad	115,2	459,9	924,1	712,7	466,8	-99,3	-278,4	-321,7	466,1	374,9	313,0	281,9	579,8	520,2	-675,5	559,6	244,5	335,0	662,2
Congo	165,9	77,3	136,8	323,1	-8,5	585,2	553,6	1 467,6	2 031,9	1 272,9	928,4	186,3	-282,8	609,4	1 659,5	3 803,3	1 610,5	4 406,0	4 313,1
Congo, République démocratique du	94,2	102,2	187,6	391,3	409,0	266,6	256,1	1 808,0	1 726,8	663,8	2 939,3	1 686,9	3 312,1	2 098,2	1 843,2	1 673,5	1 204,7	1 340,2	1 493,9
Guinée équatoriale	154,5	940,7	323,4	689,8	340,9	769,1	469,5	1 242,7	-793,9	1 636,2	2 734,0	1 975,0	985,3	582,9	167,9	233,3	54,0	304,1	395,9
Gabon	-42,6	-89,1	37,0	206,1	193,7	242,3	267,8	710,7	760,2	664,0	521,7	874,9	-220,9	771,2	1 047,7	990,8	1 241,1	1 498,0	845,8
Rwanda	8,1	18,5	1,5	4,7	7,7	8,0	30,6	82,3	102,3	118,7	250,5	119,1	255,0	257,6	458,9	379,8	342,3	356,4	398,5
Sao Tome et Principe	3,8	3,0	3,6	3,4	3,5	15,7	38,0	36,0	79,1	15,5	50,6	32,2	22,5	12,2	27,1	28,6	22,2	41,0	17,5
Afrique orientale	1 123,9	1 122,5	1 022,7	1 312,3	1 419,5	1 868,3	2 409,2	4 315,8	5 026,0	5 483,1	5 496,3	5 872,5	6 560,8	7 253,0	6 615,0	6 872,8	7 694,5	8 665,1	8 965,6
Comores	0,1	1,1	0,4	0,8	0,7	0,6	0,8	7,7	4,6	13,8	8,3	23,1	10,4	4,2	4,7	4,9	3,6	3,9	7,9
Djibouti	3,3	3,4	3,4	14,2	38,5	22,2	108,3	195,4	228,9	74,7	36,5	79,0	110,0	286,0	153,0	124,0	160,0	165,0	265,0

Sous-région/pays	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Erythrée	27,9	12,1	22,8	25,0	24,1	1,4	15,4	7,2	39,0	91,0	91,0	39,0	41,4	43,9	46,5	49,3	52,3	55,5	61,0
Ethiopie	134,6	349,4	255,0	465,0	545,1	265,1	545,3	222,0	108,5	221,5	288,3	626,5	278,6	1 343,9	1 855,1	2 626,5	3 989,0	4 017,1	3 310,3
Kenya	110,9	5,3	27,6	81,7	46,1	21,2	50,7	1 107,5	488,0	1 491,3	1 197,6	1 450,5	1 380,2	1 118,8	820,9	619,7	681,3	1 275,4	1 625,9
Madagascar	83,0	93,1	61,1	95,5	95,2	86,0	294,5	740,5	1 392,7	1 269,4	764,7	788,1	777,6	551,3	313,7	435,8	450,6	389,1	349,1
Maurice	276,8	-25,6	32,1	62,1	11,2	41,6	105,3	339,1	382,9	247,8	430,0	433,4	589,0	293,3	455,6	216,5	378,8	442,9	371,5
Seychelles	24,3	64,7	47,7	58,4	37,4	85,9	145,6	181,6	182,1	171,4	210,8	207,4	261,4	170,3	230,0	194,5	155,2	191,9	123,9
Somalie	0,3	0,0	0,1	-0,9	-4,8	24,0	96,0	141,0	87,0	108,0	112,0	102,0	107,3	258,0	261,0	303,0	334,0	384,0	409,0
Tanzanie, République unie de	282,0	467,2	387,6	308,2	330,6	935,5	403,0	581,5	1 383,3	952,6	1 813,3	1 229,4	1 799,6	2 087,3	1 416,1	1 560,8	864,0	937,7	1 104,8
Ouganda	180,8	151,5	184,6	202,2	295,4	379,8	644,3	792,3	728,9	841,6	543,9	894,3	1 205,4	1 096,0	1 058,6	737,7	625,7	802,6	1 337,1
Afrique australe	2 475,6	9 826,7	4 737,1	5 557,8	4 645,5	6 799,6	2 185,8	8 820,6	14 002,6	12 806,8	5 554,5	7 734,6	12 198,8	10 949,3	17 798,3	19 253,7	6 843,8	-924,7	4 217,1
Angola	878,6	2 145,5	1 743,5	3 577,0	2 197,2	-1 303,8	-37,7	-893,3	1 679,0	2 205,3	-3 227,2	-3 023,8	-1 464,6	-7 120,0	3 657,5	10 028,2	-179,5	-7 397,3	-5 732,5
Botswana	61,2	30,7	408,0	418,0	391,0	421,4	486,4	494,7	520,9	208,7	218,4	293,2	146,5	67,1	515,2	378,6	122,2	177,1	228,7
Eswatini	105,8	28,2	96,4	-63,9	69,6	-45,9	121,0	37,5	105,7	65,7	119,6	108,4	31,5	84,7	25,5	41,3	21,1	-56,0	25,4
Lesotho	32,4	29,7	28,4	43,9	56,7	29,0	28,1	84,8	61,8	91,3	51,3	149,5	24,4	84,1	65,8	40,5	47,6	43,1	39,3
Malawi	39,6	35,4	38,7	13,3	58,9	99,1	121,6	34,6	123,9	194,5	46,1	93,3	80,9	88,5	387,1	509,7	115,7	90,2	101,6
Mozambique	139,3	255,4	347,3	336,7	475,5	107,9	112,6	398,7	591,6	898,3	2 531,7	3 558,5	5 629,4	6 175,1	4 901,8	3 866,8	3 093,4	2 293,1	2 711,1
Namibie	186,4	365,2	181,4	148,7	225,8	385,2	386,6	733,0	720,3	841,2	283,8	817,1	1 060,8	769,9	441,2	933,3	353,6	461,2	195,8
Afrique du Sud	887,3	6 783,9	1 569,2	733,7	798,0	6 646,9	311,5	6 538,1	9 209,2	7 502,1	3 635,6	4 242,9	4 558,8	8 300,1	5 770,7	1 729,4	2 235,0	2 006,9	5 334,0
Zambie	121,7	145,0	298,4	346,6	364,0	356,9	615,8	1 323,9	938,6	694,8	1 729,3	1 108,5	1 731,5	2 099,8	1 488,7	1 304,9	662,9	1 107,5	569,0
Zimbabwe	23,2	3,8	25,9	3,8	8,7	102,8	40,0	68,9	51,6	105,0	165,9	387,0	399,5	400,0	544,8	421,0	371,8	349,4	744,6

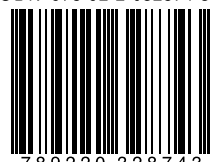
Source: UNCTAD, base de données FDI/MNE (www.unctad.org/distatistics).

► Annexe 8. Chômage et taux de chômage, par région et par genre, Total (15 ans et +) et jeunes (15-24 ans), 2000-2021

	Total											Hommes											Femmes										
	2000	2005	2010	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021		2000	2005	2010	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021		2000	2005	2010	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	
Chômage (millions)																																	
Afrique	23,5	24,4	25,5	29,2	31,1	32,4	32,7	33,5	34,1	34,8		13,6	13,2	13,1	15,3	16,1	16,9	17,0	17,4	17,7	18,1		9,9	11,2	12,4	13,9	15,0	15,6	15,7	16,1	16,4	16,7	
Afrique centrale	1,7	1,8	2,7	2,9	2,9	3,0	3,0	3,1	3,2	3,3		1,0	1,0	1,4	1,5	1,6	1,6	1,6	1,7	1,8	1,8		0,7	0,8	1,3	1,3	1,4	1,4	1,4	1,4	1,5	1,5	
Afrique orientale	4,7	4,9	5,8	5,7	5,8	6,0	6,0	6,2	6,5	6,7		2,4	2,3	2,7	2,6	2,7	2,8	2,8	2,9	3,0	3,2		2,3	2,5	3,1	3,0	3,1	3,2	3,2	3,3	3,4	3,5	
Afrique du Nord	7,7	7,5	6,9	9,3	9,1	9,1	9,2	9,0	9,0	9,0		5,4	4,8	3,8	5,4	5,2	5,2	5,2	5,1	5,1	5,2		2,4	2,7	3,2	3,8	3,9	3,9	3,9	3,9	3,9	3,8	
Afrique du Sud	5,6	6,0	5,3	6,1	6,6	6,8	6,9	7,3	7,4	7,7		2,8	2,7	2,7	3,1	3,3	3,5	3,5	3,7	3,8	3,8		2,8	3,3	2,6	3,0	3,2	3,4	3,4	3,6	3,7	3,8	
Afrique occidentale	3,7	4,3	4,7	5,3	6,8	7,6	7,6	7,8	8,0	8,1		2,1	2,3	2,5	2,6	3,3	3,8	3,9	4,0	4,1	4,2		1,7	2,0	2,3	2,7	3,4	3,7	3,8	3,8	3,9	4,0	
Monde	160,0	176,7	187,8	188,4	191,3	190,0	185,8	187,7	190,3	193,7		95,0	103,7	112,4	112,7	114,2	113,3	111,0	112,3	113,8	115,9		65,0	73,0	75,4	75,7	77,1	76,6	74,8	75,4	76,5	77,8	
Chômage (taux)																																	
Afrique	7,8	7,1	6,5	6,7	6,9	7,0	6,9	6,8	6,8	6,7		7,9	6,7	5,8	6,1	6,3	6,4	6,3	6,3	6,2	6,2		7,7	7,6	7,4	7,3	7,7	7,7	7,6	7,5	7,5	7,4	
Afrique centrale	4,5	3,9	5,4	5,0	4,9	4,8	4,8	4,8	4,8	4,7		5,1	4,3	5,2	5,1	5,1	5,0	4,9	4,9	5,0	4,9		3,9	3,5	5,6	4,8	4,8	4,7	4,6	4,6	4,5	4,5	
Afrique orientale	4,3	3,9	4,0	3,3	3,3	3,3	3,2	3,2	3,2	3,3		4,3	3,6	3,6	3,0	3,0	2,9	2,9	2,9	2,9	3,0		4,4	4,2	4,4	3,7	3,7	3,7	3,6	3,6	3,6	3,6	
Afrique du Nord	15,1	12,8	10,6	13,1	12,7	12,7	12,5	12,1	11,9	11,7		13,5	10,7	7,5	10,2	9,6	9,6	9,5	9,1	8,9	8,9		20,7	19,9	20,1	22,2	22,2	22,2	22,1	21,5	21,0	20,4	
Afrique du Sud	29,6	28,7	24,5	24,7	26,0	26,3	26,1	27,2	27,5	27,9		25,4	23,4	22,5	22,7	23,9	24,5	24,4	25,5	25,6	25,7		35,4	35,6	27,0	27,1	28,4	28,5	28,2	29,3	29,8	30,4	
Afrique occidentale	4,4	4,5	4,4	4,6	5,7	6,2	6,1	6,0	6,0	5,9		4,4	4,5	4,2	4,1	5,1	5,7	5,6	5,6	5,5	5,5		4,4	4,5	4,6	5,1	6,4	6,8	6,6	6,6	6,5	6,5	
Monde	5,8	5,9	5,9	5,6	5,7	5,6	5,4	5,4	5,4	5,5		5,7	5,7	5,8	5,5	5,5	5,4	5,3	5,3	5,3	5,3		5,9	6,2	6,1	5,8	5,9	5,8	5,6	5,6	5,6	5,7	

Total													Hommes										Femmes																
			2000	2005	2010	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021				2000	2005	2010	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021				2000	2005	2010	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	
Chômage des jeunes (millions)																																							
Afrique			10,5	10,8	11,0	11,6	12,1	12,1	12,0	12,2	12,4	12,6	6,2	6,0	5,7	6,3	6,4	6,4	6,4	6,5	6,6	6,7	4,4	4,8	5,3	5,3	5,7	5,7	5,7	5,7	5,7	5,7	5,7	5,7	5,7	5,8	5,9		
Afrique centrale			0,8	0,8	1,2	1,3	1,3	1,4	1,4	1,4	1,4	1,5	0,4	0,4	0,6	0,7	0,7	0,7	0,7	0,7	0,8	0,8	0,3	0,3	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,7	0,7	0,7	0,7	
Afrique orientale			2,5	2,5	3,0	2,9	2,9	3,0	3,0	3,1	3,2	3,3	1,3	1,3	1,5	1,4	1,4	1,4	1,4	1,5	1,6	1,6	1,2	1,3	1,6	1,6	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,6	1,6	1,6	1,7	
Afrique du Nord			3,7	3,6	3,1	3,8	3,6	3,5	3,4	3,3	3,3	3,3	2,5	2,3	1,7	2,4	2,3	2,2	2,2	2,1	2,0	2,0	1,2	1,3	1,4	1,3	1,3	1,3	1,3	1,3	1,3	1,3	1,3	1,3	1,3	1,3	1,3	1,3	1,3
Afrique du Sud			2,0	2,1	1,7	1,6	1,7	1,7	1,6	1,6	1,6	1,6	1,0	1,0	0,9	0,8	0,8	0,8	0,8	0,8	0,8	0,8	0,9	1,1	0,8	0,8	0,8	0,8	0,8	0,8	0,8	0,8	0,8	0,8	0,8	0,8	0,8	0,8	0,8
Afrique occidentale			1,6	1,8	1,9	2,0	2,5	2,7	2,7	2,7	2,8	2,9	3,0	0,9	1,0	1,0	1,0	1,2	1,2	1,3	1,4	1,5	0,7	0,8	0,9	1,1	1,4	1,4	1,4	1,4	1,4	1,4	1,4	1,4	1,5	1,5	1,5	1,5	
Monde			71,1	77,9	74,5	69,6	69,9	68,9	67,2	67,6	67,9	68,2	43,9	47,2	46,0	43,7	43,8	43,1	42,2	42,6	42,8	43,0	27,3	30,7	28,5	25,9	26,2	25,8	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,1	25,1	25,2	25,2	
Chômage des jeunes (taux)																																							
Afrique			13,2	12,2	11,3	11,1	11,3	11,2	10,9	10,8	10,7	10,6	13,9	12,3	10,7	11,0	11,0	10,8	10,6	10,5	10,4	10,4	12,2	12,0	12,2	11,2	11,7	11,6	11,3	11,1	11,1	11,0	11,0	11,0	11,0	11,0	11,0	11,0	
Afrique centrale			8,0	6,8	10,0	9,6	9,6	9,5	9,4	9,3	9,3	9,1	9,5	7,9	10,0	10,4	10,4	10,3	10,2	10,2	10,1	10,1	6,6	5,7	9,9	8,9	8,9	8,7	8,6	8,5	8,5	8,3	8,3	8,2	8,2	8,2	8,2	8,2	
Afrique orientale			7,2	6,4	6,8	5,7	5,7	5,6	5,6	5,6	5,6	5,7	7,3	6,2	6,4	5,3	5,3	5,3	5,2	5,2	5,3	5,3	7,0	6,7	7,2	6,1	6,1	6,0	6,0	6,0	6,0	6,0	6,0	6,0	6,0	6,0	6,0	6,0	
Afrique du Nord			30,5	28,0	24,2	31,5	31,0	31,2	31,1	30,2	29,8	29,6	28,4	24,5	18,3	28,4	27,5	27,7	27,6	26,4	25,7	25,3	36,1	37,4	40,9	39,1	39,6	39,6	39,5	39,7	39,7	39,8	39,8	40,3	40,3	40,3	40,3	40,3	40,3
Afrique du Sud			51,7	53,7	48,8	48,2	50,9	50,8	50,7	52,5	52,4	52,7	47,3	47,2	45,4	44,2	46,0	46,4	46,5	48,8	48,5	48,7	57,5	62,0	52,9	53,1	57,1	56,2	55,9	57,2	57,2	57,2	57,2	57,2	57,2	57,2	57,2	57,8	
Afrique occidentale			8,1	8,4	8,1	8,1	9,5	9,9	9,7	9,8	9,8	9,9	8,3	8,6	7,9	6,9	7,9	8,2	8,0	8,3	8,6	8,7	7,8	8,2	8,4	9,6	11,6	11,9	11,7	11,5	11,4	11,4	11,4	11,4	11,4	11,4	11,4	11,3	
Monde			12,5	13,3	13,3	13,6	13,8	13,7	13,5	13,6	13,7	13,8	12,9	13,4	13,5	13,9	14,1	14,0	13,8	14,0	14,0	14,1	12,0	13,2	13,0	13,1	13,4	13,3	13,0	13,1	13,1	13,1	13,1	13,1	13,1	13,1	13,1	13,2	

ISBN 978-92-2-032874-3



9 789220 328743